DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14010 – 6 F

DIMANCHE 11 - LUNDI 12 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

« Tournant historique » en Namibie

ALORS que l'incertitude demeure sur la date de la libération de M. Nelson Mandela et sur ce qui se passera après en Afrique du Sud, la Namibie voisine vient de prendre ce que son futur président, le chef nationaliste Sam Nujoma, a appelé « un tournant historique ». L'adoption, vendredi 9 février, d'une Constitution par l'Assemblée élue en novembre 1989 constitue le dernier pas de la marche vers l'indépendance, le 21 mars, de ce territoire administré par Pretoria depuis la première guerre mondiale après avoir été une colonie allemande

Le chef de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), qui dispose de 42 sièges sur 72 dans l'Assemblée constituante, a fait allusion aux affrontements armés du passé et à la nécessité de la réconciliation en parlant de « l'amer, sanglant et long combat pour l'indépendance », en réponse au porte-parole des Blancs, dont le parti s'engage à « servir loyalement la nouvelle République de Namibie ».

AUCUN vote formel n'a eu lieu, le président de l'Assemblée ayant seulement demandé s'il y avait des objections et aucune main ne s'étant levée. Malgré cette procédure expéditive, la loi fondamentale sera un modèle en Afrique.

Peaufiné par trois juristes sud-africains, ce texte interdit la peine de mort, instaure le multipartisme, garantit les droits fondamentaux du citoyen grâce à l'indépendance organisée du pouvoir judiciaire. Il prévoit que le chef de l'Etat est élu pour cinq ans et peut exercer seulement deux mandats.

Ainsi paraît se confirmer l'orientation modérée et réaliste de la SWAPO, qui a abandonné l'essentiel du dogme marxiste et se dit ralliée à l'économie mixte. La monnaie sud-africaine restera en circulation au moins deux ans après l'accession à l'indépendance. Les 80 000 Blancs - sur une population totale d'un million et demi d'habitants - devraient être rassurés par l'attribution des portefeuilles des finances et de l'agriculture respectivement à un homme d'affaires d'origine allemande et à un Sud-Africain installé en Namibie depuis longtemps.

BIEN sûr, les désillusions qu'ont connues tant de pays après les victoires des nationalistes révolutionnaires incitent à la prudence. L'animateur d'un des six partis namibiens d'opposition n'a pas manqué d'évoquer l'inquiétude que lui inspire pour l'avenir la disparition de centaines d'adversaires détenus dans les anciens camps de la SWAPO en Angola. Néanmoins, la faillite économique de la plupart des Etats d'Afrique noire et l'effondrement des régimes d'Europe de l'Est qui soutenaient la SWAPO peuvent avoir inspiré de salutaires réflexions à celle-ci.

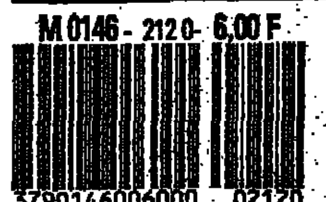
Une chose est sûre : ce qui se passera en Namibie pèsera lourd sur l'évolution intérieure de l'Afrique du Sud, où tout dérapage chez le voisin serait immédiatement exploité par les adversaires de la libéralisation, qui veulent en découdre avec M. De Klerk.

Lire également

En attendant M. Mandela...

L'impatience des Noirs sud-africains. Une visite au village natal du leader de l'ANC.

page 3



M 0146 - 212 0 - 6,00 F

3790146006000 02120

La fin de la visite de M. Baker en Union soviétique

Washington et Moscou prévoient de détruire « l'essentiel » de leurs armes chimiques

M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, devait quitter Moscou samedi 10 février en début d'après-midi pour Sofia, d'où il gagnera, dimanche, Bucarest. Après ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, M. Baker a fait état de « progrès substantiels » sur tous les dossiers du désarmement. Les deux parties se sont notamment entendues pour détruire « l'essentiel » de leurs stocks d'armes chimiques. Un accord sera signé « au sommet de juin 1990 ». M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a soutenu samedi l'idée du premier ministre est-allemand, M. Modrow, en faveur d'une Allemagne réunifiée neutre. « Je crois que c'est l'approche la plus rationnelle et la plus correcte », a-t-il dit.

Dans l'attente d'une déclaration conjointe, qui devait être publiée, samedi 10 février à Moscou, les principaux domaines de rapprochement sont les suivants :

– Les armements chimiques : Soviétiques et Américains sont tombés d'accord pour détruire une partie substantielle de leurs stocks d'armes chimiques, sans attendre un accord international à Genève sur la question, avait déclaré, vendredi, M. Baker. Le président Bush avait proposé en septembre dernier devant l'Assemblée générale des Nations unies que cette réduction porte sur 80 % du niveau actuel des stocks américains. Les deux pays sont également d'accord pour détruire totalement leurs stocks de gaz de combat, pour autant que tous les pays capables d'en produire adhèrent à la convention, a ajouté le secrétaire d'Etat.

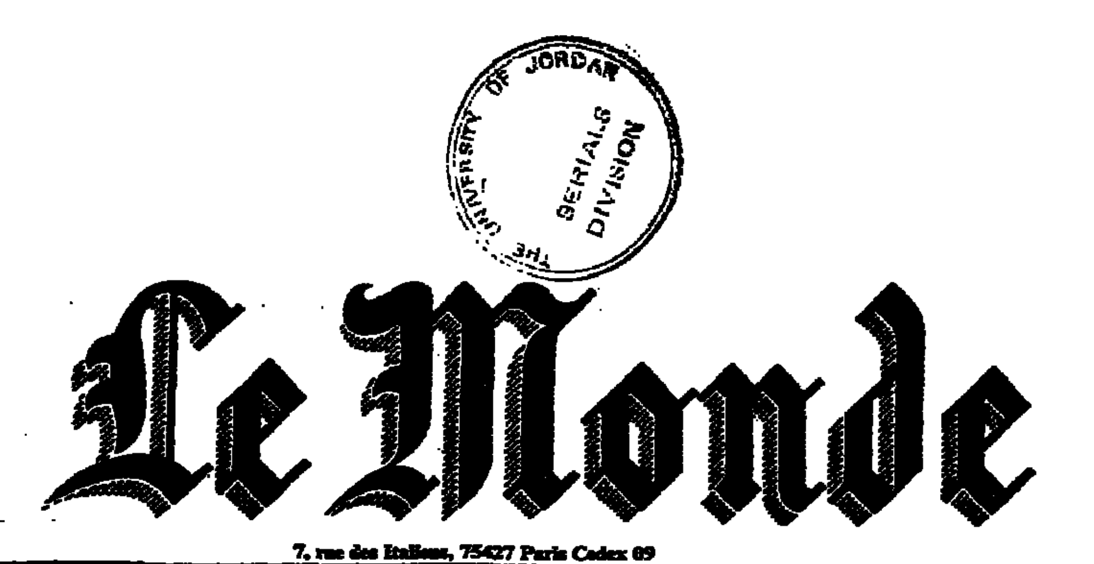
– Les effectifs en Europe : M. Baker a jugé *« très intéressante »* la réponse que M. Gorbatchev, au cours d'une conversation de trois heures vendredi, a faite à la proposition de M. Bush de limiter à 195 000 hommes de part et d'autre les troupes soviétiques et américaines en Europe centrale et de l'Est. Cette réponse avait été exprimée ainsi par l'agence TASS et la télévision soviétique : *« L'URSS n'insiste pas pour déterminer le nombre des troupes de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Elle accepte la proposition du président George Bush de réduire les troupes à 195 000 hommes. Pas en Europe centrale, comme il l'a demandé, mais dans l'ensemble de l'Europe. Si ce chiffre ne convient pas, l'URSS propose 225 000 hommes dans toute la zone européenne. »*

Moscou reproche en effet à la proposition Bush d'ignorer les troupes américaines stationnées en Grande-Bretagne, en Espagne et en Grèce, ce qui donnerait un avantage numérique aux Etats-Unis de 30 000 hommes.

MICHEL TATU

Lire la suite page 4

Les assises du RPR



M. Chirac se heurte à des oppositions antagonistes

Lire page 6 l'article d'ANDRÉ PASSERON

M. Kohl à Moscou
Le chancelier fédéral veut convaincre les Soviétiques de ne pas faire obstacle à une réunification rapide des deux Allemagnes
page 4

Les jeunes du PCF
Montée de la contestation
page 6

Retraite à soixante ans
M. Mitterrand affirme que ce droit n'est pas remis en cause
page 16

Savoie olympique
Le grand chantier des Jeux olympiques d'hiver de 1992
page 16

Embouteillages dans les Alpes
Les conséquences de la grève des douaniers italiens
page 13

« Grand Jury RTL-le Monde »
M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, invité dimanche à partir de 18 h 30

Le sommaire complet se trouve page 16

Le va-tout de Samir Geagea

Aventurier et fin stratège, le chef des Forces libanaises se bat le dos au mur contre Michel Aoun, le général honni

BEYROUTH

de notre correspondant

On le croyait carré, buté, fonceur ; un forcené de l'action militaire. Il s'est voulu et révélé manœuvrier, calculateur, politicien. Au moment de la vacance présidentielle de septembre 1988, il a pensé prendre le pouvoir à travers le général Aoun. Pourtant, c'est ce dernier qui a utilisé Samir Geagea pour devenir quasi-président. Entre les deux hommes, maintenant ennemis, un trait commun, cependant : ils sont tous les deux fils du peuple, qui ont, chacun de son côté, liquidé le pouvoir des vieilles familles de l'oligarchie maronite du réduit chrétien.

Grand et mince, le regard mobile et fureteur, il ressemble assez à ces lévriers arborant une fragilité que dément leur résistance. Une *réputation de mystique* l'accompagne. Il se plaît à la cultiver sans pour autant s'interdire les plaisirs de la vie. Samir Geagea *« al hakim »*, le docteur aurait dû être aujourd'hui, à trente-sept ans, un médecin sans histoires. On abandonne rarement, en effet, des études de médecine en sixième année. Il l'a fait, d'où son surnom. Pour devenir milicien, d'où sa carrière. Un des *chabab* (jeunes gens) de Bechir Gemayel, mi-fous du Liban, mi-aventuriers de la politique, mi-affairistes. Devenu chef de la milice (des Forces libanaises, qui sont alors le rempart du camp chrétien), il joue *aujourd'hui son va-tout, sa position*, et peut-être sa tête, dans des combats d'autant plus féroces qu'ils sont fratricides.

Jusqu'au jour de janvier 1986 où il évince, d'ailleurs dans un bain de sang, Elie Hobeika du commandement des Forces libanaises, Samir Geagea ne s'est signalé que dans les batailles.

LUCIEN GEORGE

Lire la suite page 3

M. Rocard en habits « verts »

Décharges nucléaires, barrages sur la Loire : le premier ministre satisfait les revendications écologistes

Après avoir reçu des élus de Segré (Maine-et-Loire), M. Michel Rocard a annoncé, vendredi 9 février, sa décision de geler pour un an les travaux préparatoires au stockage des déchets radioactifs sur les quatre sites prévus. Après celle touchant à l'aménagement de la Loire (le Monde *du 8 février), ce sont des pans entiers de la politique d'environnement qui sont réexaminés.*

Montchanin, Serre-de-la-Fare, Bourg-d'Iré : trois noms qui ne résonnaient pas encore comme naguère le Larzac ou Plogoff, mais on en prenait le chemin jusqu'à ce que le gouvernement décide de tout *« réexaminer »*.

A Montchanin, en Saône-et-Loire, les habitants refusent tout nouvel enfouissement de déchets industriels dans leur décharge, située en pleine agglomération. A Serre-de-la-Fare, en Haute-Loire, ou plutôt au Puy, la ville voisine, on refuse de voir disparaître sous les eaux 14 kilomètres de gorges sauvages pour un barrage dont on conteste l'utilité.

A Bourg-d'Iré, dans le Maine-et-Loire, la population s'est mobilisée contre les prospecteurs du sous-sol afin d'empêcher les travaux préparatoires à un éventuel centre de stockage souterrain pour les déchets radioactifs « à vie longue ». Retrouvant les réflexes des Chouans contre la République, les agriculteurs ont encerclé la ferme investie par les gendarmes mobiles, bien décidés à empêcher par tous les moyens la poursuite des travaux.

Dans les trois cas, il s'agit d'affaires engagées – parfois bien mal – sous des gouvernements précédents. La décharge industrielle de Montchanin – un « trou » dans l'argile d'un million de mètres cubes, laissé par les mines du Creusot – a commencé à recevoir ses premiers fûts en 1977. Sans problème majeur pendant dix ans de fonctionnement, et même à la satisfaction affichée des industriels et de l'administration chargée du contrôle.

Mais l'accélération de la cadence des convois, et surtout l'arrivée massive de camions immatriculés en Allemagne a tout fait basculer. La population a soudain développé une réaction de rejet contre l'ancienne « verse » où l'on jetait n'importe quoi depuis des décennies. Le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, a donc ordonné au préfet de retirer au propriétaire – une filiale d'Elf Aquitaine – l'autorisation d'exploiter la décharge.

Premier « recul » du gouvernement Rocard devant la montée du mécontentement populaire, alimenté par les plus folles rumeurs.

ROGER CANS

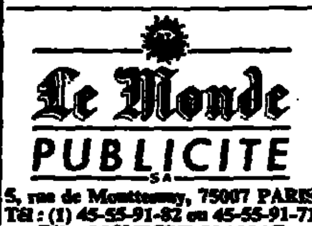
Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATE

Il y a trente ans

La première bombe A française

CE samedi 13 février 1960, alors que le soleil ne s'est pas encore levé sur les départements français d'Algérie, quelques hommes s'apprêtent à faire franchir à la politique de défense de leur pays un tournant capital : l'accès de la France au rang des puissances atomiques. Club très fermé qui ne comprenait jusque-là que trois pays : les Etats-Unis (depuis 1945), l'Union soviétique (depuis 1949) et la Grande-Bretagne (depuis 1952).

C'est en plein désert du Tanezrouft que le gouvernement Bourgès-Maunoury a décidé en juillet 1957 d'implanter le Centre saharien des expérimentations militaires. Et plus précisément à Reggan (reg anh), oasis située à 150 km au sud d'Adrar. Le choix du site a été motivé par plusieurs critères : Reggan est éloigné des grands centres habités (la première grande agglomération est Colomb-Béchar, à plus de 700 km au nord), une immense étendue désertique autorise la propagation sans risque du nuage provoqué par l'explosion atomique, enfin, des possibilités d'aménagements rapides ont été confirmées par la présence dans le sous-sol d'importantes nappes d'eau.

Les travaux de construction du centre d'expérimentation démarrent à l'automne 1957. C'est le Génie qui est chargé de bâtir l'infrastructure proprement dite du centre, c'est-à-dire :

– La base-vie, ou « Reggan-plateau », située à environ 15 km au sud de l'oasis de Reggan. Cette base comprend les quartiers d'habitation pour les cadres et les troupes, les laboratoires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et des armées, les quartiers des services (moyens de soutien et de fourniture d'énergie), un hôpital moderne, une centrale de dessalement, ainsi qu'une piste de 2 400 mètres susceptible d'accueillir des avions de transport lourds.

– Le PC d'Hamoudia, poste central d'observation et de conduite de tir, d'où sera donné l'ordre de mise à feu de l'engin nucléaire M1. Ce PC est situé à 45 km au sud-ouest de Reggan-plateau.

– Le champ de tir, distant de 16 km du PC d'Hamoudia. Au point zéro, une tour métallique de 106 mètres a été érigée afin de supporter l'engin nucléaire expérimental, qui est encore très lourd.

Opération « Gerboise bleue »

Tout autour, et de façon concentrique, ont été disposés un système de balisage et une série de blockhaus où sont entreposés les différents instruments de mesure. De nombreux matériels militaires (la marine nationale a par exemple reconstitué des superstructures de navires de guerre) ont par ailleurs été disposés autour du point zéro afin d'éprouver leur résistance au feu nucléaire.

Initialement fixé au 10 février, le tir est à plusieurs reprises repoussé, essentiellement pour des raisons météorologiques. Déjà pleinement conscient du caractère éminemment politique de l'armement atomique, l'Elysée presse le général Ailleret, qui, en tant que commandant interarmées des armes spéciales, est le responsable de l'opération baptisée « Gerboise bleue », de procéder au plus vite au tir expérimental. On craint en effet que la conférence au sommet qui doit se tenir en mai à Paris ne débouche sur une négociation concernant l'arrêt des essais nucléaires.

A 6 h 56, alors que l'amorçage de M1 est dans sa phase terminale (un système vidéo permet de suivre le déroulement des opérations depuis le PC d'Hamoudia), il ne reste plus derrière les consoles du poste de conduite de tir que le général Ailleret, l'ingénieur en chef Robert, directeur des études et de la fabrication de la direction des applications militaires (DAM) du CEA, le capitaine de corvette Kaufmant, chef du service des essais à la DAM, Marc de Lacoste Lareymondie, chef de l'engin M1, ainsi qu'une vingtaine d'assistants. Les personnalités arrivées de Paris la veille au soir, Pierre Guillaumat, ministre responsable de l'énergie nucléaire, Pierre Couture, administrateur général du CEA, le général Lavaud, chef d'état-major des armées, et le général Buchalet, directeur des applications militaires du CEA, vont quant à eux assister à l'explosion à l'extérieur du PC.

Il est 7 h 4 min 20 s lorsque le compte à rebours (qui a été enregistré pour prévenir une éventuelle défaillance humaine provoquée par l'émotion) prend fin. Un très violent éclair se substitue alors à ce qui était jusque-là le sommet de la tour. Puis, instantanément, une énorme boule de feu monte très rapidement dans le ciel, aveuglante malgré les lunettes noires spéciales dont se sont munis les expérimentateurs. Alors que le sol est toujours plongé dans l'obscurité, un nuage virant de l'orange au mauve, puis au gris bleu, s'élève dans le ciel. Le spectacle apparaît tellement grandiose à ceux qui y assistent qu'ils en oublient l'onde de choc à venir (une quarantaine de secondes pour atteindre le PC d'Hamoudia).

L'explosion de Gerboise bleue venait de donner une puissance voisine de 70 kilotonnes de TNT, soit quatre fois la puissance d'Hiroshima (1).

Dès 7 h 46, le général de Gaulle adresse un message de félicitations à Pierre Guillaumat : *« Hourra pour la France ! Depuis ce matin, elle est plus forte et plus fière. Du fond du cœur, merci à vous et à ceux qui ont pour elle remporté ce magnifique succès. »*



Le succès du tir expérimental de Reggan est le fruit d'un consensus implicite qui unit des fidèles du général de Gaulle et quelques responsables de la IVe République.

Alors président du gouvernement provisoire, le général de Gaulle créa par l'ordonnance du 18 octobre 1945 (deux mois après Hiroshima) la structure sur laquelle allait pouvoir reposer cette politique, à savoir le Commissariat à l'énergie atomique. L'article premier de cette ordonnance spécifie bien, en effet, que le CEA *« poursuit les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale. »*

Adopté par le Parlement en juillet 1952, le premier plan quinquennal de l'énergie atomique (1952-1957), dont l'artisan fut Félix Gaillard, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le cabinet Pinay, allait marquer le passage de la phase purement scientifique à la phase industrielle de l'énergie atomique (par la création à Marcoule, dans le Gard, d'un centre de production de plutonium). A l'époque, on ne parlait pas de l'arme atomique, même si on l'avait à l'esprit, car on ne peut produire celle-ci qu'à l'issue d'un tronc commun, qui est la base même du programme civil.

Avant de soumettre ce plan au Parlement, Félix Gaillard a obtenu la nomination en 1951 de Pierre Guillaumat au poste d'administrateur général du CEA. Polytechnicien et ingénieur des mines, ancien membre du BCRA (2), ce dernier allait bénéficier de la continuité indispensable au lancement du programme atomique militaire. D'abord en dirigeant le CEA de 1951 à 1958, puis comme ministre des armées du général de Gaulle de juin 1958 au 5 février 1960 (il change de portefeuille après la « semaine des barricades »). Pierre Guillaumat sut convaincre les responsables politiques que ce programme devait relever du CEA, et de lui seul, et non des armées, qui pourtant s'y intéressaient depuis 1945. Son argumentaire était solide : le CEA, grâce au plan quinquennal de 1952, est le seul détenteur de matière fissile, il a des moyens en personnel et en matériels, il dispose d'une souplesse administrative extraordinaire, il permet enfin de mener de manière souterraine les recherches atomiques militaires (donc à l'écart des pressions de l'opinion publique), étant un organisme civil.

Arrivé au pouvoir, Pierre Mendès France prend conscience du décalage existant entre les puissances possédant l'arme atomique et les autres. Dien Bien Phu a révélé les failles d'un système de défense basé uniquement sur l'armement conventionnel. Arme politique, l'arme atomique est la seule susceptible de permettre à la France d'accroître son rôle au sein de l'alliance atlantique (à une époque où les Etats-Unis viennent d'adopter la doctrine des « représailles massives »), tout en rendant plus acceptable l'inévitable réarmement allemand.

Pierre Mendès France encourage donc les études sur la faisabilité de l'armement nucléaire. Le gouvernement Edgar Faure qui succède allait faire poursuivre les travaux, grâce en particulier à l'action de Gaston Palewski, ministre chargé de l'énergie atomique, et à celle du général Koenig, ministre de la défense. Les deux hommes concluent un accord en mars 1955 spécifiant qu'un nouvel organisme, le Bureau des études générales (BEG), directement rattaché au CEA, sera chargé d'étudier et de développer un programme de bombe atomique. Le colonel Buchalet prend alors la direction du BEG (dénommé direction des applications militaires à partir de septembre 1958), devenant ainsi le grand coordinateur du programme de la bombe A jusqu'au succès de Reggan. Le financement du programme allait être assuré par un accord passé en mai 1955 entre Gaston Palewski, le général Koenig et Pierre Pflimlin, ministre des finances, qui autorisait le transfert de crédits de la section commune du budget des armées au CEA.

« Par nos seuls moyens »

Le programme était maintenant lancé. Guy Mollet allait s'y rallier durant l'année 1956. L'échec politique de l'expédition de Suez semble avoir été prédominant dans cette évolution. Le 30 novembre 1956, le ministre de la défense, Maurice Bourgès-Maunoury, et le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie atomique, Georges Guille, signent un accord définissant la répartition des tâches entre le CEA et les armées dans la conduite du programme atomique militaire. Auparavant, dès février 1956, Maurice Bourgès-Maunoury avait créé le Cabinet armement (nucléaire), dont il confia la direction au général Lavaud. Ce dernier joua un rôle capital, ayant la délégation de signature du ministre de la défense pour tout ce qui touchait au nucléaire. Un décret du 5 décembre 1956 crée le Comité des applications militaires de l'énergie atomique, présidé par le chef d'état-major général des forces armées, le général Ely. Contraintes de se rallier au monopole du CEA dans le domaine de l'atome militaire, les armées se voient confier dès mars 1957 la direction sur le terrain de la préparation et de l'exécution des essais atomiques. Puis, conscient qu'une bombe atomique est la combinaison de matière fissile, d'un vecteur et d'un système de guidage, Guy Mollet passe, dès avril 1957, aux Avions Marcel Dassault les premières commandes du Mirage-IV-A.

En votant en juillet 1957 le deuxième plan quinquennal de l'énergie atomique, qui prévoit la construction d'une usine de séparation isotopique, le Parlement entérine les travaux effectués jusque-là dans le plus grand secret. Le 11 avril 1958, le président du conseil Félix Gaillard signe une décision ordonnant de prendre toutes les mesures permettant de réaliser à partir du premier trimestre 1960, sur ordre gouvernemental, la première série d'explosions expérimentales d'engins atomiques.

Décision confirmée par le général de Gaulle dès juillet 1958. Du même coup, celui-ci allait officialiser un programme mené de façon clandestine par la IVe République, en en faisant la clé de voûte de l'indépendance nationale.

En appelant à se libérer du *« joug d'une double hégémonie convenue entre les deux rivaux »*, le général de Gaulle justifie ainsi l'accès de la France au rang des puissances atomiques : *« Faute que l'Amérique et l'Union soviétique aient détruit leurs armes absolues, il fallait rompre le charme. Nous le faisons, pour ce qui nous concerne, et par nos seuls moyens* (3). *»*

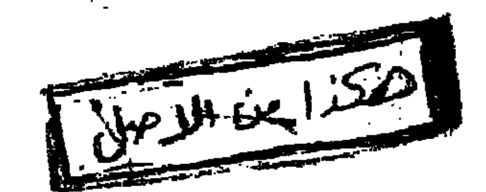
Afin de préserver la crédibilité de cette arme de dissuasion, les expérimentations nucléaires devaient nécessairement se poursuivre afin de passer des armes à fission aux charges thermonucléaires mégatonniques, puis aux têtes multiples qui équipent aujourd'hui le dernier-né des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), *l'Inflexible*.

DOMINIQUE MONGIN

(1) Ce n'est que le 16 mars 1960 que le gouvernement indique une puissance comprise entre 60 et 70 kt.

(2) Le Bureau central de renseignement et d'action était le service de renseignement de la France libre.

(3) Conférence de presse, 28 octobre 1966.



ISRAEL : lutte pour une succession

M. Shamir met sa démission dans la balance pour conserver le contrôle du Likoud

Contesté par la droite du Likoud, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, s'efforce de remettre de l'ordre dans un parti qui vit en état de crise de succession permanente. Comme il avait dû le faire il y a six mois déjà, M. Shamir a mis sa démission dans la balance : il menace de se retirer de la direction du parti et du gouvernement *si la prochaine réunion du* comité central du Likoud, lundi 12 février, ne lui renouvelle pas sa confiance.

JERUSALEM

de notre correspondant

En apparence, le débat porte sur une question de fond soulevée par les trois animateurs de l'aile « dure » du parti, les ministres Ariel Sharon, David Lévy et Itzhak Modaï – la « troïka du refus ». Ils ont obtenu la convocation du comité pour dénoncer la manière dont le chef du gouvernement mène les laborieuses tractations en cours sur l'organisation d'un dialogue israélo-palestinien. Un tel dialogue devrait préparer d'éventuelles élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, conformément au plan adopté au printemps par le gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes.

La « troïka » y voit un dangereux mécanisme, qu'elle n'a cessé de dénoncer parce que, selon elle, des élections dans les territoires assureraient la promotion des représentants de l'OLP. Il lui faut limiter au maximum la marge de manoeuvre de M. Shamir, de manière que le projet devienne inacceptable pour les Palestiniens et sombre dans l'oubli.

Il faut interdire à M. Shamir d'entamer un dialogue préparatoire avec une délégation palestinienne comprenant un ou deux nationalistes expulsés des territoires – et représentant la diaspora de *« l'extérieur »* – et qui compterait aussi un représentant des Palestiniens de Jérusalem. Car cela menacerait, disent-ils, la réunification de la ville sous souveraineté israélienne. La « troïka » avait déjà remporté des points en ce sens lors d'une précédente réunion du comité central en juillet dernier ; elle veut verrouiller un peu plus encore, en obtenant des votes spécifiques sur de nouvelles garanties.

Sur le fond, M. Shamir serait plutôt d'accord. Seulement, il doit ménager ses partenaires-adversaires travaillistes au sein du gouvernement d'union nationale et aussi l'Egypte et les Etats-Unis qui, tous trois, sont partisans de la composition d'une délégation palestinienne élargie à des représentants de « l'extérieur » et de Jérusalem, en plus des délégués des territoires – faute de quoi, disent-ils, l'OLP ne donnera jamais son feu vert au projet d'élections. Aussi M. Shamir réclame-t-il un vote de confiance général devant lui permettre de rester dans le flou et de continuer à piloter cette affaire à sa manière, tout en lenteurs et subtiles précautions.

Féroce conflit d'ambitions

Cette querelle de tactique exprime un féroce conflit d'ambitions personnelles au sein du Likoud. Depuis le retrait de Menahem Begin, *la droite* nationaliste n'a plus de chef incontesté. MM. Sharon et Lévy guignent la succession et redoublent d'attaques contre M. Shamir, quitte à le déstabiliser et faire tomber le gouvernement. Ils redoutent de voir s'installer aux commandes du parti ceux que l'on appelle *« les princes »*, une poignée de quadragénaires aux dents longues, les seuls nouveaux visages de la politique israélienne, faisant carrière dans le sillage de M. Shamir et en tête desquels caracole le préféré du chef du gouvernement, M. Dan Meridor, ministre de la justice.

Le troisième larron de la « troïka du refus », M. Modaï, n'est pas moins ambitieux et traite M. Shamir de *« nain politique qui serait bien avisé de ne pas se trouver dans* (ma) *ligne de mire »*. M. Modaï a fondu son parti – les Libéraux – dans la formation de M. Shamir. Il apporte ainsi, pour la première fois, quelques centaines de nouveaux délégués aux 2500 que compte habituellement le comité central du Likoud - assemblée populiste, haute en couleur et dont les réactions seront ainsi, lundi, encore un peu plus imprévisibles qu'à l'accoutumée.

En coulisses, les travaillistes vont observer attentivement la performance de M. Shamir. Ils menacent – une fois de plus – de quitter l'union nationale si le chef du gouvernement devait se laisser imposer une ligne réduisant à néant les efforts actuellement menés pour organiser le fameux *dialogue avec les Palestiniens. Et*, en toile de fond, il y a l'intifada, qui entre dans son vingt-sixième mois : cinq Palestiniens ont été tués cette semaine dans des heurts avec l'armée et quatre autres ont succombé aux coups portés par d'autres Palestiniens au nom de la lutte contre les « collaborateurs ».

ALAIN FRACHON

ÉGYPTE

Mystérieux attentat contre le palais présidentiel

LE CAIRE

de notre correspondant

Un jeune homme a été tué et deux gardes blessés au cours d'une attaque, vendredi 9 février, contre le palais présidentiel d'Ouraba au Caire. Selon le ministère de l'intérieur, l'attentat est l'œuvre d'un jeune dépressif, Adham Hafez, et n'a pas de signification politique.

L'incident s'est produit dans la banlieue résidentielle d'Héliopolis. *Une Fiat 135 roulant à* vive allure a renversé une barrière métallique et embouti le portail du palais de plein fouet. Selon le communiqué du ministère de l'intérieur, un jeune homme est alors descendu du siège du conducteur, révolver au poing. Il a commencé à tirer sur les gardes, en blessant deux à la jambe. Ces derniers ont répliqué avec leurs armes automatiques tuant l'attaquant.

Selon les parents d'Adham Hafez, le jeune homme âgé de dix-sept ans avait quitté le domicile familial d'Héliopolis à la suite d'une querelle avec ses parents, après avoir menacé de *« faire un malheur »* s'ils ne répondaient pas favorablement à ses exigences. Avant de partir, le jeune homme avait emporté le Smith and Wesson de son père.

*L'hypothèse d'un acte de ter*rorisme est écartée par le ministère de l'intérieur, qui retient la dépression comme seule cause de l'incident. D'ailleurs, tout le monde savait que le président Moubarak se trouvait à Assouan, à plus de 1 000 kilomètres au sud du Caire.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Au Liban, le va-tout de Samir Geagea

Suite de la première page

Il a la réputation d'être un chef de guerre capable et courageux. Pourtant le sort des armes ne lui a jamais été favorable, si l'on exclut la peu glorieuse expédition d'Ehden, premier réglement de comptes sanglant entre chrétiens, qui aboutit au massacre, en juin 1978, du fils du président Frangié, Tony, de sa famille et de trente-deux de ses partisans. Les deux principales batailles de Geagea se solderont par deux retentissantes défaites : dans la montagne du Chouf, en 1983, dont les chrétiens furent chassés ; sur les hauteurs de Saïda et de l'Iklim-al-Kharroub, en 1985, où ils subirent le même sort. Il est vrai aussi qu'il avait sur les bras des missions impossibles.

L'homme qui bloqua l'accord tripartite

Son premier succès militaire, il l'obtient donc en prenant la tête des Forces libanaises. C'est aussi un succès politique puisqu'il est l'homme qui bloque l'accord tripartite, cheval de Troie à l'époque de la mainmise syrienne sur le Liban. A partir de là, il « entre en politique », un peu comme en religion : il ne pense plus qu'en termes d'alliances et de renversements d'alliances, de contacts secrets, de Realpolitik. Il renforce, certes, la milice, déjà redoutable, qu'il s'est appropriée, et la structure comme une armée. Mais c'est pour s'en servir comme levier plutôt que pour l'amener au combat. En un mot, il se recycle comme stratège politique.

D'abord, la réussite. Ayant gagné en crédibilité et en honorabilité, il est quasiment admis par le clan musulman. Il met en œuvre l'alliance irakienne, moins compromettante que l'israélienne de ses prédécesseurs.

En créant sa station de télévision, la LBC, il possède le média de loin le plus influent de tout le Liban. Il s'insinue dans le tissu économique et financier de la place de Beyrouth, achetant pour le compte des Forces libanaises banques, assurances et autres sociétés, dans le but manifeste de contrôler les commandes réelles du pays. A l'intention du petit peuple, il déploie une action sociale : aide médicale, aide alimentaire, aide scolaire, parrainage des familles, transports en commun. Il se révèle un remarquable organisateur.

Sa milice est prospère et puissante. En tout, dix-sept mille personnes émargent à son budget, dont dix mille ne sont pas des miliciens. Il peut laisser aux va-nu-pieds de l'armée d'Aoun la besogne ingrate de faire la guerre, et garder les frontières du réduit chrétien. Lui, prend le pouvoir à travers les leviers socio-économiques. C'était compter sans « le général ». A l'automne de 1988, par haine du président Amine Gemayel, Samir Geagea s'est allié au général Aoun à la dernière minute, bien qu'il le haïsse presque autant qu'il hait le président. Chez les maronites, il y a souvent un triangle de chefs qui se détestent et s'allient à deux contre un. Puis, Geagea rejoint le patriarche maronite, qu'il n'aime pas non plus, contre le général. Mais il est déjà trop tard. Le général est devenu trop fort. Il réagira en deux temps.

« Sans faute » et « tout en fautes »

D'abord, en février 1989, Geagea est obligé de lui céder la primauté en pays chrétien tout en parvenant à éviter d'être éliminé. Courbant l'échine, il attend patiemment son heure, participant à la « guerre de libération aouniste ». Juste ce qu'il faut pour ne pas être accusé de trahison. *« Un parcours sans faute »*, dit-on à l'époque. Mais lorsque sonne l'heure de la revanche, après les accords de Taëf (octobre 1989), qui laissent Aoun seul et un moment désemparé, Geagea tergiverse. Sollicité de toutes parts, y compris par les Etats-Unis, il se voit offrir un portefeuille ministériel de son choix, consécration de son entrée dans l'establishment. Mais il sombre dans des hésitations sans fin et rate toutes les occasions, laissant toutefois clairement paraître qu'il est tenté par ces chants de sirène. Après le « sans faute », c'est le parcours « tout en fautes »...

Le général Aoun, lui, au contraire, n'a pas une minute d'atermoiement, saisit la balle au bond et se taille une popularité dans le réduit chrétien qui l'autorise à tout entreprendre, y compris éliminer Geagea et sa milice qui ne font plus le poids et qui, pour lui, sont les félons d'une cinquième colonne potentielle. C'est le deuxième temps de l'action anti-Forces libanaises du général qui, en ces jours de malheur, bat son plein. Acculé dans ses derniers retranchements, Samir Geagea se bat le dos au mur. Ses Forces libanaises retrouvent un punch qu'on ne leur connaissait plus, bloquant l'armée du général pendant une semaine avant de flancher. En vrai nordiste, Geagea est un tenace. Cela peut-il encore le sauver ?

LUCIEN GEORGE

IRAN

M. Khamenei renouvelle la « condamnation à mort » de Salman Rushdie

Le guide de la République islamique, M. Ali Khamenei, a réaffirmé vendredi 9 février la validité du décret religieux *(fatwa)*, prononcé le 14 février 1989 par l'imam Khomeiny, condamnant à mort Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, et il a déclaré que *« cette sentence devait être exécutée »*.

Intervenant comme imam de la prière du vendredi à l'université de Téhéran, M. Khamenei a indiqué que *« la sentence de mort prononcée il y a un an contre l'auteur de ce complot culturel à l'encontre de l'islam reste toujours en vigueur et doit être appliquée »*.

Le *fatwa* de l'imam prononcé le 14 février 1989, avait provoqué la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Téhéran en mars. Depuis, les relations entre les deux pays se sont dégradées. Neuf Iraniens expulsés de Grande-Bretagne pour *« raisons de sécurité nationale »* sont arrivés vendredi à Téhéran, portant à 32 le nombre des Iraniens expulsés de Grande-Bretagne depuis la rupture des relations diplomatiques.

Par ailleurs, un Britannique, Roger Cooper, accusé d'espionnage, est en prison à Téhéran depuis 1985 sans avoir encore été jugé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE-DU-SUD

Les Noirs s'impatientent devant le retard apporté à la libération de M. Mandela

Une semaine après le discours « historique » du président De Klerk devant le Parlement, le mystère demeure entier sur la date à laquelle sera libéré M. Nelson Mandela. Au sortir d'une longue rencontre avec le chef historique du Congrès national africain (ANC), vendredi 9 février, une délégation du Front démocratique uni a déclaré que *« ce retard était absolument inacceptable »*. *« Nelson Mandela ne pose aucune condition à sa libération »*, a insisté le porte-parole de la délégation. M. Gerrit Viljoen, ministre du développement constitutionnel, a indiqué que la levée de l'état d'urgence était l'*« affaire de quelques semaines »*, alors que, pourtant, l'agitation grandit dans les cités noires (townships) et que les extrémistes blancs promettent de *« ne pas se laisser conduire à l'abattoir comme des agneaux »*. D'autres voix, dans les milieux gouvernementaux, ont aussi évoqué la possibilité d'une amnistie politique. M. De Klerk doit en effet veiller à ne pas perdre le bénéfice de ses initiatives et à ne pas se mettre M. Nelson Mandela à dos dès sa sortie de prison. Ce dernier vient d'exprimer le souhait d'être libéré sur place, à Paarl, près du Cap, et non pas transporté par les soins du gouvernement à Soweto.

En attendant le « cousin » Nelson...

QUNU (Transkei)

de notre envoyé spécial

La coutume est ce qu'elle est : les ancêtres n'attendent pas. *« Dès qu'il sera libéré, Nelson devra se dépêcher de venir ici, car il faut qu'il jette une poignée de terre sur les tombes de ses parents. Ensuite, on tuera un mouton en son honneur. Et puis après, on parlera de tout : on a des tas de choses à se dire »*, explique Agrinette Mandela, soixante-cinq ans, cousine germaine du plus célèbre prisonnier du monde ; impatiente, comme tous ceux de Qunu, son village natal, de revoir cet enfant du pays qui eut un autre destin que le leur. *« On nous a si souvent annoncé qu'il allait sortir*, dit-elle. *Chaque fois, on s'est réjoui trop vite et on a été* déçu ».

Son cousin, Agrinette se rappelle l'avoir vu plusieurs fois au village avant 1964, lorsqu'il était encore libre de ses mouvements. Mais elle ne lui a jamais rendu visite en prison, même lorsque le gouvernement lui avait permis de recevoir sa famille au grand complet, en juillet dernier, à l'occasion de son soixante et onzième anniversaire. *« Je n'avais pas assez d'argent pour aller au Cap et j'avais aussi un peu peur »*, avoue-t-elle.

Tout le monde ici avait été choqué que Nelson n'ait pas été autorisé à assister, en septembre 1968, à l'enterrement de sa mère. *« Il nous a envoyé un télégramme pour nous dire d'organiser les funérailles sans lui. »* Les « vieux » doivent remonter très loin dans leur mémoire pour ramasser leurs souvenirs, car Rolihlahla, « celui qui se crée des problèmes », comme on l'appelait alors avec prémonition, quitta Qunu dès l'âge de douze ans pour être confié, par son père malade, à la tutelle d'un oncle, le chef David Dalindyebo, qui habitait Mqekezweni, un village voisin, où il y avait une école. C'était un gamin sans histoire. *« Il était gentil, tranquille et brillant*, se souvient France Mamkono, une de ses nièces. *Il adorait la lecture et le football. »*

La hutte au toit de chaume où il couchait et celle qui, à quelques pas de là, servait de salle de classe, sont toujours sur pied, comme la petite maison de son oncle, où il étudiait et prenait ses repas. Sur une table, dans un cadre, la photo de Nelson lorsqu'il avait une vingtaine d'années, un peu guindé dans son costume de ville, les bras croisés, le regard vif et énergique. C'est à cette époque que Nelson décida de quitter les siens pour mener sa vie comme il l'entendait, d'autant que son tuteur, qui était paraît-il *« très sévère avec lui »*, s'était mis en tête de le marier. *« Un jour, avec son cousin Justice*, raconte France, *en l'absence du chef Dalindyebo, il vola deux vaches car il avait besoin d'argent pour se rendre à Johannesburg »*.

Son goût pour la politique, ce sont les anciens de sa tribu, les Tembus, qui, peu à peu, le lui donneront. *« Ils parlaient des jours heureux avant l'arrivée de l'homme blanc*, écrira-t-il plus tard. *Le pays nous appartenait, tout comme la terre, les forêts et les rivières... »*. Conversations à bâtons rompus : Nelson prendra conscience qu'il doit faire quelque chose pour « son » peuple.

Une petite ferme

A Qunu où, peu ou prou, tout le monde se dit « cousin de Nelson » et s'appelle Mandela, on attendait des jours meilleurs. *« Nous sommes plus pauvres que de son temps*, se plaint Agrinette. *On n'a plus de bêtes pour labourer la terre. »* Il est vrai que ce village, situé à une trentaine de kilomètres d'Umtata, la capitale de l'Etat « indépendant » du Transkei, fait de huttes dispersées sur les flancs d'une colline verdoyante, manque de tout. Quelques échoppes et une chapelle méthodiste, mais pas d'eau - il faut aller la puiser à la rivière - et pas d'électricité, pas d'école et pas de dispensaire. Ici, on est fermier de père en fils : un peu de cultures - quelques carrés de maïs et de haricots - et un peu d'élevage - quelques vaches et quelques moutons. Les habitants de Qunu ont de très petits moyens. La maison natale de Nelson s'est écroulée il y a déjà bien longtemps ; *« on n'avait pas assez d'argent pour la réparer »*, confie Agrinette.

Mais - question de dignité et de reconnaissance - les gens de Qunu, les Tembus, ont décidé de reconstruire une petite ferme pour leur fameux « cousin ». *« Nous avons déjà choisi un terrain*, précise Agrinette. *Il va falloir maintenant que le gouvernement sud-africain et tous les gouvernements étrangers qui aiment Nelson nous donnent l'argent pour la bâtir. »*

De politique, les habitants de Qunu ne veulent guère discuter, car ils disent ne pas y connaître grand-chose ; et, du Congrès national africain (ANC), encore moins, car sa légalisation est trop récente. Pour les plus jeunes, Nelson est un mythe. L'instituteur Mquekazeweni en parle souvent à ses élèves : *« Je leur explique qu'il s'est battu pour eux »*. Tous, affirment le plus naturellement du monde que Rolihlahla, qui gardait les troupeaux, a bien mérité de devenir aujourd'hui *« le roi de l'Afrique du Sud »*.

JACQUES DE BARRIN

NIGER

Sanglante répression d'une manifestation étudiante

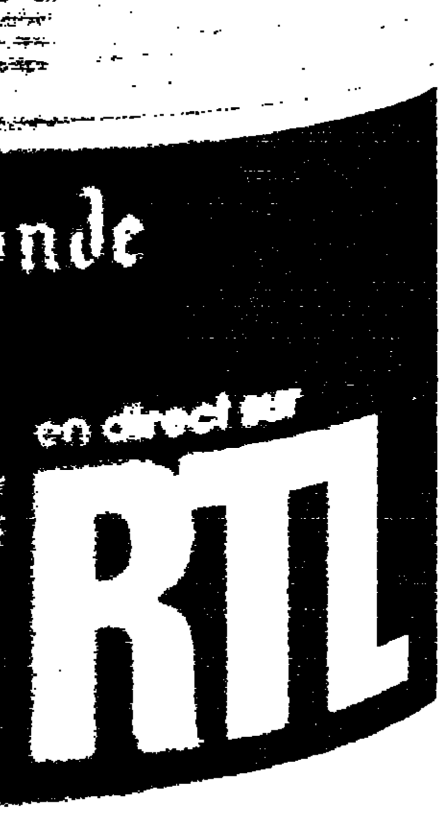
Plusieurs personnes ont été tuées et de nombreuses autres ont été blessées vendredi 9 février à Niamey au cours d'affrontements durant une importante manifestation d'étudiants et de lycéens, ont indiqué plusieurs sources interrogées par l'AFP depuis Abidjan.

Entre cinq et dix personnes auraient été tuées. Ces chiffres n'ont toutefois pas été confirmés de source officielle. Cinq corps ont été transportés au centre hospitalier universitaire de Niamey, où sont également soignés de nombreux blessés. Beaucoup de victimes ont été atteintes par des balles, a précisé une bonne source.

Les affrontements se sont produits lorsque plusieurs centaines d'étudiants partis de l'université se sont heurtés à une centaine de policiers chargés de leur interdire l'accès au centre-ville. Les forces de l'ordre sont parvenues à refouler les manifestants sur le pont Kennedy, qui enjambe le Niger et qui relie la ville de Niamey à l'université. Plusieurs témoins ont affirmé avoir entendu des coups de feu lorsque les policiers ont chargé.

Le calme était revenu vendredi en fin de matinée, mais la police interdisait toujours le passage du pont Kennedy. Le président Ali Saibou a regagné Niamey en fin de journée, venant de Bissau.

L'Université était paralysée depuis jeudi par un mouvement de grève déclenché par les étudiants, qui s'inquiètent pour leur avenir en raison de l'arrêt des recrutements dans la Fonction Publique. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

En visite à Moscou

M. Kohl va tenter de persuader les Soviétiques de ne pas faire obstacle à une rapide réunification de l'Allemagne

Le chancelier Kohl et son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, étaient attendus samedi 10 février à Moscou pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques. Vendredi dernier, ils avaient reçu une réponse positive de M. Mikhaïl Gorbatchev à une demande de rencontre formulée le 14 décembre 1989 par Bonn. Le chancelier avait, à l'époque, l'intention d'exposer au chef de l'Etat soviétique son « plan en dix points » pour l'unité allemande.

BONN

de notre correspondant

Deux mois ont passé, et la situation s'est notablement modifiée. La décomposition du régime est-allemand s'est accélérée, la revendication unitaire devient chaque jour plus puissante dans les manifestations populaires. soixante- dix mille personnes ont quitté la RDA au mois de janvier et cette hémorragie ne semble pas près de s'arrêter. Tous les plans échafaudés à Bonn et dans les autres capitales qui partaient du principe que le processus de rapprochement entre la RDA et la RFA devait soigneusement être contrôlé – et que l'on ne devait pas pousser la roue de l'Histoire – ont été mis à mal par l'évolution sur le terrain. On craint maintenant une *« naissance en catastrophe » (Sturzgeburt)* de l'Allemagne unie, qui risque de mettre en péril ce nouvel équilibre européen que l'on cherche à construire sur les ruines du communisme stalino-brejnévien.

En deux mois, l'idée que l'unité allemande est inéluctable dans un avenir proche s'est imposée à des chefs d'Etat qui, pour la plupart, auraient préféré la voir repoussée à une échéance beaucoup plus lointaine. *« Celui qui vient trop tard sera puni par l'Histoire »*, avait écrit M. Mikhaïl Gorbatchev, le 7 octobre dernier, sur le livre d'or de la Chambre du peuple de RDA. Un constat dont la pertinence allait se révéler moins de deux semaines plus tard : Erich Honecker était renversé, entraînant dans sa chute un régime puis un Etat dont des millions d' habitants ont maintenant pris congé.

Le numéro un soviétique et le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, ne tiennent pas, eux, à venir trop tard. M. Gorbatchev affirmait à la mi-janvier que l'Union soviétique n'émettait pas d'*« objections de principe »* à l'unité allemande, et M. Modrow lançait alors, avec la bénédiction de Moscou, son plan d'unification de l'Allemagne *« patrie unie »*, mais neutre militairement.

Elections en RDA avant le 18 mars ?

Le chancelier confère à son voyage à Moscou une « importance clé » dans le processus en cours. Visiblement soulagé par l'issue des débats du plénum du comité central, il arrive dans la capitale soviétique bien décidé à faire comprendre à ses interlocuteurs la gravité de la situation en RDA, et donc la nécéssité d'agir rapidement, plus rapidement même qu'il ne l'aurait lui-même souhaité. Un haut responsable de la chancellerie, soucieux de bien faire comprendre ce message alarmiste aux journalistes qui accompagnent M. Kohl à Moscou, a forcé le trait. Selon ce haut responsable, qui parlait sous le couvert de l'anonymat, il n'est pas certain que Berlin-Est puisse attendre le 18 mars pour la tenue des élections tant est patent l'*« écroulement de l'autorité de l'Etat »*. Il ajoutait que la RDA pourrait *« dans peu de jours être dans l'incapacité de faire face à ses obligations »*. Ces propos suscitaient immédiatement un tollé à Berlin-Est, où le porte-parole du gouvernement, M. Wolfgang Meyer, les qualifiait d' *« insensés »*. A Bonn, M. Hans Klein, qui avait assisté au *briefing* aux côtés du haut responsable, devait, quelques heures plus tard, publier un communiqué démentant les propos de ce dernier... Cette volonté de peindre sous les couleurs les plus noires la situation en RDA vise à pousser M. Gorbatchev vers une attitude consistant à remettre totalement la régie de la suite des événements à la RFA. L'URSS n'a pas les moyens d'intervenir pour stabiliser la situation politique et économique en RDA, estime-t-on dans les milieux gouvernementaux de Bonn, elle envisage même de réduire ses livraisons de produits énergétiques.

La République fédérale, comme l'a souligné vendredi le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, s'estime en mesure, sans mettre en danger ses équilibres fondamentaux, d'assumer l'union économique et monétaire avec la RFA, et souhaite qu'on la laisse agir comme elle l'entend. M. Helmut Kohl présentera la version apocalyptique du scénario-catastrophe d'une RDA tombant dans le chaos et l'anarchie, et où les troupes soviétiques pourraient être en butte à une colère populaire dévastatrice.

M. Hans-Dietrich Genscher se fera lui rassurant. Il expliquera que l'unification de l'Allemagne ne serait pas synonyme d'extension de la zone d'influence de l'OTAN, comme il l'a exposé à plusieurs reprises la semaine passée. Selon lui, les intérêts de sécurité de l'URSS pourraient être préservés par la démilitarisation du territoire de la RDA.

Les Allemands de la Volga

Un autre problème, moins urgent, mais tout aussi porteur d'orage pour l'avenir, devrait être évoqué dans les conversations de Moscou, celui de la minorité soviétique de souche allemande. Bonn voit en effet avec effroi s'instaurer la liberté de voyage pour les citoyens soviétiques : cela pourrait provoquer un afflux en République fédérale de ces Allemands de souche dont le nombre est estimé à quelque deux millions, et dont une partie non négligeable seraient désireux de profiter de la loi ouest-allemande leur assurant accueil et soutien dans la mère patrie. Dans ce domaine, le gouvernement de Bonn est dans une situation intenable : il lui est impossible de modifier son code de la nationalité fondé sur le « droit du sang », sans renier ses principes fondamentaux. Mais il ne peut pas non plus, dans les circonstances actuelles, ouvrir les portes du pays à une immigration massive très impopulaire. C'est pourquoi il presse M. Gorbatchev de rétablir les citoyens d'origine allemande dans leurs droits nationaux et culturels et la République autonome des Allemands de la Volga, supprimée par Staline, seul moyen à ses yeux de freiner un exode massif vers la RFA.

Enfin, le chancelier n'arrive pas à Moscou les mains vides . Le gouvernement fédéral vient en effet de débloquer une aide alimentaire d'un montant de 220 millions de deutschemarks pour l'URSS, un cadeau qui dans l'esprit des dirigeants de Bonn, devrait contribuer à consolider la position de Mikhaïl Gorbatchev.

LUC ROSENZWEIG

Réunis à Berlin-Ouest

Les partis socialistes de la CEE affirment « l'inviolabilité des frontières existantes »

L'Union des partis socialistes de la CEE (UPSCE), qui a tenu son dix-septième congrès les 8 et 9 février au Reichstag à Berlin-Ouest,a marqué son attachement à *« l'inviolabilité des frontières existantes depuis la seconde guerre mondiale,en particulier la frontière occidentale de la Pologne,élément fondamental de la sécurité en Europe »*. Par ailleurs,l'UPSCE a accepté l'adhésion du Parti social-démocrate autrichien. M. Guy Spitaels (Belgique), dont le mandat de président a été reconduit pour deux ans,a indiqué qu'il s'agissait de se préparer aux futures négociations sur l'appartenance de l'Autriche à la Communauté.

BERLIN-OUEST

de notre correspondant

« C'est dans le cadre d'un renforcement de la Communauté et d'une perspective européenne globale sous forme confédérale que peut se faire l'unification allemande ». M. Pierre Mauroy a ainsi exprimé le sentiment général des socialistes européens qui écartent toute réserve à l'idée d'un retour à une seule Allemagne mais demandent que l'Europe s'engage résolument sur la voie de l'intégration politique.

Le congrès de Berlin se réfère d'ailleurs aux propositions de M. François Mitterrand de confédération européenne *« qui mérite un examen attentif »*. M. Willy Brandt a insisté pour que la réflexion soit accélérée afin *« d'aller plus loin dans la formulation d'un concept global de l'Europe et d'éviter la menace des errements nationalistes et de la balkanisation de l'Europe centrale »*.

Ce manque de vision d'un nouvel équilibre européen est significatif dans le domaine de la défense. La résolution de l'UPSCE ne consacre que quatre lignes à cette question. Le texte recommande *« une ostpolitik active des Douze qui doit aller de pair avec la poursuite du processus de désarmement en Europe visant à l'établissement d'un futur partenariat en matière de sécurité entre l'Est et l'Ouest »*.

Pas un mot n'est toutefois consacré à l'avenir possible de l'alliance atlantique et du pacte de Varsovie. Il en va de même pour le statut du territoire de la RDA lorsque l'unité allemande sera réalisée. Les réponses des dirigeants socialistes aux nombreuses questions posées à ce sujet n'ont apporté aucun éclaircissement. Seule la volonté de refuser la neutralité de l'Allemagne s'est exprimée nettement.

Appui à M. Gorbatchev

La prudence de l'Union socialiste est aussi manifeste à l'égard des partis sociaux-démocrates des pays de l'Est, excepté de celui de RDA qui a reçu le soutien de l'UPSCE dans la campagne pour les élections du 18 mai. La résolution envisage *« une intense coopération »* entre eux mais le débat a donné l'occasion à plusieurs personnalités – MM. Spitaels, Brandt, Enrique Baron, président de l'Assemblée de Strasbourg – d'exprimer leurs réserves à ce stade sur la fiabilité *« de partis frères »* de l'Est.

En échange, l'appui est total à *« la politique de Mikhaïl Gorbatchev de renouveau démocratique et de coopération en Europe »*. Nul orateur n'a reçu un accueil aussi chaleureux que M. Valentin Faline, responsable de la section internationale au comité central du PC soviétique. Il est vrai que ce proche de M. Gorbatchev a déclaré que *« les sociaux-démocrates n'étaient pas des ennemis mais des partenaires »*.

MARCEL SCOTTO

Washington et Moscou prévoient de détruire « l'essentiel » de leurs armes chimiques

Suite de la première page

Il est vrai que la situation de l'URSS est ici différente de celle de son rival, puisque ses alliés tchécoslovaques et hongrois demandent le retrait rapide et total des troupes soviétiques qui stationnent sur leur territoire, ce que Moscou a accepté en principe : Prague a annoncé vendredi qu'un premier départ aura lieu en février, avant la signature d'un accord, mais aucune date n'a encore été fixée pour la fin de ce retrait, qui porte sur 80 000 hommes au total et que le gouvernement tchèque souhaite voir achevé cette année.

Il n'a pas été question apparemment, entre M. Baker et ses hôtes, de l'autre problème soulevé antérieurement par Moscou à propos des troupes des pays européens (France, Grande Bretagne, Belgique et Pays-Bas) stationnées en RFA. Le secrétaire d'Etat emporte en tout cas la proposition de M. Gorbatchev à Ottawa, où il la soumettra aux ministres des affaires étrangères de l'OTAN.

– La réduction des armements stratégiques :

Poursuivant leur objectif de conclure cette année un traité START sur une réduction de 50 % de leurs arsenaux à longue portée, Américains et Soviétiques ont déblayé une série d'obstacles techniques. Ils se sont notamment entendus en principe pour exclure du champ du traité la question des missiles de croisière lancés de la mer (ALCM), qui empoisonnait les négociations depuis des années, Washington et Moscou ne s'entendant pas sur les mesures de vérification.

– Le statut de l'Allemagne réunifiée :

M. Baker avait étonné quelque peu en déclarant lors d'une conférence de presse dans la nuit de vendredi à samedi, quelques heures avant l'arrivée de M. Kohl à Moscou, que les Etats-Unis souhaitent que l'Allemagne *« reste membre ou soit associée à l'OTAN »*. Prié de préciser ses propos, il a ajouté : *« La position que préfèrent les Etats-Unis est que l'Allemagne reste membre de l'OTAN. Notre point de vue, notre espoir, c'est que l'unification de l'Allemagne se fasse dans le contexte d'une Allemagne membre de l'OTAN. Il y a possibilité d'un arrangement spécial au sein de l'OTAN. »* Reprenant la thèse de M. Genscher, le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Baker a estimé très peu probable que l'actuelle RFA fasse partie de l'OTAN *« sans que des garanties de sécurité soient données quant au déploiement des forces de l'alliance ou l'extension de sa juridiction vers l'Est »*.

Pour sa part l'agence TASS a affirmé vendredi soir que le problème allemand devait être résolu dans un cadre européen, afin d'aboutir à un *« Etat pacifique, qui (...) cherche à vivre dans des conditions de coopération avec ses voisins sans constituer une menace pour personne »*.

M. Baker devra avoir entre la mi-mars et la mi-avril, a-t-il indiqué, de nouvelles négociations avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze, pour préparer le sommet américano-soviétique de la mi-juin.

M. T.

Le « mariage de la détente »

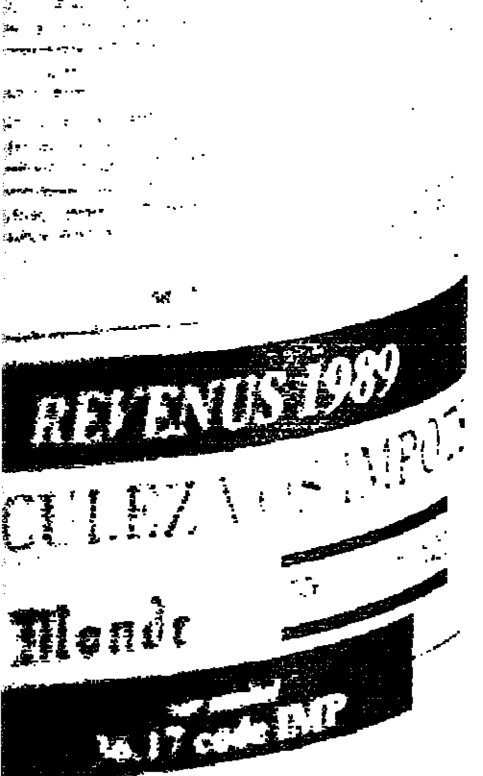
Nouveau symbole de la réconciliation des deux Super-Grands, le mariage de Roald Sagdeev, cinquante-huit ans, conseiller de M. Gorbatchev pour les affaires spatiales, et de Susan Eisenhower, trente-huit ans, petite-fille du président américain, a été l'occasion, vendredi 9 février, d'une double cérémonie soviéto-américaine.

Après la cérémonie civile, qui a eu lieu sous la faucille et le marteau d'une salle du palais des mariages de Moscou, un office religieux a été célébré dans la chapelle de la résidence de l'ambassadeur américain, en présence de deux cents invités du monde scientifique et diplomatique. Mme Elena Bonner, veuve d'Andreï Sakharov, MM. Armand Hammer, le milliardaire américain, Guenadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, des députés progressistes tels M. Iouri Afanassiev ou le poète Evgueni Evtouchenko ont notamment défilé devant les jeunes mariés. M. Baker, le secrétaire d'État américain, un instant espéré, n'a pu se libérer, mais Mme Baker était là.

Les deux époux se sont rencontrés il y a deux ans à l'Institut Eisenhower, à Newark, que dirige la petite fille d' « Ike » et où M. Sagdeev, à l'époque directeur de l'Institut de recherche spatiale de l'Académie des sciences, avait été invité pour une conférence. Après une visite dans la famille (d'origine tatare) du savant à Kazan, sur la Volga, le couple doit passer sa lune de miel en Hongrie. – *(AFP.)*

□ **M. Le Pen : réunification « légitime ».** – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front National, a déclaré, vendredi 9 février, sur la Cinq, que la réunification de l'Allemagne est *« un droit légitime »* et que *« l'on ne peut pas [y] poser de conditions »*. Selon M. Le Pen, la condition de neutralité ou celle d'appartenance à l'OTAN sont *« deux exigences contraires à la souveraineté d'un Etat »*. Il estime, d'autre part, que le danger principal pour la France et l'Europe résident dans *« la formidable armée soviétique »* et *« l'immense poussée de l'islamisme révolutionnaire »*.

□ **Réunion des Cinq Grands aux Nations unies sur le Cambodge.** – Les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies devaient se réunir dimanche 11 et lundi 12 février à New-York pour s'efforcer de trouver une solution au drame cambodgien avec la participation de l'ONU. D'autre part, depuis vendredi, le nouveau drapeau cambodgien flotte à l'ONU : à l'initiative du prince Sihanouk, la coalition antivietnamienne du Kampuchéa démocratique a en effet décidé de changer son nom en Cambodge et de reprendre le drapeau du royaume avant 1970. – *(AFP.)*



EUROPE

URSS : au plénum de Moscou

Le PC lituanien a été condamné malgré les invitations au « dialogue » de M. Gorbatchev

Moscou. – *« Il est maintenant difficile »* d'interrompre le processus d'indépendance du Parti Communiste lituanien ou de le reporter au XXVIII[e] congrès du Parti communiste soviétique, prévu fin juin – début juillet, a déclaré devant le plénum du comité central du PC soviétique, le premier secrétaire du PC lituanien, M. Algirdas Brazauskas, dont l'intervention a été publiée vendredi 9 février dans la presse. Le PC lituanien s'était proclamé indépendant du Parti communiste soviétique en adoptant un programme et des statuts propres en décembre 1989.

Après avoir critiqué ceux qui veulent maintenir *« l'unité du Parti Communiste soviétique à n'importe quel prix »*, M. Brazauskas a souligné que la politique menée par le Parti Communiste lituanien ne signifiait pas *« le chaos et un appel à la division, mais une recherche sans laquelle il est douteux qu'il puisse y avoir des progrès »*.

M. Gorbatchev avait auparavant tenu des propos modérés en faveur des communistes lituaniens, en insistant notamment sur la nécessité de maintenir le dialogue avec eux et sur leur désir de coopérer avec le PC soviétique, admettant cependant qu'*« ils proposent une forme de coopération il est vrai, très inhabituelle »*. Cela ne signifie pas toutefois, avait-il ajouté, que le comité central ou le congrès soient disposés à *« adopter entièrement n'importe quelle proposition en capitulant devant elles, si l'on peut dire. Non, nous sommes prêts à les examiner »*. Les derniers événements en Azerbaïdjan et en Arménie, avait poursuivi M. Gorbatchev, *« ont montré une fois encore à quel point il est juste de maintenir la ligne* [d'une part] *politique visant au renforcement de la souveraineté des républiques, et de l'autre visant à une fédération active »*.

Plusieurs intervenants ont ensuite vivement condamné le Parti communiste lituanien indépendant, en particulier M. Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs, qui a lancé un appel à l'unité des rangs du Parti communiste soviétique. Le plénum du comité central s'est achevé en adoptant une résolution sur la Lituanie condamnant les communistes lituaniens et les appelant à suspendre leurs décisions sur leur indépendance par rapport à Moscou jusqu'au XXVIII[e] congrès (*le Monde* du 9 février).

Les dirigeants du Front letton quittent le parti

De leur côté, les dirigeants du Front populaire de Lettonie ont décidé de quitter le parti communiste de cette république balte, a-t-on appris vendredi auprès du mouvement nationaliste letton. Le président du Front, M. Dainis Evans, ainsi que le vice-président, M. Ianis Chkapas, et deux membres de la direction du mouvement ont quitté les rangs du parti, a précisé un porte-parole du mouvement contacté au téléphone depuis Moscou.

Interfax, une publication de Radio-Moscou, a indiqué pour sa part que les membres du Front populaire estimaient que le seul moyen pour sortir de la crise actuelle dans le Parti serait la dissolution du Parti communiste letton. Une conférence des partisans d'un Parti communiste letton indépendant du PCUS doit se tenir le 24 février à Riga, a ajouté Interfax.

Pas de pogroms prévus...

Moscou. – Le KGB a lancé vendredi 9 février un appel au calme, en affirmant que les rumeurs qui courent sur des pogroms en préparation contre les Juifs et d'autres minorités étaient sans fondement.

A Léningrad, des tracts appelant à un pogrom contre les Juifs le 5 mai ont été distribués. A Moscou où la communauté israélite compte 200 000 membres, nombreux sont les Juifs qui se disent décidés à quitter le pays pour des raisons de sécurité.

Les services de sécurité soviétiques affirment avoir pris des mesures pour protéger tous les ressortissants soviétiques, et accusent les media de jeter de l'huile sur le feu en propageant les rumeurs.

« Aucune preuve concrète n'est venue étayer les rumeurs de pogroms », a déclaré le KGB dans une déclaration publiée par l'agence Tass. L'hebdomadaire *Literatournaïa Gazeta* a fait savoir *mercredi qu'il avait été submergé d'appels de lecteurs* inquiets. Ainsi, l'un d'eux demandait : *« Excusez-moi, mais est-ce que les pogroms auront lieu à Moscou et à Leningrad, ou aussi à Kiev? »*. L'hebdomadaire dénoncait ces menaces de pogroms, les jugeant en contradiction avec les idéaux russes. – *(AFP.)*

□ **Le Parlement lituanien abolit la censure.** – Le Soviet suprême de Lituanie a adopté, vendredi 9 février, une loi sur la presse supprimant toute censure, qui doit entrer en vigueur le 1[er] mars, a annoncé l'agence Tass. *« Les moyens d'information sont libres et ne sont pas soumis à la censure. Il n'est toléré aucune entrave à leur activité, tant au niveau de la rédaction qu'à celui de la diffusion »*, indique le texte diffusé par l'agence. L'examen d'une loi sur la presse, qui est en préparation au niveau fédéral, a été reporté à plusieurs reprises par le Soviet suprême de l'URSS. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Des divergences demeurent sur la date des élections

La première réunion du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN) s'est achevée vendredi 9 février à Bucarest en fin de soirée. Les participants devraient se retrouver mardi prochain pour procéder notamment à l'élection du président du CPUN, selon toute vraisemblance M. Ion Iliescu, qui était à la tête du Conseil du Front de salut national au pouvoir depuis la chute du réegime Ceausescu. Les sièges du Conseil provisoire ont été répartis de la manière suivante : 105 représentants des partis politiques (3 délégués pour chacun des 35 partis présents) ; 105 membres du Front de salut national ; 27 représentants des minorités nationales ; – 3 représentants de l'association des anciens détenus politiques ; – 1 Président. Le Conseil provisoire, qui jouera en fait le rôle de Parlement jusqu'aux prochaines élections générales, devrait encore préciser ses attributions. Au cours de la réunion de vendredi, des divergences sont déjà apparues entre les représentants du Front de salut national et ceux des partis politiques traditionnels. Ces derniers ont demandé une nouvelle fois le report au mois de septembre des élections prévues pour le 20 mai. Les responsables du Front, majoritaires au sein du Conseil provisoire, s'y sont opposés. – *(AFP.)*

□ **La Securitate toujours présente, affirment quarante-six intellectuels.** – La population roumaine met en doute le démantèlement de la Securitate, la police secrète qui terrorisait le pays sous le régime Ceausescu, affirment quarante-six intellectuels dans une lettre ouverte publiée vendredi 9 février à la une du quotidien *Romania Libera*. *« Peut-on parler de victoire de la révolution lorsque la peur et les menaces physiques et psychologiques perdurent ? »*, s'interrogent les signataires. Les intellectuels affirment que plusieurs questions sur la Securitate restent en suspens. Quels étaient les effectifs de la police secrète avant le soulèvement du 22 décembre ? Combien de ses éléments ont été tués ou arrêtés ? Combien sont toujours en activité ? Peuvent-ils adhérer aux nouveaux partis politiques et même y détenir des responsabilités ? – *(Reuter.)*

□ **Démission du directeur de la radio-télévision.** – Le directeur de la radio-télévision roumaine, M. Aurel Dragos Munteanu, a démissionné vendredi 9 février, à la suite de nombreuses critiques visant le contrôle exercé par le Front de salut national (FSN), au pouvoir, sur l'audiovisuel. M. Munteanu a déclaré avoir démissionné car *« le déchaînement incontrôlé d'affrontements politiques devient insupportable »*. Un grand nombre de Roumains estiment que depuis le renversement de Nicolae Ceausescu la radio-télévision roumaine (RTVL) se fait pour l'essentiel l'écho de la propagande du FSN. – (*Reuter.)*

Un bébé roumain séropositif confié en adoption à des Américains

Une famille résidant aux États-Unis vient de découvrir, au cours d'un voyage à Bucarest, que l'un des deux enfants qu'elle avait adoptés légalement était porteur du virus du sida. Les « passeports » étaient déjà prêts, les formalités terminées. Les parents américains persisteront-ils à adopter le jeune garçon, actuellement à l'orphelinat numéro un de Bucarest ? Dans cette hypothèse, on ignore encore si la législation américaine ne s'opposerait pas à l'entrée de l'enfant sur son territoire, dont l'accès est interdit aux séropositifs classés contagieux.

Le cas risque de se répeter : selon les dernières données épidémiologiques, 706 enfants roumains sur 2184 déjà examinés sont porteurs du virus du sida. Et le ministre roumain de la santé, M. Dan Enachescu, estimait récemment qu'un enfant sur deux était séropositif dans certains orphelinats, à la suite de l'utilisation répétée de mêmes seringues et du recours fréquent aux microtransfusions sanguines.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé, vendredi 9 février, un plan d'urgence pour lutter contre cette épidémie pédiatrique, comprenant l'envoi immédiat de cent mille équipements d'analyse de sang. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **RDA : 3 morts et vingt-cinq blessés dans une usine chimique.** – Trois personnes sont mortes et vingt-cinq autres ont été blessées, dont certaines très grièvement, à la suite d'une explosion accidentelle qui s'est produite le 9 février dans une unité de production de carbure du plus grand complexe chimique d'Allemagne de l'Est, à Buna, près de Halle (sud-ouest du pays). Une commission d'enquête a été mise en place pour étudier les causes de cet accident, le plus grave survenu depuis la création de l'usine il y a plus d'un demi-siècle. – *(AFP., Reuter.)*

□ **Rétablissement des relations diplomatiques entre Prague et Tel-Aviv.** – La Tchécoslovaquie et Israël ont rétabli vendredi 9 février leurs relations diplomatiques, rompues par Prague en 1967. L'accord a été signé à Prague par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, et par son homologue tchécoslovaque, M. Jiri Dienstbier. Celui-ci a déclaré : *« Je suis très heureux que nous puissions nous rencontrer et remédier à l'idiotie de la rupture des relations avec Israël »*. M. Arens a rappelé de son côté que la Tchécoslovaquie *« fut l'un des rares pays à apporter une assistance importante à Israël dans les heures de besoin »*, en 1948. – *(AP.)*

□ **Rétablissement des relations diplomatiques entre la Hongrie et le Vatican.** – La Hongrie et le Vatican ont signé vendredi 9 février un accord sur le rétablissement de leurs relations diplomatiques rompues en 1945 à la suite de l'entrée de l'armée rouge en Hongrie et de l'expulsion du pays du nonce apostolique. Le document a été signé par le cardinal secrétaire d'Etat Agostino Casaroli et le premier ministre hongrois.M. Miklos Nemeth, lors d'une cérémonie au Parlement à Budapest. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : acquittement d'un « parrain » présumé

L'intouchable Gotti

NEW-YORK

correspondance

« John Gotti est non coupable. » Après l'annonce de ce verdict, vendredi 9 février, le juge Edward McLaughlin a dû menacer d'infliger trente jours de prison aux membres de l'assistance qui applaudissent à tout rompre. Celui que l'on surnomme *« le Fringant »*, en raison de son élégance, n'en a cure. Considéré par les procureurs comme le « parrain » du clan Gambino de la mafia, il a su, une fois encore, conserver sa *réputation d'« invincible »*.

Accusé d'avoir commandité en mai 1986 un attentat contre John O'Connor, un des chefs du syndicat des menuisiers de New-York qui avait saccagé l'un de ses restaurants, il risquait vingt-cinq ans de prison. Le syndicaliste n'a pas osé témoigner contre lui. Le principal témoin présent, pour le compte de l'accusation, a admis que sa déposition était avant tout destinée à obtenir une remise de peine pour les soixante ans de prison qu'il purge actuellement.

Les avocats de la défense et John Gotti avaient dès lors la partie belle. Le « parrain » pouvait distribuer, devant les caméras de télévision, des coupures de 50 dollars aux sans-abri et s'engouffrer dans sa Mercedes noire, sourire aux lèvres et gros diamant au petit doigt. A ses débuts, la chance lui souriait moins.

En 1965, alors agé de vingt-quatre ans, il avait fait trois ans de prison pour cambriolage, puis un an en 1969 pour vol dans un entrepôt et enfin trois ans en 1973 pour homicide. Son casier judiciaire n'a pas influencé les douze jurés qui ont été sequestrés dans un hôtel, pendant plus de trois semaines, pour raisons de sécurité. Il semblerait qu'Hollywood s'intéresse maintenant au *« Fringant »* .

AFSANE BASSIR POUR

« Irangate » : M. Reagan témoignera sur écran

M. Ronald Reagan a accepté, vendredi 9 janvier, de fournir son témoignage sous forme d'enregistrement vidéo, lors du procès de son ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. John Poindexter, jugé pour son rôle dans le scandale de l'« Irangate ». Dans un document remis à la cour, les avocats de l'ancien président ont demandé qu'il soit autorisé à apporter son témoignage à Los Angeles (Californie) le 16 février, soit quatre jours avant le début – à Washington – du procès de M. Poindexter, accusé d' *« association criminelle »*, d'obstruction à l'activité du Congrès et de faux témoignages.

Le juge fédéral Harold Greene avait décidé lundi que M. Reagan devrait fournir un témoignage filmé et lui avait laissé jusqu'à vendredi pour se prévaloir éventuellement du privilège de l'exécutif afin d'en être dispensé. L'ancien président avait invoqué ce privilège pour refuser de remettre à la justice des extraits de son journal personnel portant, entre 1985 et 1986, sur des entretiens avec M. Poindexter relatifs à l'« Irangate ». – (*AFP.)*

NICARAGUA

Le gouvernement libère 1 190 prisonniers politiques

Le gouvernement nicaraguayen a remis en liberté, vendredi 9 février, 1 190 prisonniers politiques comme geste de conciliation avant les élections générales du 25 février. Les détenus – 1 151 reconnus coupables d'appartenance à la Contra ou de collaboration avec elle et 39 ayant appartenu à la garde nationale de l'ancien dictateur Anastasio Somoza – ont été relâchés lors d'une cérémonie à la prison de Tipitapa, près de Managua.

Habillés de vêtements fournis par la Croix-Rouge internationale, ils ont défilé un par un pour recevoir un certificat attestant leur libération. Ils sont ensuite montés à bord d'autobus pour être emmenés chez eux. La cérémonie a été suivie par des observateurs étrangers, des diplomates et des membres du gouvernement. Le président Daniel Ortega était, fait inattendu, absent. Le président du Parlement, M. Carlos Nunez, a affirmé à cette occasion que, si les prisonniers libérés récidivaient, *« tout le poids de la loi »* retomberait sur eux, y compris pour leurs délits antérieurs.

Selon le gouvernement, il n'y aurait plus de prisonniers politiques dans les prisons nicaraguayennes. Un responsable de l'administration pénitentiaire a précisé que seuls restent incarcérés 2 000 *« droit commun »* et 156 anciens militaires sandinistes. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE

Les campus sous haute surveillance

Pékin a rendu public, vendredi 9 février, un nouvel ensemble de règlements restreignant la très relative liberté des étudiants sur les campus, effort supplémentaire pour empêcher la résurgence de la contestation à la faveur des changements intervenant en Union soviétique. Par ailleurs, la rectification idéologique gagne les « zones économiques spéciales », situées à la limite du monde capitaliste.

PÉKIN

de notre correspondant

Question : pourquoi prendre la peine de réinterdire ce qui est déjà interdit ? Réponse : parce que les garde-fous de la « dictature du prolétariat » ont tendance, dans le reste du monde, à tomber à un tel rythme que le régime de Pékin n'a qu'une confiance limitée dans sa propre stabilité.

Le nouveau règlement émis par la commission d'Etat (ministère) de l'éducation ne précise pas, croit-on savoir, que les diplômés de l'enseignement supérieur devront « rembourser » l'Etat en travaillant pendant cinq ans après l'obtention de leur peau d'âne et avant de pouvoir postuler à une bourse pour l'étranger. Il ne fait pourtant pratiquement aucun doute qu'une mesure de cet ordre a été adoptée afin de mieux contrôler les étudiants souhaitant se rendre en Occident pour y parfaire leur formation... ou connaître un autre monde.

Le texte, en revanche, leur interdit explicitement de se livrer à des activités telles que la circulation d'ouvrages *« réactionnaires ou obscènes »*, la rédaction de dazibaos, la formation d'organisations indépendantes ou la publication de revues parallèles. Ces dispositions figurant déjà dans moult lois et autres règlements administratifs, on en est conduit à conclure de ce nouvel accès de fièvre juridique qu'il est un sous-produit du dernier plénum de Moscou. Le pouvoir tient à faire savoir qu'il a tout particulièrement les étudiants à l'œil en ces temps de bouleversements dans le reste *du monde socialiste*.

A l'intention de ceux qui, à défaut d'avancée politique, chercheraient le salut de l'âme dans la pratique religieuse, le règlement ôte toute tentation : interdit, cela aussi, sur les campus de la Chine populaire, marxiste et officiellement athée. Même chose pour le petit commerce... L'étudiant, en Chine, est là pour étudier comme l'Etat le conçoit, point final. Coïncidence ou pas, une tentative de reprise en main idéologique a été enregistrée le même jour, pour la première fois, enregistrée dans les « zones économiques spéciales » où se pratique un capitalisme inavoué. Les médias ont rendu compte d'une conférence qui s'est tenue du 5 au 8 février dans la principale d'entre elles, Shenzhen, à côté de Hongkong, en présence du premier ministre, M. Li Peng. Celui-ci a jugé impératif de *« renforcer le travail idéologique et politique »* de manière à lutter, là aussi, contre le *« libéralisme bourgeois »*. Il convient *« d'occuper le champ idéologique avec le marxisme et la pensée de Mao Zedong »* .

Le chef du gouvernement chinois n'a pas précisé comment réconcilier la production de plus-value, à laquelle ces zones se consacrent, et l'idéologie marxiste revue par Mao et ses pairs. Sur le plan des méthodes de gestion, il a préconisé la remise sur pied, dans des limites *« souples »*, d'une planification pudiquement baptisée *« macrorégulation visant à orienter l'économie vers un développement tourné vers l'exportation »*. L'exploitation de l'homme par l'homme ou son contraire ?

FRANCIS DERON

POLITIQUE

Les assises du RPR

M. Chirac se heurte à des oppositions antagonistes

Pour la première fois depuis la fondation du RPR le 5 décembre 1976, les assises qui se tiendront dimanche 11 février au Bourget seront l'occasion d'un affrontement entre tendances dont dépendent non seulement la définition d'une ligne politique mais aussi le maintien de M. Chirac à la présidence du mouvement (*le Monde* du 10 février).

Le maire de Paris, défendant le rapport de synthèse présenté par M. Juppé, secrétaire général du RPR, se heurte à une contestation conduite par MM. Pasqua et Séguin et à l'offensive en sens inverse de M. Michel Noir, maire de Lyon. C'est seulement le 10 janvier dernier que la crise a éclaté ouvertement sein du RPR avec l'envoi d'une lettre de M. Pasqua à l'ancien premier ministre, lui disant notamment : *« Le RPR a un seul problème : c'est toi ».*

Si le réveil de M. Chirac a été brutal, c'est qu'il n'a pas vu ou voulu voir venir une secousse qui était pourtant annoncée et même programmée. A la fin du combat du 8 mai 1988, personne dans l'opposition ne pensait que M. Chirac se remettrait si lentement de l'échec présidentiel qu'il venait de subir. Sa cure de silence et de réflexion, justifiée par le fait qu'aucune échéance électorale n'était proche, a intrigué puis poussé certains à le presser d'agir de nouveau. Ceux qui devaient devenir les « rénovateurs » commencèrent à se rencontrer dès l'été 1988 autour de MM. Noir et Séguin pour faire pression sur l'ancien premier ministre. En leur nom, M. Etienne Pinte, député des Yvelines, avait même lancé un cri d'alarme dans *le Monde* du 30 août, sous un titre iconoclaste : « Le RPR a perdu son âme ». M. Charles Pasqua, de son côté, tout en contenant le Front national de M. Le Pen, cherchait à récupérer ses électeurs et favorisait la restauration d'un Centre national des indépendants autour d'un ancien élu d'extrême droite, M. Yves Briant.

Il y a un an exactement (*le Monde* du 10 février 1989), M. Séguin, dans une interview à *Paris-Match*, et M. Pasqua, au *Grand Jury RTL - le Monde* franchissaient un pas supplémentaire et se rapprochaient en demandant tous deux à M. Chirac de quitter la présidence du RPR. Le 31 mars, le sénateur des Hauts-de-Seine s'élevait avec vigueur contre l'union des partis de l'opposition que, de son côté, souhaitait ardemment M. Chirac. Le président du RPR ne changeant pas de cap sur ce sujet, M. Pasqua a chaque jour accentué sa contestation et, en septembre dernier, lors des journées des jeunes RPR à Saint-Cyprien, il ne cachait pas sa position : *« Si Chirac ne change pas de ligne, quelqu'un se lèvera dans nos rangs pour lui dire qu'il n'est pas propriétaire du mouvement gaulliste ».*

A l'égard de M. Noir, M. Chirac non plus n'a pas cédé, puisqu'il juge toujours que la *« fusion »* de tous les partis de l'opposition que propose le maire de Lyon est *« totalement irréaliste ».* Il n'ignore pas que les contacts secrets de M. Noir avec le président du Parti républicain, M. Léotard, ne sont pas encore totalement fructueux. Il a enregistré aussi que les mandataires du RPR du département du Rhône n'approuvaient pas tous leur dirigeant local, et ce dernier, à qui il a demandé *« de ne pas franchir certaines limites »*, lui a promis de le prévenir de ses prochaines initiatives.

Prétextes et défoulement

M. Chirac, pendant de longs mois, a cependant jugé que tous ces signes n'étaient pas des avertissements menaçants et il a préféré laisser M. Juppé conduire la restructuration et la démocratisation du RPR dont il l'avait chargé. Il a estimé aussi que les critiques adressées à la Rue de Lille n'étaient que des prétextes ou une manière de défoulement secondaire. Mais si tous demandaient à M. Chirac de se manifester de nouveau de façon plus active, chacun avait sa propre recette. Ce sont ces recettes antagonistes qui aujourd'hui s'opposent avec netteté.

Pour les « rénovateurs », malgré l'échec de leur tentative maladroite du printemps dernier, le salut ne pourrait résider que dans une organisation plus intégrée de l'ensemble de l'opposition. Pour les amis de M. Pasqua, qui ont reçu le renfort insolite de M. Séguin au nom du « populisme », le RPR doit en revanche retrouver les valeurs gaullistes pour redevenir un rassemblement attractif en dehors des autres partis politiques. En réalité, toutes ces impatiences sont encore contenues, car nul n'est certain de son avenir et tous ont encore le sentiment que M. Chirac est toujours incontournable. C'est pourquoi chacun souhaiterait l'avoir avec soi et le presse d'agir dans son propre sens... Naturellement.

Malgré les velléités d'émancipation des uns et des autres, l'intérêt électoral bien compris retient chacun de franchir le pas dès maintenant. M. Chirac, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, va donc s'efforcer désormais de faire cohabiter dans son Rassemblement une aile droite et une aile gauche qui peuvent lui offrir ainsi une chance nouvelle et peut-être ultime d'apparaître comme un fédérateur et même comme un rassembleur des droites modérées.

ANDRÉ PASSERON

A l'UDF

Divergences sur l'immigration

Les députés UDF se sont réunis mercredi 7 février, à l'Assemblée nationale, pour débattre de l'immigration et de l'intégration dans la perspective de la prochaine convention des états généraux de l'opposition qui se tiendra sur ce thème le 31 mars.

Les députés ont entendu un certain nombre d'experts : M. Alain Touraine, sociologue, M. Bruno Etienne, professeur en science politique et spécialiste de l'islam, ainsi que des représentants de la société civile, M. Areski Dahmani, président de l'association France-Plus, et M. Salem Kacet, conseiller municipal de Roubaix. Les députés se sont ensuite réunis à huis clos pour dégager des orientations et des mesures qui seront regroupées dans un document soumis au vote du groupe.

Rendant compte de ces travaux au cours d'une conférence de presse, M. Charles Millon, président du groupe, a indiqué que certains députés avaient souhaité l'émergence d'un « islam à la française », notamment par la mise en place d'une instance représentative sur le modèle du consistoire juif (1) Il a par ailleurs affirmé qu'il était *« urgent de mettre en œuvre les conclusions du rapport Long en matière de naturalisation ».*

Selon M. Millon, une *« politique de contrats »* s'est imposée pour résoudre les problèmes d'immigration. *« Les immigrés devraient choisir entre l'intégration en prenant la route de la naturalisation, et le retour au pays avec une indemnité »*, a-t-il indiqué. Les contrats seraient passés également avec le pays d'émigration, avec les collectivités locales, *« car il n'y aura pas de politique d'intégration si les collectivités ne mettent pas en œuvre une politique de logement et d'éducation »*, et enfin avec les entreprises pour éviter le travail clandestin.

Cette journée de travail a donné lieu à *« une discussion relativement franche »*, selon M. Millon. M. Pierre-André Wiltzer, qui participera à la rédaction du document de l'UDF en tant que représentant des adhérents directs, a fait remarquer que des lignes de clivage étaient apparues au cours des débats et qu'elles dépassaient largement les frontières partisanes des composantes de l'UDF. Il a indiqué que les députés les plus rétifs à l'intégration étaient surtout ceux qui se trouvent soumis à la pression du vote du Front national, particulièrement dans le midi de la France.

(1) Douze députés UDF-PR ont indiqué dans un communiqué, jeudi 8 février, leurs réticences devant la création d'un consistoire musulman qui *« n'est pas du ressort d'un Etat laïque comme la France ».* Ils ont indiqué que *« le groupe UDF n'a pas encore arrêté ses propositions sur l'ensemble des questions posées par la présence d'un trop grand nombre d'étrangers dans notre pays ».* Ces députés sont : MM. Robert Cazalet (Gironde), Daniel Colin (Var), Louis Colombani (Var), Willy Dimeglio (Hérault), Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes), Hubert Falco (Var), Jacques Farran (Pyrénées-Orientales), Alain Griotteray (Val-de-Marne), Denis Jacquat (Moselle), Mme Yann Piat (Var) et M. Rudy Salles (Alpes-Maritimes).

□ **M. Stoléru : M. Delors « présidentiable ».** – M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, évoque, dans un entretien publié par *Valeurs actuelles* (daté 12 février), les déclarations de certains centristes attirés par une alliance ponctuelle avec la majorité présidentielle, pour affirmer : *« Il ne faut pas se tromper de calendrier. Le problème des alliances n'est pas à l'ordre du jour. Il concerne les prochaines élections législatives de 1993. »* M. Stoleru estime que MM. Michel Rocard et Jacques Delors *« ont un profil et une capacité de rassemblement comparables »*, mais il ajoute : *« Que je sache, M. Delors n'est pas candidat à Matignon. C'est, en revanche, un candidat possible et même plausible pour l'élection présidentielle. »*

Le comité central du PCF se réunit les 12 et 13 février

La contestation monte parmi les jeunes communistes

Malgré les événements tragiques de Roumanie à la fin décembre, malgré l'accélération de la remise en cause des principes léninistes dans les pays de l'Est et malgré le malaise, grandissant ces dernières semaines, qui affecte divers secteurs liés au communisme français, la direction du PCF n'a pas jugé utile de convoquer le comité central avant les 12 et 13 février. Au cours de sa dernière réunion, du 13 au 15 décembre 1989, cette instance avait notamment adopté un rapport de M. Maxime Gremetz sur la situation internationale, dans lequel le responsable de la politique extérieure au « BP » indiquait à propos des pays de l'Est : « Nous ne savions pas tout et nous n'avions pas tout prévu. »

Le PCF est victime d'une campagne anticommuniste. La direction ne cesse de l'affirmer depuis plusieurs semaines. Le lieu où elle est la plus présente est les colonnes de *l'Humanité*, qui alimente régulièrement cette chronique dont seul l'organe central du parti semble faire ses choux gras. L'opération a pour but de polariser les efforts des militants dans la défense de l'équipe de M. Georges Marchais au détriment d'un débat interne jugé de plus en plus nécessaire par nombre de communistes. Cette distorsion entre la base et le sommet de l'organisation met en place, à bien des égards, les éléments d'une crise qui pourrait se révéler, à terme, plus grave que celle de 1984.

Il y a bientôt six ans, la déroute du PCF aux élections européennes avait provoqué un électrochoc dont les oscillations avaient atteint le comité central. A l'époque, la contestation s'était, peu ou prou, limitée à cette enceinte en frappant la haute hiérarchie du parti. Il s'agissait d'une révolte de cadres supérieurs. La direction pensait en avoir fini après avoir pratiqué un « écrémage » de cette instance et un « nettoyage » de certaines fédérations, accompagnés d'une forme moderne d'exclusion : la non-remise de carte aux récalcitrants qui avaient été contaminés par le virus de la dissidence.

Aujourd'hui, une contestation diffuse et décentralisée en même temps que souterraine domine les quelques voix divergentes qui se font encore entendre au comité central. Les facteurs de la crise sont inversés. Des militants réclament la démission de la direction du PCF dans des réunions de section. D'autres se demandent quand la direction dira *« nous ne savions pas tout »* sur la Corée du Nord. Des maires, des conseillers généraux, d'anciens députés, s'expriment vertement dans la presse de province. Des pétitions critiques circulent parmi les avocats et les médecins communistes. On dit même qu'une partie des « vétérans » commencent à gronder. Des syndicats CGT, souvent animés par l'extrême gauche, dénoncent l'alignement de la confédération sur le parti.

« Sectarisme puissance dix »

Phénomène nouveau, et dernier en date, la contestation a saisi aussi le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF). Compte tenu du recrutement – faible – des années récentes, c'était probablement le dernier bastion qui pouvait être atteint. Les jeunes adhérents n'ont pas connu les heures de gloire électorales du PCF, ils méconnaissent souvent son histoire, ils forment cette partie de la « génération Mitterrand » qui a été nourrie au pur lait anti-socialiste. *« A la JC*, confie un ancien dirigeant du Mouvement, *c'est le sectarisme du parti à la puissance dix. »* A la demande de leur direction, les militants ne rechignent pas à utiliser la méthode commando et ils se livrent à fond pour leur organisation. Cet engagement physique se fait au détriment de la réflexion politique. Les manifestations pour la libération de Pierre-André Albertini et de Nelson Mandela, au cours de ces dernières années, ont constitué, avec la création du slogan *« moins de bombes, plus d'écoles »*, l'essentiel de l'activité du MJCF. Le mouvement revendique soixante-dix mille adhérents. Il est probablement loin de la moitié, et beaucoup moins de dix mille cotisent régulièrement.

Le secteur « prépa » au, grandes écoles de l'Union des étudiants communistes (UEC), placé sous la responsabilité de Mme Sylvie Vassalo, a été décapité. L'UEC est aujourd'hui une organisation croupion qui n'a pas grand-chose à voir avec la grande UEC des années 60. Le secteur « prépa » était essentiellement actif au lycée Henri-IV à Paris et ses adhérents ont dû aller individuellement chercher leur carte à la dernière fête de *l'Humanité*. Avec peu de succès. Les quelques survivants militent maintenant dans les rangs des « reconstructeurs » du parti.

Plus récemment, un membre du bureau national du MJCF, M. Stéphane Peu, a fait part à deux reprises, en novembre et en décembre, devant les cent trente membres du conseil national, de ses doutes sur l'activité de son organisation. Il l'aurait jugée plus syndicale que politique et peu encline à se pencher sur les problèmes du socialisme réel à l'Est. Ses désaccords lui auraient valu des réponses dépourvues d'aménité de la part de M. Jacques Perreux, secrétaire général du Mouvement. Les amis de M. Peu affirment qu'il aurait perdu, dans la bataille, son poste de secrétaire politique de M. Perreux. Sa rétrogadation sera sans doute confirmée à l'occasion du prochain congrès, début mars à Gennevilliers.

Peut-être lui reprochera-t-on en coulisse, ainsi que l'indique sa « biographie » déposée Place du Colonel-Fabien, son bref passage dans les rangs des trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine. En tout état de cause, une circulaire interne adressée aux secrétaires de cercle (l'équivalent de la cellule au PCF) affirme déjà que M. Peu *« a choisi »* la période de la campagne anticommuniste *« pour faire signer, avec quelques adhérents du parti, une pétition contre le parti et sa direction et faire circuler des informations mensongères et injustes contre la direction du Mouvement de la JC, accusée de procéder à des sanctions à son égard ».*

Aucune trace d'attaque *« contre le Parti et sa direction »* ne figure dans cette lettre que cinquante-quatre signataires ont fait parvenir à M. Marchais, aux membres du comité central et à *l'Humanité*. Parmi eux, un journaliste de l'hebdomadaire *Révolution*, Sylvestre Huet, et cinq jeunes femmes qui ont été récemment dirigeantes de l'UEC : Mmes Isabelle Avran, Françoise Davisse, Christine Letrou, Isabelle Lorand et Catherine Tricot.

« Nous sommes jeunes et communistes », indique le texte, dont les signataires se réclament d'un *« socialisme humaniste et démocratique »* en estimant que le PCF devrait être le *« vecteur de cet idéal ».* Vivant les transformations à l'Est *« avec espoir »* et *« avec douleur »*, ils déclarent : *« Notre parti, qui a su être audacieux, ne peut pas aujourd'hui se maintenir hors jeu. Devant le discrédit, l'échec, et même parfois la faillite de ses « partis frères », le PCF peut-il envisager ce qu'il sera sans réfléchir à ce qu'il fut ? »*

Selon eux, *« il est inadmissible de refuser le débat de fond en pratiquant le procès d'intention, l'amalgame et la suspicion. Il est inadmissible que, confrontée à ces question, la direction du parti et* l'Humanité *ne trouvent comme réponse que l'attaque personnelle et la caricature ».* Il n'est pas certain que la Jeunesse communiste réussira, plus de cinq ans après le parti, à ouvrir un débat que le PCF lui-même... refuse encore.

OLIVIER BIFFAUD

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Les conseillers du prince

APRÈS huit années passées à la présidence de la République, comme conseiller pour les affaires industrielles, et au ministère des finances, comme directeur du cabinet du ministre, un haut-fonctionnaire raconte ce parcours exceptionnel pendant une période exceptionnelle : celle qui va de la victoire de la gauche en 1981 à sa reconquête de tout le pouvoir en 1988, après l'intermède de la cohabitation avec le gouvernement de Jacques Chirac. Alain Boublil livre ce récit après s'être démis de ses fonctions de directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, en janvier 1988, parce qu'il était mis en cause dans l'affaire liée au rachat de la société American National Can par Pechiney, opération industrielle à l'ombre de laquelle avaient été commis de fructueux *« délits d'initiés ».* La justice a été saisie et tranchera.

A l'époque, Alain Boublil avait présenté sa démission car, tenu au devoir de réserve, il ne pouvait répondre à *« la campagne de rumeurs et d'accusations »* dont il se voyait l'objet. Aujourd'hui, il s'explique sur le rôle qu'il a joué parmi les protagonistes de la transaction et qui, souligne-t-il, était bien loin de celui qu'on lui prêtait. On ne saurait donc invoquer un seul élément contre lui, sinon ses relations dans les milieux de l'industrie et de la finance, normales, après tout, pour quelqu'un qui a participé de si près au pouvoir économique. *« Erreur*, écrit-il. *J'étais bel et bien l'homme à abattre dans cette partie de chasse. Tout se passait comme si j'avais servi à faire diversion »*, conclut-il, non sans, on le devine, un brin d'amertume.

Cependant, ce n'est pas le récit de sa *« chute »*, à laquelle il a assisté en *« spectateur »*, qui fait l'essentiel de l'ouvrage, intitulé *le Soulèvement du sérail.* On ajoutera même que son véritable intérêt est ailleurs, dans le témoignage de première main qui est porté à la connaissance du public, d'une part sur la restructuration, vue des coulisses, de l'industrie nationale pendant la gestion socialiste ; d'autre part, sur le fonctionnement interne du pouvoir politique.

Aux postes qu'il a occupés et compte tenu de sa forte personnalité, Alain Boublil a pesé sur la préparation de la plupart des grands dossiers industriels. Aussi bien peut-il en parler en connaissance de cause. *« J'ai été l'un de ceux*, écrit-il, *qui ont veillé à ce que le changement politique ne soit pas entravé par l'inertie des directions et parfois des cabinets ministériels. »* Il a souvent été jugé trop interventionniste, et on se demande s'il faut vraiment s'étonner avec lui de *« l'étrange portrait »* qui a été fait de sa personne, *« pas seulement dans les cercles de l'opposition »*, et qui le présentait *« comme une sorte de deus ex machina »* ?

Il n'a pas hésité à s'engager personnellement, au risque de se heurter à certains ministres – Jean-Pierre Chevènement, par exemple – ou à certains des grands capitaines d'industrie qu'il dépeint au fil de son récit. Notons pour la bonne bouche le compliment adressé à Edith Cresson : *« Je lui souhaite seulement, parce qu'elle a des qualités, qu'il n'y ait pas autant de gens qui disent du mal d'elle que de gens dont elle dit du mal. »*

L'auteur explique que la gauche, en arrivant au pouvoir, a trouvé dans le domaine industriel – et en particulier dans la sidérurgie – la parfaite illustration du capitalisme façon Pompidou et Giscard d'Estaing : *« A coups d'influences et d'interventions publiques*, assure-t-il, *l'Etat subventionne ou prend à sa charge ce qui perd de l'argent, sans d'ailleurs, le jour où cela va mieux, en tirer un quelconque profit. »* On a, aussi, préféré utiliser *« une main-d'œuvre sous-qualifiée et sous-syndicalisée pour peupler les chaînes de production et les chantiers plutôt que, dès le début, se lancer dans une politique d'automatisation et de formation du personnel ».*

Alain Boublil reconnaît que la gauche a fait des erreurs d'analyse et de gestion, corrigées après coup, mais il observe parallèlement que les plus brillants managers de l'industrie n'ont pas eu que des succès à leur actif.

A son sens, la gauche au pouvoir a rétabli une *« vraie neutralité »* dans le choix des responsables en puisant notamment dans ses rangs. *« Dans le passé*, écrit-il, *même si vous étiez compétent, il était impensable qu'étant de gauche vous puissiez diriger une grande entreprise privée ou publique. »*

Au terme de son survol de la politique industrielle depuis 1981, il estime qu'il a manqué alors *« un outil d'intervention performant pour apporter en toute transparence les fonds propres qui sont la clé des redressements réussis ». « L'économie mixte est une réalité politique et sociale incontournable*, affirme-t-il, *il faut lui donner les outils adéquats. »*

En ce qui concerne le fonctionnement du pouvoir politique, Alain Boublil souligne le rôle joué par les réunions présidées par un collaborateur du premier ministre en présence de son correspondant à l'Elysée et des représentants des cabinets ministériels : *« C'est dans ces instances interministérielles que la France est gouvernée au jour le jour bien davantage qu'au conseil des ministres »*, dit-il.

Il montre, avec des exemples, comment la présidence de la République peut être tentée d'empiéter sur les compétences du gouvernement et comment, par déficience de celui-ci, certains dossiers remontent indûment à l'échelon présidentiel. Aux côtés de Pierre Bérégovoy, il a constaté que le ministère des finances était *« encore plus puissant que ce que l'on pouvait imaginer »* et il a eu la révélation de la *« violence »* des affrontements au sein du gouvernement.

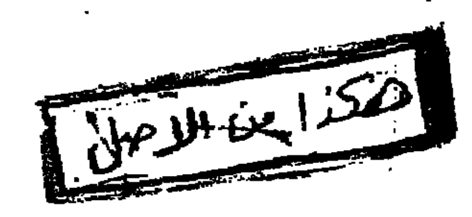
L'avantage des serviteurs *« atypiques »* du pouvoir – ainsi que se définit l'auteur en raison de son cursus – c'est, précisément, qu'ils ne font pas naturellement partie du sérail, lequel est pourvu par les filières classiques de l'ENA ou de Polytechnique. Aussi en donnent-ils une vision à la fois très personnelle et externe : ils dérangent l'ordre implicite en y dérogeant ; en l'absence d'esprit de corps, ils gardent l'esprit critique. C'est l'intérêt de leurs aventures sur ces terres méconnues.

Dans un tout autre genre, la biographie de Georges Albertini par Laurent Lemire n'en est pas moins celle d'un conseiller, *« homme de l'ombre »* dont le rôle politique a été plus grand que ne le laisse supposer un relatif anonymat. Cet enseignant arriviste est venu à la politique entre les deux guerres en adhérant au Parti socialiste par le biais de son courant pacifiste, ce qui le conduira, dans le sillage de Marcel Déat, dont il fut le proche collaborateur sous le régime de Vichy, à un national-socialisme à la française et à un anticommunisme systématique. Il refait surface en 1948 et retrouve un rôle de conseiller, non seulement à la banque Worms mais, aussi, auprès de bien des acteurs de la IVe, puis de la Ve République, en même temps qu'il anime un très efficace organe de combat contre le communisme, le bulletin *Est-Ouest*, dans lequel écrivait notamment Boris Souvarine.

A travers le portrait de cet homme de passion et d'influence et les moyens par lesquels il a agi (réseau de relations, gestion méticuleuse de dossiers plus ou moins secrets, capacité de persuasion, activisme...), c'est un autre niveau, souterrain et également méconnu, de la politique qui se révèle.

▶ ***Le Soulèvement du sérail***, **d'Alain Boublil. Albin Michel. 307 pages. 98 F.**

▶ ***L'Homme de l'ombre : Georges Albertini***, **de Laurent Lemire. Balland. 284 pages. 119 F.**



Par une action commune avec les pays de l'Est

La Communauté veut réformer la défense de l'environnement en Europe orientale

BRUXELLES

(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. Carlo Riba Di Meana, le commissaire européen chargé de la politique de l'environnement, veut réunir les ministres de concernés de la Communauté et ceux des pays de l'Est, y compris l'URSS, pour réfléchir sur les moyens d'améliorer la situation en Europe orientale.

« L'urgence est telle qu'il faudrait que la présidence irlandaise puisse convoquer cette conférence avant le 30 juin », a-t-il indiqué jeudi 8 février au cours d'une conférence de presse. *« Par le truchement des pluies acides, la Communauté subit les conséquences de l'état désastreux de l'environnement à l'Est »*, a-t-il observé, ajoutant que les installations nucléaires y étaient *« peu sûres et obsolètes »*.

Une réglementation mal appliquée

Pour inverser la tendance, il convient d'accélérer les efforts entrepris, et de regrouper les moyens financiers disponibles. Sur les 300 millions d'écus (2,1 milliards de francs) inscrits dans le budget de la CEE pour 1990 en faveur de la Pologne et de la Hongrie, 40 millions d'écus (280 millions de francs) seront affectés à l'amélioration de l'environnement. Mais la Commission proposera aussi aux Douze d'élargir à d'autre pays d'Europe centrale et orientale l'aide financière de la Communauté. Une partie de ces nouveaux crédits devrait être affectée à la défense du milieu.

M. Riba Di Meana a critiqué les nombreux Etats membres qui respectent mal la législation communautaire sur l'environnement, soit parce qu'ils transposent imparfaitement dans leur réglementation les directives approuvées à Bruxelles (auxquelles ils ont pourtant souscrit), soit parce qu'ils ne les appliquent pas ou mal. Ainsi, au 31 décembre 1989, trois cent soixante-deux procédures d'infraction ont été engagées par la Commission, dont quarante et une à l'encontre de la France. Mais ce sont l'Italie et la Belgique qui ont été le plus vivement critiquées par le commissaire pour n'avoir pas tenu compte, chacune dans quatre cas, d'arrêts de la Cour européenne de justice de Luxembourg les condamnant. M. Riba Di Meana a évoqué la possibilité d'exclure des financements communautaires en faveur de l'environnement les Etats membres responsables de manquements aussi graves.

Certaines administrations prétendent que la complexité des directives rend leur application impossible. M. Riba Di Meana rejette cet argument. Mais, reconnaissant que la mise en œuvre de certaines directives peut se révéler coûteuse, il suggère la création d'un fonds pour l'environnement (comme il existe un Fonds social, un Fonds régional, un Fonds agricole), dont l'une des tâches serait de prendre en charge une partie de ces dépenses. Il s'est ainsi référé à la proposition de directive de la Commission faisant obligation aux municipalités de traiter les eaux usées rejetées dans une rivière ou dans la mer. *« Cette directive, d'une importance fondamentale, impliquera, quand elle sera adoptée, un effort considérable pour certains Etats membres. »* Le commissaire a cité le cas de Bruxelles, dont les eaux usées sont déversées sans traitement dans l'Escaut. Le fonds de l'environnement pourrait, aussi, participer à certaines actions internationales, en particulier à des actions transfrontalières.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Marée noire en Californie.** – La nappe d'hydrocarbure échappée jeudi 8 février des soutes du pétrolier *American Trader*, transportant 100 000 tonnes de brut, a atteint de plein fouet, vendredi matin, les plages californiennes Huntington Beach et Newport Beach, où le conseil municipal a décrété un état d'urgence (*le Monde* du 10 février). Tandis que les équipes de nettoyage, aidées par plusieurs centaines de volontaires, luttaient pour contenir les dégâts sur le rivage, six navires de pompage s'efforçaient en mer de réduire la nappe, d'une longueur de 10 kilomètres environ. – *(Reuter, AFP.)*

MÉDECINE

Tout en poursuivant la grève des soins

Internes et chefs de clinique renoncent à la grève des urgences

Les internes et chefs de clinique en grève ont décidé dans la soirée du vendredi 9 février de renoncer à la grève des urgences prévue lundi. En revanche, ils maintiennent jusqu'à mercredi leur grève des soins qui se poursuit depuis quatre semaines. Cette décision a été prise *« à une large majorité »*, les internes et chefs de clinique estimant que la mobilisation devenait plus difficile. Ils manifesteront néanmoins dimanche à Paris, avec le soutien de trois syndicats de médecins libéraux (la CSMF, la FMF et le SML).

C'est finalement le vendredi 16 février que les négociations reprendront entre les caisses d'assurance-maladie et le syndicats de médecins, qui, depuis dix mois, tentent de mettre sur pied une nouvelle convention médicale.

Les syndicats CSMF, FMF et SML (ce dernier, non représentatif, ne participe pas aux discussions) ont annoncé vendredi qu'ils acceptaient d'avancer la date de la prochaine réunion alors que, la veille, ils avaient déclaré que la dernière séance aurait lieu au finish les 26 et 27 février. Ils ont par ailleurs confirmé leur intention d'appeler le 14 février l'ensemble des médecins libéraux et hospitaliers à une grève des soins non urgents.

Celle-ci ne devrait pas modifier les urgences et le suivi des soins, mais *« supprimer toutes les consultations »*. *« La situation est grave. Nous avons décidé d'agir ensemble pour débloquer la négociation »*, a affirmé le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF. Quant à M. Bernard Debré, député RPR, il a appelé *« tous ceux qui sentent que la liberté médicale est en danger à venir manifester »* dimanche à Paris.

Pour sa part, le syndicat MG-France, qui ne regroupe que des généralistes et s'oppose aux autres organisations, présentera vendredi ses propres propositions.

M. Rocard en habits « verts »

Suite de la première page

On impute aux miasmes de la décharge la responsabilité de toutes sortes de maux, malaises et même des morts ! En plein colloque gouvernemental sur « Ecologie et pouvoir », en décembre 1989, la bombe à retardement explose : on aurait enterré secrètement la dioxine de Seveso dans la décharge de Montchanin ! Le secrétaire d'Etat à l'environnement, Brice Lalonde, commence par hausser les épaules et juge la rumeur lancée par l'hebdomadaire *Politis* « *grotesque* ».

L'EPALA mis à mal

Mais, une fois de plus, la rumeur enfle, et le ministre doit se résigner à lancer une campagne de fouilles pour apaiser les craintes de la population. Il se rend même sur les lieux, où il est pris à partie par des mécontents. L'administration promet de procéder à de coûteuses – et sans doute vaines – recherches. Deuxième repli tactique d'un gouvernement qui ne veut pas se mettre à dos une population entière, alors même que les Verts et les écolos professionnels gagnent chaque jour du terrain.

Pour Serre-de-la-Fare, où, depuis plus d'un an, campent à plein temps les opposants, le gouvernement est encore plus embarrassé. Depuis 1985, l'Etat s'est engagé à aider l'EPALA (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents) à réaliser un certain nombre d'ouvrages pour régulariser les cours d'eau.

A la pointe du combat pour l'exécution des travaux, on trouve naturellement le président de l'EPALA, Jean Royer, le maire de Tours, bien installé dans l'opposition, mais aussi nombre d'élus communistes et surtout socialistes, comme les maires de Blois (Jack Lang), Orléans (Jean-Pierre Sueur), Nevers (Pierre Bérégovoy) ou Roanne (Jean Auroux).

L'opposition des écologistes aux barrages est tenue pour négligeable jusqu'aux élections municipales de mars 1989 où les Verts, au Puy, raflent 22 % des voix. Dès lors, le « plan de rectification » promis un mois avant par Brice Lalonde se transforme en blocage général. Des quatre barrages prévus, les deux plus *« urgents »* sont arrêtés pour *« réexamen »*, un troisième est réduit à sa plus simple expression et le quatrième même pas abordé (*le Monde* du 8 février).

Cette mise à mal du programme EPALA, jusqu'alors défendu par tous les rouages de l'Etat, est décidée en conseil des ministres, après des entretiens à Matignon où MM. Rocard et Lalonde ont entendu les doléances des opposants. On privilégie donc l'opposition « verte » aux dépens de l'opposition politique traditionnelle...

Image de « pays poubelle »

Pour les déchets nucléaires, enfin, l'impasse apparaît totale. Si à Montcornet, dans l'Aisne, un commencement de laboratoire d'étude à pu être mis en place – ni les militaires du camp de Sissonne, ni les grands betteraviers de Thiérache ne songent à s'insurger contre un projet qui ne les touche pas, – les trois autres sites ont basculé dans la rébellion ouverte.

Les petits éleveurs de Gâtine, de Bresse ou du Segréen n'admettent pas qu'on vienne ajouter à leurs difficultés quotidiennes une image de « pays poubelle » – et sans les avoir consultés. Les fourches vont donc sortir, en l'occurrence plutôt des tracteurs, des camions de lait et des voitures équipées de radio CB pour donner l'alerte. A Neuvy-Bouin, dans les Deux-Sèvres, et à Saint-Jean-de-Reyssouze, dans l'Ain, les opposants prennent de vitesse les agents de l'ANDRA et occupent le terrain avant les géologues. A Bourg-d'Iré, en Maine-et-Loire, les gendarmes mobiles réussissent à occuper le terrain avant les opposants, mais en vain, car aucun véhicule civil n'est admis sur le site par les piquets paysans.

Jacquerie ouverte

Devant cette jacquerie ouverte, qui interdit physiquement tout travail de prospection, l'Etat doit céder et annonce une *« remise à plat du dossier »*, qui traîne pourtant depuis des années... *« Je ne crois pas au message que l'on fait passer à coups de CRS »*, a dit Michel Rocard aux Segréens.

L'avenir de la gestion des déchets radioactifs va être *« réexaminé »* par *« des personnalités indépendantes aux compétences incontestées »* et *« en liaison avec les élus et les représentants de toutes les parties intéressées »*, *dit le communiqué de Matignon du 9 février*. Le Collège de la prévention des risques technologiques, créé l'an dernier, sera consulté, et l'Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques sera appelé à se prononcer.

Le gouvernement tente donc d'apaiser les esprits et de renouer le dialogue, pendant que les experts s'échineront à trouver des solutions de rechange. Mais y a-t-il un moyen de contrer la montée de l'écologisme et du consumérisme « vert » qui prévaut ces temps-ci ? Le défi est redoutable pour Michel Rocard et Brice Lalonde, tous deux imprégnés d'esprit autogestionnaire et partisans déclarés du dialogue.

ROGER CANS

Quatre décharges nucléaires gelées pendant douze mois

Quatre sites avaient été prévus en 1987 pour le stockage des déchets nucléaires : Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire), Bourg-en-Bresse (Ain), Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) et Sissonne (Aisne). *« Les instructions nécessaires sont données pour que les travaux de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) soient arrêtés sur les sites sur lesquels ils avaient commencé afin de restaurer au plus vite une situation normale et de permettre un retour au calme propice au dialogue. Les dispositifs de protection seront parallèlement retirés »*, dit le communiqué de Matignon du 9 février.

M. Michel Rocard poursuit : *« On doit être sensible à certaines questions soulevées. Cela suppose des structures de dialogue. C'est pourquoi le premier ministre a pris la décision de réexaminer sereinement les choses. Les études et le dialogue devront être menés de façon approfondie, ce qui réclamera au moins douze mois. »*

Cette réflexion sera menée par *« des personnalités indépendantes aux compétences incontestées »*. Le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, procédera aux consultations nécessaires et *« précisera dans les prochains jours les modalités de mise en œuvre de ces orientations »*, conclut le communiqué de Matignon.

Le porte-parole national des Verts, M. Christian Brodhag, s'est félicité de la décision de M. Rocard. *« Les Verts ne peuvent que se réjouir de voir reculer certaines décisions irréversibles, qui engageaient dangereusement l'avenir »*, dit-il. *« Le délai donné doit servir à étudier le problème et non anesthésier l'opinion publique. Il faut dès aujourd'hui mettre à l'index toute la filière plutonium, renoncer aux combustibles MOX »*, déclare M. Brodhag.

DÉFENSE

□ **Des missiles antichars franco-allemands à l'Espagne.** – La société ouest-allemande Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB) négocie la vente à l'Espagne de missiles antichars Milan, qu'elle produit en coopération avec le groupe français Aérospatiale. Le contrat, selon MBB à Munich, serait supérieur à 100 millions de deutschemarks (environ 350 millions de francs). Les deux tiers de ce montant reviendraient à l'entreprise espagnole Santa Barbara, à Madrid, par l'intermédiaire d'un accord de compensation. – *(AFP.)*

Les inquiétudes des réfugiés Roms en France

Après la chute de Ceausescu, les Tsiganes qui avaient fui le régime roumain craignent d'être renvoyés dans leur pays

BELLEFONTAINE (Manche)

de notre envoyée spéciale

Arrivés dans le gîte rural en pleine nuit, les Tsiganes roumains n'ont pas fermé l'œil. Mimi, leur jeune interprète ayant fui récemment comme eux le régime de Ceausescu, a *« écouté le silence qui bouge »*. Quand vint l'aube, tous respirèrent : ils n'étaient pas isolés. Autour des bungalows, des champs succédaient à la forêt, en pente douce jusqu'au village de cent cinquante habitants, à deux kilomètres. Le site évoquait même un paysage familier, celui de Brasov, dans le nord de cette Roumanie, devenue si lointaine.

Dans ce cadre normand s'ouvrait une autre étape de leur errance après Bellefontaine (Manche). L'été dernier, faute de mieux, ils avaient survécu dans la boue d'un terrain vague, à Tourville-la-Rivière près de Rouen (*le Monde* du 12 septembre). Leur misère avait ému l'opinion.

Un Noël historique

Le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire proposa une solution d'attente. Les autorités préfectorales promirent de ne pas expulser les cent quarante *« sans papiers »* qui, tous demandaient l'asile politique. Une association d'entraide, l'ANEF, fut chargée de trouver un toit et de préparer l'insertion. Les Roms s'installèrent ainsi pour un trimestre à Portbail dans un village de vacances en bord de Manche, avec femmes, enfants et voitures.

Les habitants les accueillirent avec réticence, du moins au début. Puis, chacun mit la main à la pâte et Dieu, que vénèrent ces Roms pentecôtistes, *« fit le reste »*. Sous l'impulsion de l'ANEF, les adultes apprirent les rudiments de français. Les hommes débroussaillèrent les abords d'une voie ferrée. Ce travail d'utilité collective venait en complément d'une prise en charge financée par le ministère de la solidarité.

Portbail apprécia l'effort. La maréchaussée assura que l'ordre public ne souffrait pas. Les enfants s'adaptèrent, vite et bien, à l'école de la République. Noël approcha. Le 22 décembre, la mairie réunit les enfants roms et ceux du pays autour du traditionnel sapin, pour une fête historique. Ce même jour, à onze heures, les radios annonçaient la destitution de Ceausescu. *« Alors, monsieur le maire, ils rentrent chez eux ! »*, lança un homme du cru. Pour ces Roms, la situation venait de basculer. Comment dorénavant se prévaloir du statut de réfugiés, commencèrent à s'inquiéter ces familles rompues à la répression ?

« Les mêmes policiers »

« Je ne rentrerai jamais en Roumanie », affirme aujourd'hui dans son bungalow de Bellefontaine, le patriarche qui est à la tête des six familles accueillies ici. Les doutes qu'inspire actuellement le pouvoir en Roumanie sont, à l'évidence, très forts chez les Roms. Habituels boucs émissaires en période de troubles, on leur reproche, vraisemblablement, trop d'enfants abandonnés dans les orphelinats de la Sécuritade, et surtout les éternels commerces parallèles.

« Pour nous la mort de Ceausescu ne change pas grand-chose », conclut le patriarche, et ses mots sont repris inlassablement par chaque Rom de Bellefontaine. *« Ce sont les mêmes chefs, les mêmes policiers, et donc les mêmes brutalités »*, s'obstinent-ils. Les rares informations de là-bas confortent leur crainte ancestrale. *« Nous avons davantage confiance dans les lois françaises. A Bucarest, ils changent de décision chaque jour »*, précise le patriarche en évoquant les fluctuations des gens au pouvoir.

Cette peur du voisin *« c'est un reste de la dictature de Ceausescu qu'ils ont amené ici »*, traduit Mimi.

Alors, ils s'accrochent au sol français. Les promesses, de l'avant-Ceausescu, faites par les autorités françaises, officiellement bien que verbalement, ont été prises, et au sérieux. Les Roms veulent des papiers pour pouvoir travailler, ils veulent croire à la parole donnée. D'ailleurs, quel Argentin, quel Uruguayen a-t-il été renvoyé dans son pays et contre son gré, après la chute d'un dictateur ? Les Roms ont refait leur ballot avant d'abandonner le gros de leur clan, relogé, lui en Mayenne. *« Il faut attendre », comme dit Mimi...*

DANIELLE ROUARD

SPORTS

VOILE : Tour du monde en solitaire

Un deuxième concurrent double le Horn

Moins de vingt-quatre heures après Titouan Lamazou sur *Écureuil-d'Aquitaine-II* (*le Monde* du 10 février), un deuxième concurrent de la Course autour du monde à la voile en solitaire, le Globe Challenge Vendée, sur les huit encore en compétition, a doublé le cap Horn : Jean-Luc Van den Heede sur *3615-Met* a franchi ce point mythique de la navigation à voile, plus au sud que le leader de la course, samedi 10 février à 3 h 36.

Au cours d'une conversation radio qu'il a eue ensuite avec le PC de la course, le solitaire de quarante-quatre ans, qui a choisi un voilier étroit, a indiqué qu'il avait rencontré une mer assez forte avec un vent de 35 nœuds qui ne lui a pas permis d'aller assez vite à son goût.

Samedi en début de matinée, Loïc Peyron était pointé sur son *Lada-Poch-III* à 100 milles du Horn qu'il devait à son tour doubler dans le courant de l'après-midi s'il maintenait sa vitesse de 10 nœuds.

Jean-Yves Terlain, qui avait décidé d'abandonner, a pour sa part atteint Le Cap (Afrique du Sud) le 9 février, où son *UAP-1992* a été poussé par des vents de plus de 50 nœuds.

□ **ATHLETISME : records du monde pour Doina Melinte.** – Au cours de la réunion d'athlétisme en salle d'East Rutherford (Etats-Unis), la Roumaine Doina Melinte a amélioré, le 9 février, deux records du monde : elle a couru le mile (1 609 mètres) en 4 min 17 s 13 (soit 1 s 73 de moins que lors de son précédent record sur la même piste en février 1988) et elle est passée aux 1 500 mètres en 4 min 0 s 27 (soit 0 s 53 de moins que Mary Decker-Slaney en février 1980 à New-York).

□ **BASKET-BALL : championnat de France.** – En matches avancés comptant pour le neuvième tour retour du championnat de France de nationale 1-A, vendredi 9 février, le Racing-Paris a battu Montpellier (110-97) et Monaco a été dominé par Pau-Orthez (92-99).

□ **FOOTBALL : championnat de première division.** – En match avancé comptant pour la vingt-cinquième journée du championnat de France de première division, vendredi 9 février, Cannes et Saint-Etienne ont fait match nul (0-0) au terme d'une rencontre dure : le milieu de terrain stéphanois Guy Clavelloux est sorti du terrain après une demi-heure de jeu victime d'une fracture de la malléole du tibia droit à la suite d'un tacle du stoppeur cannois Pierre Dréossi.

□ **JUDO : Tournoi de Paris.** – A sa quinzième participation au Tournoi international de judo de Paris, le vétéran de l'équipe de France, Roger Vachon, trente-deux ans, qui avait dû se contenter de sept places de troisième jusqu'alors, a remporté la victoire vendredi 9 février dans la catégorie des moins de 95 kg : il a battu en finale, par décision, son compatriote Paul-Thierry Pesque. Autre succès français au cours de cette première journée de compétition : celui de Claire Lecat dans la catégorie des moins de 66 kg.

□ **TENNIS : Lendl de retour à Prague.** – Après s'être qualifié vendredi 9 février pour les demi-finales du tournoi de Milan, le numéro un mondial, Ivan Lendl, a indiqué qu'il allait retourner pour la première fois depuis 1984 dans son pays natal, la Tchécoslovaquie, pour disputer un match exhibition contre Miloslav Mecir, le 27 février à Prague. Né à Ostrava, Lendl, qui est établi dans le Connecticut depuis six ans et qui est marié à une Américaine depuis l'an dernier, a demandé la nationalité américaine qu'il espère obtenir en 1992.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La fin du procès du réseau terroriste

L'Apocalypse selon Fouad Saleh

Le délire vengeur de Fouad Saleh a clos, vendredi soir 9 février, les dix audiences consacrées au réseau terroriste du Hezbollah en activité à Paris de 1985 à 1987. Cet appel à la guerre sainte a succédé aux plaidoiries en faveur de Karima Saleh et Mohamed Aïssa. Le tribunal correctionnel rendra son jugement le 9 mars.

Fouad Saleh ne parle plus et c'est peut-être le principal enseignement à tirer de sa dernière intervention, vendredi soir. Il psalmodie, comme sous hypnose. A 18 h 55, le président Henri Malergue s'est tourné vers lui : *« M. Saleh, vous avez la parole. »* Debout, apparemment calme, le responsable présumé du réseau auquel une quinzaine d'attentats ayant provoqué la mort de treize personnes sont imputés, a alors enchaîné en français, et parfois en arabe, à une vitesse vertigineuse, accusations, imprécations et citations de toutes sortes, balayant d'un geste la contestation d'un interprète à propos de la traduction d'une phrase empruntée au Coran.

« Au nom du Dieu tout-puissant destructeur de l'Occident, que soient maudits les fils mécréants d'Israël et de Jésus... » Ainsi a-t-il commencé. En l'occurrence, cet *incipit* contient tout son discours, qui ne fait que reprendre inlassablement la nécessité d'une guerre sainte destinée à *« purifier la terre de la puanteur judéo-chrétienne »*. Car si l'on a bien compris, Fouad Saleh, avec une haine froide et résolue, s'est donné la mission d'annoncer aux Blancs leur fin prochaine pour avoir, depuis dix siècles, tenté d'asservir l'univers.

Le « bon visage » de Karima

Lorsque l'on a l'Histoire avec soi, on se soucie assez peu de la chronologie. Fouad Saleh mélange donc allègrement les croisades, l'intifada, la destruction de la forêt amazonienne et le massacre des Indiens, la participation technique des gendarmes du GIGN auprès des forces de sécurité saoudiennes lors des émeutes de 1979 à La Mecque et la tentative *« des missionnaires judéo-chrétiens de mettre la main sur les enfants chinois et africains »*. Parfois, il s'arrête une seconde, lance : *« C'est vérifiable historiquement »*, ou donne une référence de mémoire car il parle sans notes *« page 183, ligne 13, dans* Quand la Chine s'éveillera, *de Peyrefitte, collection « J'ai Lu »*.

Vertige d'un délire. Sur un ton sans appel, il reproche à l'Occident ses juifs, ses gréco-romains, ses maçons et ses chrétiens avec mépris et violence, bafoue les religions des autres dans des termes impubliables, promet *« une mort atroce et barbare »* aux orientalistes et aux journalistes ainsi qu'à quelques autres. Martin Luther King et Harlem Désir sont déclarés par lui *« traîtres à la cause des Noirs »*, le sida est proclamé *« chef-d'œuvre typique de l'esthétique judéo-chrétienne »*, saint Paul offrirait la combinaison de *« la schizophrénie, l'hystérie, la rage, la folie, la démence, la soif de sang »*...

Voilà déjà dix minutes que le substitut a rangé son code pénal. A 19 h 20, le président Malergue le coupe tout à coup *– C'est votre défense » – Oui. – Est-ce que vous comptez aborder les faits ? – Non. – eh bien ! pour vous, c'est terminé.* » Fouad Saleh semble surpris. Avant de se laisser passer sans protester les menottes par les gendarmes qui l'encadrent, il lance : *« Voilà votre justice, voilà les chrétiens !... »*

Auparavant, Mes Raphaël Constant et Thierry Fagart avaient chacun plaidé durant plus de deux heures. Me Constant, en défendant Karima Saleh, vingt-six ans, s'est attaché à démontrer qu'elle se trouvait *« dans le box parce qu'elle est la femme de Saleh »*. Reprenant une à une sept charges pesant sur elle, il a tenté de mettre en lumière le « bon visage » de Karima, celui d'une jeune femme pieuse, soucieuse d'élever son garçon, ne s'occupant pas des activités de son mari au point de vivre durant plusieurs mois chez ses parents, sans lui, juste avant son interpellation.

Un portrait qui semblait parfaitement convenir à sa cliente, pouffant de rire lorsque Me Constant a assuré : *« Oui, elle a du caractère, monsieur le procureur. Les femmes musulmanes ont du caractère. »* Mais de là à participer à des activités terroristes... L'avocat indique que sa cliente pouvait très bien ne pas avoir pris connaissance du contenu du carton entreposé dans sa chambre par Saleh, soulignant que les bouteilles d'explosifs couchées là ne dégageaient aucune *« odeur piquante »*, selon le rapport établi par les experts. De même Me Constant a-t-il assuré que Karima Saleh ne connaissait pas Mazbouh, l'un des artificiers du réseau.

L'avocat raillait alors la solidité des charges de l'accusation, *« l'addition du néant et du néant »*, *« contre-vérités et mensonges »*. Avant de demander la relaxe, il s'est tourné vers les parties civiles : *« J'ai admiré votre courage pendant ces débats. Je suis parfaitement conscient que la manière dont s'est présentée Karima Saleh n'a pas convaincu. Mais qu'on ne lui reproche pas son attitude à l'audience. On lui a pris son enfant. Comment voulez-vous qu'elle ne se révolte pas ? Quand elle vous a dit que les attentats ne la concernait pas, ça voulait dire qu'elle n'y était pour rien. »*

Pour sa part, Me Thierry Fagart a insisté sur le contexte politique dans lequel les interpellations des membres présumés du réseau ont eu lieu : *« Nous avons alors un contentieux énorme avec l'Iran, depuis plusieurs années. On veut dire à ce pays : nous savons, il faut négocier. C'est tellement vrai que l'on va inculper Mohamed Mouhajer. A l'époque, on ne parle pas du réseau Saleh ! On parle du réseau de Mouhajer. D'un côté, on jouait un jeu diplomatique, de l'autre un jeu judiciaire... »*

Perdu dans cette savante combinaison : Mohamed Aïssa, quarante ans, restaurateur à la Goutte-d'Or, son client. *« Par la faute de Saleh, il a connu un traitement qu'il ne méritait pas,* plaide Me Fagart. *Il a été pris dans une espèce d'ouragan déclenché par la DST. Il a été victime d'une logique infernale : il devait être coupable ! »* L'avocat ne conteste pas l'efficacité des policiers pour enrayer une nouvelle vague d'attentats mais la manière dont ils ont *« habillé »* juridiquement leur enquête.

Selon lui, la défense n'a pas pu jouer son rôle. On lui a dissimulé des écoutes, on lui a caché la taupe « Lotfi », on a laissé la politique déborder sur la judiciaire : *« Ce dossier sent mauvais,* affirme-t-il. *Il y a des trous, des invraisemblances. Le juge d'instruction a lancé des commissions rogatoires en Allemagne, au Liban, à Chypre ! Mais pourquoi ne s'est-on même pas donné la peine de faire une enquête de voisinage pour vérifier les affirmations et les dénégations de Mohamed Aïssa ? »*

Fort de cet argument, Me Fagart a demandé au tribunal de relaxer Aïssa ou d'ordonner un supplément d'information.

LAURENT GREILSAMER

La plainte contre X suite à l'assassinat à Paris de Me Mécili, porte-parole de l'opposition algérienne

Le parquet de Paris se déclare incompétent

La plainte contre X pour *« forfaiture et attentat aux libertés »*, déposée le 22décembre 1989 par Mme Annie Mécili – veuve de l'avocat et porte-parole de l'opposition algérienne, assassiné à Paris le 7 avril 1987, – a donné lieu à un réquisitoire d'incompétence du parquet de Paris, le 29janvier. Cette plainte de Mme Mecili vis les responsabilités du ministre de l'intérieur, et notamment M.Robert Pandraud, qui avait signé en juin 1987 l'arrêté d'expulsion d'un ressortissant algérien, M.Malek Amellou, soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat de Me Ali Mélici (*le Monde* du 15décembre 1989). Intervenue le 14juin 1987, cette expulsion vers l'Algérie avait permis au suspect d'échapper à l'enquête de la justice française sur l'assassinat de l'opposant algérien.

Le procureur de la République de Paris a soulevé son incompétence au motif que, si les faits visés par la plainte ont été commis, ils l'auraient été par un ministre en exercice. L'affaire serait, par conséquent, du ressort de la Haute Cour de justice. M.Roger Ribault, le magistrat instructeur désigné par le parquet le 24janvier, poursuit cependant son instruction en vue d'établir de quelle autorité a émané la décision d'expulser M.Amellon.

COMMUNICATION

La télévision payante en Allemagne

Le groupe Kirch rejoint Canal Plus et Bertelsmann

Il n'y aura qu'une seule télévision à péage consacrée au cinéma en République fédérale d'Allemagne. Le groupe Kirch qui exploitait la chaîne Teleclub vient en effet de rejoindre l'alliance entre Canal Plus et Bertelsmann pour lancer pour lancer Première (*le Monde* du 26 décembre 1989). Kirch prend 25 % du capital de la société Canal Plus, Allemagne, le reste étant détenu à parité par Canal Plus et le groupe Bertelsmann. Les cinquante mille abonnés de Teleclub seront gérés par Canal Plus Allemagne jusqu'au lancement de Première. L'accord doit encore être approuvée par l'Office des cartels.

Cette alliance devrait sensiblement aider le lancement de Première. Le groupe Kirch est en effet le premier détenteur de droits cinématographiques en Allemagne, et Canal Plus, comme Bertelsmann, redoutait une guerre frontale avec une telle puissance. M. Leo Kirch s'était d'abord associé avec TF 1 pour poser sa candidature à un canal du satellite TDF 1, mais le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'avait pas retenu le projet. M. Kirch a donc préféré rejoindre le camp des vainqueurs. Sa chaîne Teleclub, simple reprise de la télévision payante suisse du même nom, n'a réussi en deux ans à séduire que cinquante mille abonnés et reste déficitaire. Faute, sans doute, d'une programmation suffisamment attrayante, mais aussi à cause de problèmes de piratage sur le décodeur.

En reprenant Teleclub, Canal Plus Allemagne devrait pouvoir tester progressivement la programmation de Première dont la préparation connaît quelque retard. La chaîne à péage, qui devait ouvrir son antenne en septembre, a repoussé le début de ses émissions aux premiers jours de 1991.

J.-F. L.

Le conflit salarial dans l'audiovisuel public

Un mouvement en ordre dispersé

En fin de semaine, le conflit entre les rédactions de FR 3, RFI, RFO et Radio-France, et le collège des employeurs de l'audiovisuel public, marquait le pas. Après quarante-huit heures de grève cette semaine et alors que les négociations avec le collège des employeurs à propos de l'écart des salaires entre Antenne 2 et les autres chaînes ont été suspendues mardi, le front syndical semble s'effilocher. La CGT a suspendu son préavis de grève, appelant l'intersyndicale à en déposer un nouveau lundi, si aucun progrès n'a été enregistré. A RFI, le Syndicat national des journalistes (SNJ) a lancé un préavis de grève pour le 16 février, tandis que la CFDT l'a lancé pour le 14. Selon plusieurs sources syndicales, le mouvement de grève continuerait de manière sporadique dans les stations FR 3 de Bordeaux, d'Ajaccio et de Bastia.

Le ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca, a invité l'Association des employeurs de l'audiovisuel public et les syndicats de journalistes à *« reprendre aussitôt que possible »* les négociations. Le président de l'Association des employeurs, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, a annoncé de nouvelles propositions pour le 16 février *« au plus tard »*.

□ **Le « Bébête-show » de retour.** – L'émission de Stéphane Collaro, le « Bébête-show », sera diffusée à nouveau sur TF 1 à 19 h 45, lundi 12 février. A partir du lendemain, elle sera aussi diffusée sur Europe 1 à 8 h 45. L'émission devrait se clôre le 2 mars. Elle sera remplacée, trois jours plus tard,par une nouvelle émission « Pas folles les bêtes » composée d'images extraites des films animaliers de Frédéric Rossif et de commentaires inspirés de la vie quotidienne et politique, réalisés par Stéphane Collaro et son équipe, indique TF 1.

□ **La Fondation Hachette offre cent mille livres à la Roumanie.** – La Fondation Hachette a décidé d'offrir 100 000 livres récents (livres pour enfants, dictionnaires, essais, romans, livres de poche et atlas) aux enfants et aux étudiants roumains. Un convoi de quatre ou cinq camions devrait parvenir en Roumanie le 17 février avec ces collections de livres qui seront distribués dans les bibliothèques roumaines. La Fondation Hachette, créée en septembre 1989 sous l'égide de la Fondation de France, veut aider à promouvoir et à diffuser la culture française dans le monde, entre autres missions. Présidée par le PDG d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère, elle est dotée d'un comité d'orientation placé sous la responsabilité du vice-président d'Hachette, M. Yves Sabouret. Il est composé de Françoise Giroud, écrivain et chroniqueur au *Nouvel Observateur* ; Erik Orsenna, écrivain ; Jean-Jacques Annaud, cinéaste ; Emmanuel Le Roy Ladurie, historien, et Me Pierre Hebey, avocat.

CARNET DU Monde

Naissances

– Ahmed et Besma DAOUD,
Beya DAOUD,
née Bahri,
Sadok et Leila MILI,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alia,

à Paris, le 4 février 1990.

Décès

– L'archevêque Lutfi Laham,
vicaire patriarcal grec catholique de Jérusalem,
Et l'association Les amis de Jérusalem,
annoncent que le 9 février 1990,

Régine BOUSSEMART

a été accueillie dans la Lumière et l'Amour du Père.

Régine nous réunira pour l'Eucharistie, à Saint-Pierre de Montrouge, le mercredi 14 février 1990, à 13 h 45.

87, rue de Rome,
75017 Paris.

– Mlle Suzanne Cabanis,
M. et Mme Jean Cabanis,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Cabanis,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme Pierre CABANIS,
née Alexandrine Manet,

survenu le 5 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

97, rue de Breteuil,
13006 Marseille.
Carro,
13500 Martigues.
55, avenue du Maine,
75014 Paris.

– M. et Mme Philippe Duchêne,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Anne-Marie Laurent
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Duchêne
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Paul Rinderknech
et leurs enfants,
Le professeur et Mme Gérard Duchêne
et leur fille,
Mme Fernand Blanc,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Duchêne,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœur, neveux, beau-frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André DUCHÊNE,
née Tatiana Juchnowski,

survenu le 8 février 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 février, à 13 h 45, en la cathédrale Alexandre-Nevski, rue Daru, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– Mme Roger-Paul Ducros,
son épouse,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès du

docteur Roger DUCROS,
ancien assistant à la Faculté,

survenu le 8 février 1990, après une longue et cruelle maladie.

Il repose dans la paix du Seigneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

82, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
Résidence Océanic,
64200 Biarritz.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Paul DURAND,
née Simone Monteux,

survenu à Cannes (Alpes-Maritimes), le 8 février 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 13 février, à 16 h 30, au cimetière ancien d'Asnières (Hauts-de-Seine), 63, rue de l'Alma.

Ni fleurs ni couronnes.

8 *bis*, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.

– Claude, Monique, Myriam et Fanny Fihman,
Guy Fihman et Claudine Eizykman-Fihman,
Madeleine et Danièle Fihman,
Jean-Claude Lebensztejn,
Paul et Yvette Fihman,
Les familles Fihman, Berembaum, Bazin, Leibovici, Eizykman, Abitbol et Perez,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Georges FIHMAN,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 8 février 1990.

On se réunira pour l'inhumation à l'entrée principale du cimetière de Bagneux, le lundi 12 février, à 16 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

– Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Mme Marcel Fugas
et ses enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FUGAS.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 février 1990, à 16 h 15, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour la médecine.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– Mme François Peraldi,
Le docteur et Mme Tony Cremona,
M. et Mme Jacques Roseau,
Le docteur et Mme Jean Rachou,
Le docteur et Mme Jacques Treil
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 février 1990, de

M. François PERALDI,
chevalier du Mérite agricole.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 5 février, en la cathédrale d'Ajaccio.

10, avenue de Paris,
20000 Ajaccio.

– M. Henri Saucier,
son époux,
M. et Mme Jean-Marie Saucier,
M. et Mme François Saucier,
M. et Mme Thierry Saucier,
M. et Mme Jean Coste,
ses enfants,
Luc, Delphine, Bertrand, Emmanuelle, Florent, Antoine, Cédric, Mathilde, Diane,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine SAUCIER,
née Meunier,

survenu à son domicile, le 5 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées à Paris, dans l'intimité.

24, rue Irénée-Blanc,
75020 Paris.

– Eva Zermati-Caillart,
Claude et Amélie Caillart,
La famille Zermati,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph, Fernand ZERMATI,

survenu le 6 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris, le 9 février 1990, dans l'intimité.

22, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.

Remerciements

– Mme Pierre Lanoizelet,
Ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Pierre LANOIZELET,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Ce jour-là, il y a cinq ans, le 11 février 1985, disparaissait à l'âge de quinze ans,

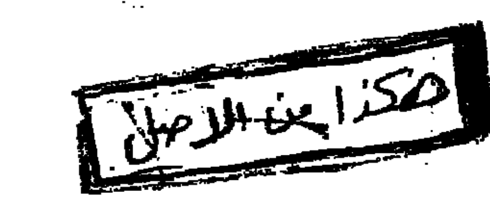
TRISTAN DUSSOTTIER.

« J'aurai l'air d'être mort et ce ne sera pas vrai. »
Le Petit Prince,
Saint-Exupéry.

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez, en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussottier,
Jérôme Dussottier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



CINÉMA

Festival de Berlin : des deux côtés de la même ville

Le quarantième Festival du film ne ressemble pas aux précédents : il se donne des deux côtés d'un mur qui n'existe plus. Il symbolise cette disparition, il marque une fin et un renouveau

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Les projections des films du Forum ont lieu à l'Est la veille de leur présentation à l'Ouest, et le lendemain pour les films en compétition, où les Américains ont la partie belle. « *A cause du creux dans la production européenne* », précise le directeur, Moritz de Hadeln. Quant à celle de la RDA, elle tourne autour de seize ou dix-sept films de fiction par an. Les studios travaillent régulièrement pour les organismes de l'Ouest. Pour le moment, on attend. Qui sait si les responsables seront toujours les mêmes après les élections ? Dix titres sont présentés dans le Forum. Erika Gregor, qui en est, avec son mari, la fondatrice et directrice, précise : « *Des films sages, mais jusqu'à présent interdits simplement parce qu'ils témoignent du désir de liberté.* »

Les négociations entre les parties ont duré environ deux mois, pas davantage. « *On a dû improviser beaucoup*, explique Moritz de Hadeln. *L'idée n'est pas nouvelle, puisque, déjà, le docteur Bauer, qui m'a précédé, avait pensé la mettre en pratique dans les années 60, puis dans les années 70, quand les pays socialistes ont commencé à participer au festival. A l'époque, c'était pure utopie. L'an dernier, j'en ai discuté avec le vice-ministre de la culture, directeur de la cinématographie en RDA. Je lui ai timidement proposé certains de nos films. Il m'a répondu :* « Ce serait formidable, mais je crains que ni vous ni moi ne vivions assez vieux pour voir ça. »

» *Quand ça a commencé à bouger là-bas, après la chute de Honecker, j'ai envoyé une lettre proposant la compétition, sous condition que ce soit dans son intégralité, sans exclusion sous aucun prétexte, à condition que toutes les garanties soient données sur le copyright, les vidéos pirates, etc. C'était très peu de temps avant l'ouverture du mur. Ensuite, en novembre, au Festival de cinéma de Leipzig, j'ai rencontré le nouveau ministre de la culture. Il s'est déclaré favorable à mon offre, mais il craignait qu'un précédent ne soit créé. La RDA n'avait pas encore accepté l'idée de « réunifier » Berlin pour les prochains Jeux olympiques.*

» *A partir de là, nous avons tenu une série de réunions. Il a fallu prévoir des centaines de grandes et de petites choses, tout est mis par écrit au cas où... Nous avons dû régler les transports des copies, les communications aussi puisque les lignes de téléphone sont très peu nombreuses entre les deux côtés. Nous avons réussi à obtenir l'autorisation pour des appareils portatifs. Je tiens à contrôler la logistique. Nous avons dû trouver du personnel et le former, régler la question des taxes douanières - avec l'Ouest également pour ne pas avoir à payer lors du retour. Régler aussi le passage des étrangers, qui ne sont plus obligés de revenir à minuit, doivent prendre un visa, mais avec leur carte d'accréditation, il est gratuit, et sert plusieurs fois.*

» *Parallèlement, nous avons appris que des groupes de Pionniers voulaient assister au Festival des films pour la jeunesse. J'ai pensé qu'il valait mieux le transplanter pour éviter à ces gosses un voyage inutile. Tout ces transbordements supposent une organisation énorme. Mais des deux côtés, nous avons le même enthousiasme. Il y aura forcément des ratés, on ne peut pas tout prévoir. Le problème est qu'en RDA ils n'ont pas l'habitude d'improviser. Ils ont changé leur manière de penser, mais les structures sont là ; malgré tout, la société reste très hiérarchisée.*

« Une autre culture, mais laquelle ? »

» *Pour la suite... Même avec une boule de cristal, qui peut dire comment la situation va évoluer ? Qui peut dire si l'an prochain il y aura encore une RDA ? Qui peut prévoir si, au cas où elle est encore là, le cinéma sera toujours étatisé ? Personnellement, je crains que les choses n'aillent trop vite. J'ai pu constater certaines réticences dans des pays comme la France ou la Grande-Bretagne. Je ne trouve pas regrettable que l'Europe se souvienne. Les grandes ruptures ne dévoilent pas que de bonnes choses. On le ressent.*

» *Si la RDA existe encore, je souhaite que l'on travaille, que l'on sélectionne ensemble. Le dialogue serait plus riche, le festival serait différent. Mais pour ça, je devrais obtenir l'autorisation de ceux qui m'emploient. Finalement, l'argent vient de la RFA et du Sénat de Berlin. La RFA s'achète une colonie, l'idée ne vient pas de moi. L'industrie de la RDA est dans un tel état de délabrement que les gens continuent à passer à l'Ouest. Les facilités qui leur sont accordées sont parfois vues comme des privilèges. Bien entendu, nous sommes heureux parce qu'ils sont libres, parce qu'il n'y a plus de mur. Mais pas comme ça, pas si vite, tant de problèmes restent à régler. Le rapport de force n'est pas équilibré, l'alliance n'est pas saine.*

» *La force culturelle de la RDA ? J'ai du mal à répondre. Les artistes, pour la plupart, se définissent par rapport à ceux de la RFA, pour les imiter, les surpasser. Ils suivent des traces communes aux deux Allemagnes. Quelques-uns témoignent véritablement d'une autre culture, mais laquelle ? Celle d'un autre pays ou de l'Allemagne orientale, comme on dirait en France ? Je ne peux pas répondre. Les analyses sont faussées par, des deux côtés, une démagogie qui tient aux élections proches. En octobre pour nous, le 18 mars pour eux.*

» *Quoi qu'il en soit, à propos du festival, je n'ai aucun problème de conscience, politique ou autre. Car aucun être humain normal ne peut prétendre que les deux côtés de Berlin sont deux villes différentes. C'est la même agglomération, c'était la même ville ; d'une manière ou d'une autre, ça le reste. Mais je ne veux pas dire que je travaille pour l'unité de l'Allemagne, les deux choses ne sont pas forcément liées.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Cinq ans après

Claude Zidi et Didier Kaminka donnent une suite aux « Ripoux »

L'événement, *les Ripoux*, avait commencé le 19 septembre 1984, avec la sortie du film à Paris : douze mille entrées le premier jour. On atteindrait neuf cent mille au soir du 2 mars 1985, lors de la remise des césars du cinéma français. *Les Ripoux*, meilleur film de l'année, Claude Zidi, meilleur réalisateur et le césar de montage à Nicole Saunier. Mais les critiques, eux aussi, avaient beaucoup aimé l'œuvre de Zidi, qui sera vue par plus de sept millions de personnes en France.

Le nouveau film de Zidi pourrait s'appeler *Cinq Ans après*. Comme Alexandre Dumas, l'auteur de *Vingt Ans après*, Claude Zidi, Simon Michael et Didier Kaminka ont tenu compte du temps qui a passé, de certains changements de mentalités et de l'évolution des personnages. Toujours aussi magouilleur, René (Philippe Noiret), le vieux flic sans illusions, est plus humain, plus vulnérable qu'en 1984. François (Thierry Lhermitte), auquel il avait appris ses combines, est moins frimeur, plus mûr, plus sympathique. Ils forment, maintenant, une paire d'amis, presque un couple père-fils.

En cinq ans, Claude Zidi, lui, a négocié un virage vers la comédie de caractères, qui l'a toujours tenté, à travers le burlesque. Il est passé par *Association de malfaiteurs* et *Deux* (un sujet grave, le public n'a pas suivi). *Ripoux contre ripoux* est aussi réussi que *les Ripoux*, par l'efficacité du scénario et du dialogue, par la rapidité, l'aspect fonceur, elliptique, de la mise en scène, par l'humour des situations et des interprètes, mais le ton « anarchiste » dans la satire sociale est plus accentué, le comique psychologique, façon boulevard, et du meilleur, est plus fort que le gag visuel.

François, brusquement touché par l'honnêteté, décide d'étudier pour devenir commissaire, et René, après avoir ricané, est prêt à l'aider. La rancune d'une ancienne maîtresse de René, commerçante de Montmartre, les fait « tomber » tous deux alors que, pour une fois, ils n'étaient pas en faute.

Voilà pour l'anecdote. Très drôle. Mais Guy Marchand (l'inspecteur Brisson), avec ses lunettes rondes, ses manières désinvoltes et cyniques, fait froid dans le dos. Et Jean-Pierre Castaldi (l'inspecteur Portal), gros bras et petit pois dans la tête, n'est que son exécutant, son homme de main. Deux bêtes fauves camouflées en flics dans un Montmartre pittoresque, filmé sous des éclairages soignés, avec des airs de romance, une nostalgie du « réalisme poétique » entre les épisodes d'une lutte sans merci où la combine, le bricolage et la ruse finissent par triompher, c'est bien ce qu'on attend. Au passage, Jean-Claude Brialy, excellent en banquier qui a une grosse faute à se reprocher, mais on ne sait pas laquelle, en voit de toutes les couleurs. Les seconds rôles sont épatants, en particulier Jean Benguigui, patron de boîte de nuit, faux jeton caressant un caniche blanc avec des manières de travesti en mal de maternité.

Mais *Ripoux contre ripoux*, où les femmes (Line Renaud et Grace de Capitani) ne sont là que pour le repos du guerrier, est une histoire d'hommes, un vieux et un jeune, destinés socialement à être des « perdants », trop tendres pour être des loups, trop attachés au bitume du dix-huitième arrondissement pour jouer le jeu autrement qu'à leur manière. Voilà pourquoi ce film vous flanque un coup de cœur en vous faisant rire.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Papa Wemba, sapeur d'accord chanteur d'abord

Le Zaïrois est au Théâtre de la Ville pour rappeler que l'arbitre des élégances est avant tout musicien

Il y a trois ans, Papa Wemba a décidé de se fixer à Paris. Il a laissé derrière lui Kinshasa, ses boîtes, ses musiciens « *pas vraiment professionnels* » et tous les « sapeurs » zaïrois. Il est arrivé en France précédé — dans les milieux africains — d'une réputation flatteuse de chanteur et de son aura de roi de la sape.

Aujourd'hui Papa Wemba, même s'il est en marinière Gaultier, aimerait bien qu'on oublie un peu ces histoires textiles au profit de la musique. Il ne renie rien de la sape, cette course à l'élégance (Weston, Mugler, Gucci et compagnie) entre jeunes Africains, mais *tient à rappeler la raison première* de sa venue en France, faire de la musique, son métier.

Sa mère chantait pendant les veillées funèbres. Lui-même fut enfant de chœur. Il a appris son métier auprès de Tabu Ley, seigneur Rochereau, roi de la rumba-rock. Mais Papa Wemba se méfie un peu de la rumba, importée en Afrique pendant les années 50. Adoptant la même démarche que les Têtes brûlées au Cameroun ou Youssou N'Dour au Sénégal, Papa Wemba va fouiller dans les traditions musicales zaïroises pour enrichir, étoffer la musique de danse des grandes villes.

Pour l'instant, on attend encore que le mouvement des musiciens africains vers l'Occident produise les disques qu'il promettait il y a déjà trois ou quatre ans. Après un album chez EMI, Papa Wemba se retrouve sans maison de disques à la suite de sombres histoires d'albums plus ou moins pirates sortis sous son nom. On peut en sourire et classer l'affaire à la rubrique black mic-mac. Mais, en le voyant sur scène, on réalise la perte de temps, de talent que représentent ces malentendus. Avec un groupe qui joue un cran au-dessus de l'efficacité, il chante de vraies chansons — pas des thèmes moulinés au quart d'heure comme certains de ses collègues — d'une voix haute et souple, avec un abattage tempéré par un sens de l'humour communicatif, il sait se faire « *écouter et danser* ». Au Théâtre de la Ville, il présentera quelques nouveaux titres, les premiers éléments du plan de conquête du monde, à laquelle il n'a pas renoncé.

THOMAS SOTINEL

▶ **Le 10 février à 18 heures, les 11 et 12 à 20 h 45, au Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77.**

□ **David Bowie à Bercy en avril.** — Après l'échec commercial de l'album *Tin Machine*, David Bowie a annoncé à Londres qu'il entreprendrait au printemps une tournée mondiale durant laquelle il interprétera pour la dernière fois ses anciens succès. Pour le chanteur, il ne s'agit pas d'adieux à la scène mais de mettre un point final à une phase de sa carrière, même si d'aucuns rapprochent cette tournée de celles entreprises et réussies (financièrement, au moins), par les Rolling Stones ou les Who. Reprenant les techniques éprouvées de la programmation radio, Bowie propose à ses fans de réclamer leur chanson favorite par téléphone et de tenir compte de leur avis pour le programme de son spectacle. De France, il faudra composer le 19 44 898 666 660. David Bowie sera au Palais omnisports de Paris-Bercy les 2 et 3 avril.

THÉATRE

Catherine Jacob, servante chez Molière

La petite bonne de « La vie est un long fleuve tranquille » devient la Toinette du « Malade imaginaire »

Hans Peter Cloos, connu pour ses mises en scène de Brecht (*l'Opéra de quat'sous, Mahagonny*), de Thomas Barsh (*Mercedes*), de Achternbusch (*Susan, Mon Herbert*), met en scène, salle Gémier, *le Malade imaginaire*, la dernière pièce de Molière. « *C'est un grand cri pour échapper à ses angoisses*, dit Hans Peter Cloos. *Il y a mis toutes ses techniques, mais, moi, je suis loin du style commedia dell'arte, j'essaie de transposer dans un comique plus près de Chaplin. J'ai besoin de comédiens avec une expérience de cette sorte de burlesque réaliste.* »

La distribution comprend donc, dans le rôle de Toinette, la servante, Catherine Jacob — *Paris Nord*, avec Bonnaffé, irrésistible spectacle de noces et banquets, et surtout *La vie est un long fleuve tranquille*, de Chatiliiez. — C. G.

∴



I. RUPPERT/ENGUERRAND

Catherine Jacob : nature !

On n'est pas près d'oublier Marie-Thérèse, la petite bonne pataude, yeux bouffis, dos rond, accent à couper au couteau. « *Débuter dans un rôle de boudin, ça secoue*, dit Catherine Jacob. *Tous les soirs, après le tournage, j'en faisais un maximum dans le genre pomponné* ». Après quoi, on lui a beaucoup proposé de personnages semblables, qu'elle a refusés. Toinette, c'est différent : « *Hans Peter Cloos est un type charmant, qui ne crée pas de rapport de forces. Et il est insolent. Dans sa mise en scène, tout se passe pendant une nuit de carnaval, on ne sait pas qui va manger qui, Toinette tire les ficelles. Elle n'est pas une matronne, ni une petite bonne femme sautillante. Elle ne supporte ni la bêtise ni le mensonge. Elle a le côté teigneux des gens humiliés depuis des années.* »

Catherine Jacob se sent proche de cette Toinette. Adolescente, elle participe aux sorties dominicales qu'organise sa mère : Compiègne-la Comédie-Française et retour. Elle voit Robert Hirsh, Jacques Charron, Catherine Samie, Denise Gence... Elle veut devenir comédienne. « *Mais je n'ai jamais rêvé de tenir des rôles de jeunes premières. Tant mieux, j'aurais souffert* ». Elle n'avait aucune idée de ce que signifie une mise en scène et ne se sentait pas intégrée au milieu du théâtre, mais se disait : « *Si ces gens-là me jettent, je meurs.* »

Elle suit des cours privés un peu en touriste et adapte pour un exercice d'élèves *les Frustrés*, de Brétécher. Jusqu'à nouvel ordre, elle aime faire rire. En 1980, elle a son premier contrat en poche : « *Pendant quatre ans j'ai tiré les sonnettes, tourné des panouilles à la télé, ça déprime. Donc, j'ai arrêté et gardé des enfants. J'ai monté* Bienvenue au Club *au Marie-Stuart, j'avais une petite envie de parler des gens qui ont la science infuse.* »

Dans la salle, il y a Romain Bremond. Il cherche des gens pour un spot publicitaire d'Etienne Chatilliez, qui lui fait louer les mérites d'un camembert, puis c'est *La vie est un long fleuve tranquille*. Le courant passe, la scénariste Florence Quentin lui écrit « *un rôle en or* » dans le prochain Chatilliez, *Tatie Danièle* (sortie prévue en avril) : « *Je suis une pauvre victime qui se laisse bouffer. Une esthéticienne sans aucune référence culturelle, génération télé, cocon, bon niveau de vie, mais qui se planque tout le temps et n'a jamais voulu voir le mal.* » Des gens comme ça, elle en a croisé quand elle gardait les enfants.

Elle aime bien Chatilliez et ses films. Elle aime bien Pascal Thomas, mais pas *les Femmes, les Maris, les Amants* où elle était hystérique et femme d'étiteur : « *Il n'y a que la narration et rien de feuilleté derrière, je ne vois pas pourquoi je ne le dirais pas, ça change quoi ? Après, ça s'arrête pas de discutailler, tout le monde sait ce que tout le monde pense. Je n'ai pas de petits jockers dans mes manches. Je ne me dis pas « celui-là, je le tiens au chaud, je veux travailler avec lui.* » Catherine Jacob est nature.

Propos recueillis par
ODILE QUIROT

▶ **Chaillot, salle Gémier, 20 h 30, à partir du 15 février. Tél. : 47-27-81-15.**

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 10 – DIMANCHE 11 FÉVRIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Blaise Pascal (1971, v.o. sous-titres anglais), de Roberto Rossellini, 15 h ; Agostino d'Ippona (1972, v.o. sous-titres anglais), de Roberto Rossellini, 18 h ; India Matri Bhumi (1975, v.o.), de Roberto Rossellini, 20 h 30.

DIMANCHE

La Nave bianca (1941, v.o.), de Roberto Rossellini, 15 h ; Anno uno (1974, v.o.), de Roberto Rossellini, 17 h ; les Evadés de la nuit (1960, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 19 h ; le Général Della Rovere (1959, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 21 h 15.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : Placido (1986, v.o. s.t.f.), de Sergio Giral, 14 h 30 ; P.M. (1960, v.o. s.t.f.), de Saba Cabrera Infante et Orlando Jiménez Leal ; El Joven Rebelde (1961, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 17 h 30 ; Papeles secundarios (1989, v.o. s.t.f.), d'Orlando Rojas, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : Basura (1989, v.o. s.t.f.), de Lorenzo Regalado, Plaff (1988, v.o. s.t.f.), de Juan Carlos Tabio, 14 h 30 ; Lejania (1985, v.o. s.t.f.), de Jesus Diaz, 17 h 30 ; Eh, taxi ! (1960, v.o. s.t.f.), de Miguel Gonzalez Betancourt, Jusqu'à un certain point (1983, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, GRANDE GALERIE, PORTE SAINT-EUSTACHE, FORUM DES HALLES (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Métiers de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Imprimeurs : le Monde du plomb (1982) de H. Lachize, G. Goldman, P. Boulanger ; l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 14 h 30 ; Mariniers : la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, l'Atalante (1934) de Jean Vigo, 16 h 30 ; Petits Métiers : Actualités Gaumont, Léon la Lune (1972) d'Alain Jessua, Violette et François (1977) de Jacques Rouffio, 18 h 30 ; Strip-teaseuses : Publicité Darty – Le Cabaret (1982), Loin de Pigalle (1978) de Claude Ventura, Une femme est une femme (1961) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Métiers de Paris : Petits Métiers : les Petits Métiers de Paris (1933) de Pierre Chenal, Portraits – la Matelassière (1988) d'Alain Cavalier, Boulevard du cri (1987) de Thierry Binisti, les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, Portraits – la Rémouleuse (1986) d'Alain Cavalier, 14 h 30 ; Animateurs radio : les Radios libres (1982), d'Olivier Landau ; Tout le monde il est beau… (1972), de Jean Yanne, 16 h 30 ; Imprimeurs : la Rue du papier (1937) de J.-C. Bernard, le Crime de M. Lange (1936) de Jean Renoir, 18 h 30 ; les Employés : 36, rue des Morillons (1984), de Philippe Valeri ; la Comédie du travail (1987), de Luc Moullet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILM (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AIR DE RIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BABY BLOOD (*) (Fr., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES FIMS NOUVEAUX

CHACUN SA CHANCE. Film américain de Karel Reisz, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES. Film américain de Joe Johnston, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LET'S GET LOST. Film américain de Bruce Weber, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RIPOUX CONTRE RIPOUX. Film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ZOO, L'APPEL DE LA NUIT. Film italien de Cristina Comencini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DREAMERS (Fr.-Isr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LÉGERS QUIPROQUOS (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUIVEZ CET AVION (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ADELAIDE 90. Théâtre Antoine-Simone-Berriau (42-08-77-71), dim. soir, lun., 20 h 45 ; sam., 17 h 30 et 21 h ; dim., 15 h 30 (7).

MONSIEUR BADIN. Cité internationale universitaire (45-89-38-69), dim., lun., mar., 20 h 30 (7).

UN CŒUR SIMPLE OU L'INTIME INGÉNUE DE FELICITE. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34), jeu., lun., mar., 18 h 45. (7).

BONNE PIOCHE. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), dim., lun., 21 h (8).

EMERGENZA (SORTIE DE SECOURS). Cergy-Pontoise. Théâtre des Arts (30-30-33-33), ven., sam., mar. à 21 h ; mer. à 18 h 30 ; dim. à 16 h (9).

LA NUIT VERTICALE. Tac Studio (43-73-74-47), dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

SHOW BUS. Bateau-théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). (Tous les samedis et dimanches jusqu'en juin) ; sam. et dim., 14 h 30 (10).

SEMAINE TREMPLIN. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-point Liberté (48-89-99-10), 21 h (13).

LES CHOSES AURAIENT PU MAL TOURNER. Petits Mathurins (42-65-90-00), 18 h 30 (13).

COMME TU ME VEUX. Madeleine (42-65-07-09), 21 h (13).

CONCERTS

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris. 16 h dim. Jean-Claude Bouveresse, Marc Duprez (vl), Philippe Dussol, Joël Soultanian (altos), Paul Boufil (cello). Œuvres de Britten, Haydn, Mendelssohn.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Orchestre Ad Artem de Paris. 20 h 30 sam. Dir. Dominique Fanal. Œuvres de Mozart, Vivaldi, Haydn. Téléphone location : 42-33-43-00.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Journée exceptionnelle de Musifrance. 20 h 30 sam. Avec Nathalie Stutzmann (contralto), François-René Duchable, Jacques Hureaux, Jean-François Heisse, Victoria Postnikova (pianos), Alain Meunier (cello), Marielle Nordmann (harpe), Gérard Caussé (alto), Shigonori Kudo (fl.), Gérard Poulet (violon), Marie-Claire Alain (orgue), Gennady Roshdestvensky (piano et direction). Œuvres de Ravel, Debussy, Franck, Saint-Saëns.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Paul Julien. 21 h lun. Cello. Œuvres de Bach. Danièle Salzer, Mathias Spaeter. 17 h dim. Pianoforte, guit. Œuvres de Diabelli, Hummel, Carulli, Clementi.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre et chorale Paul Kuentz. Alexander Stevenson (ténor). Mariana Slavova (soprano). Ingeborg Most (mezzo-soprano). Peter Lika (basse). Requiem de Verdi.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Cantate profane à quatre voix. 21 h sam., 17 h dim. Paroles et musiques de Giovanna Marini. Avec Lucilla Galeazzi, Giovanna Marini, Silvia Marini, Patrizia Nasini. Salle du bas.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37), l'Olimpiade, 20 h 30 sam. Opéra baroque de Vivaldi, livret de Métastase, version concert. Clemencic Consort, dir. René Clemencic.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Paul Meyer, François-René Duchable. 11 h dim. Clar., piano. Œuvres de Brahms, Schumann, Weber.

MUSIC HALL

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Magali Noël. 20 h 30 sam., 15 h dim. Magali Noël chante Boris Vian.

MOGADOR (48-78-75-00). Barbara. 20 h 30 sam., 16 h dim.

OLYMPIA (47-42-25-49). Patricia Kaas. 20 h 30 sam., 17 h dim.

JAZZ-POP-ROCK

BILBOQUET (45-48-81-84). Michel Hausser, 22 h 45, sam. Vibr., acc., Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.). Gregg Hunter, 22 h 45 dim. Piano, chant.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Olivier Franc Jazz Quintet, 21 h 30, sam., dim.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Camilo Azuquita et son orchestre, 22 h 30, sam.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 10 février

TF 1

20.45 ▶ Variétés : Surprise sur prise.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.30 Série : Intrigues.
1.00 Série : Mannix.
1.50 Téléfilm : La Martingale.
3.15 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du tigre.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

20.45 Téléfilm : Testimony.
23.25 Journal.
23.40 Documentaire : Voyage en 4e classe.
0.00 Série rose : Le demi-mariage.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Code Salamandre.
22.05 Les superstars du catch.
23.00 Cinéma : La maison de grand-mère. ■
0.25 Cinéma : Voleur de désirs. ■
2.00 *Cinéma : Désiré.* ■ ■
3.35 Sport : Boxe.
5.20 Cinéma : Paysage dans le brouillard. ■ ■ ■

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Le monstre d'acier.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm : L'hybride infernal.
0.00 Journal de minuit.
0.05 L'hybride infernal (suite).
0.20 Théâtre : Adorable Julia.
2.45 Le journal de la nuit.
2.55 Série : Fantômas.
4.00 Série : Voisin, voisine.
5.00 Série : Tendresse et passion.
5.30 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Téléfilm : Un long chemin.
22.10 Téléfilm : Les anges noirs.
23.45 Magazine : Culture pub.
0.15 6' d'informations.
0.20 Série : Henri Guillemin raconte.
1.05 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Les visiteurs ; Culture pub : Les visiteurs ; Destination santé ; Les visiteurs.

LA SEPT

20.45 Téléfilm : Testimony. De Tony Palmer.
23.25 Soir 3.
23.40 Documentaire : Voyage en 4e classe. De Victor Semenjuk.

Dimanche 11 février

TF 1

15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Robert Vigouroux.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : La vengence du serpent à plumes □
22.30 Magazine : Ciné dimanche.
22.40 *Cinéma : Le retour* de Don Camillo. ■

A 2

15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : *L'équipe Cousteau* à la redécouverte du monde.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes.
22.05 Magazine : *Musiques au cœur.*
23.20 Journal.
23.40 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

17.30 Magazine : *Montagne* (rediff.).
18.00 Forum RMC-FR3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan. Invitée : Françoise Verny.
23.00 Cinéma : La marche sur Rome. ■ ■

CANAL PLUS

15.30 Le monde du cirque.
16.20 Magazine : 24 heures.
17.15 Sport : Dimanche aux courses.
17.30 ▶ Documentaire : Terre fragile.
18.00 Cinéma : Papa est parti, maman aussi. ■
En clair jusqu'à 20.30
19.45 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Radio corbeau. □
22.10 *Cinéma :* Nous ne vieillirons pas ensemble. ■ ■
23.50 Magazine : Mon Zénith à moi.

LA 5

15.05 Téléfilm : Double détente.
16.50 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.55 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ? □
22.15 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Les guerriers de la nuit. ■
00.00 Journal de minuit.

M 6

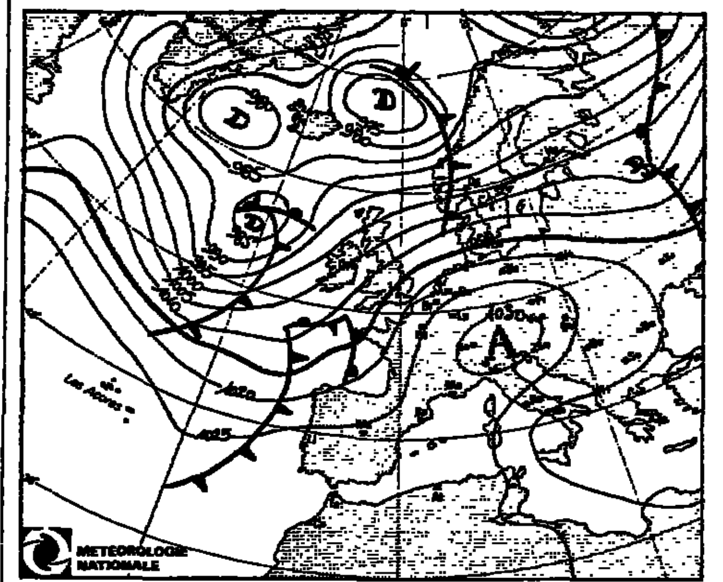
15.10 Série : Les visiteurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Série : *Les années coup de cœur.*
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 6' d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Le toboggan de la mort. □
22.35 Magazine : Sport 6.
22.45 Capital.
22.50 Téléfilm : L'enterrée vive.

LA SEPT

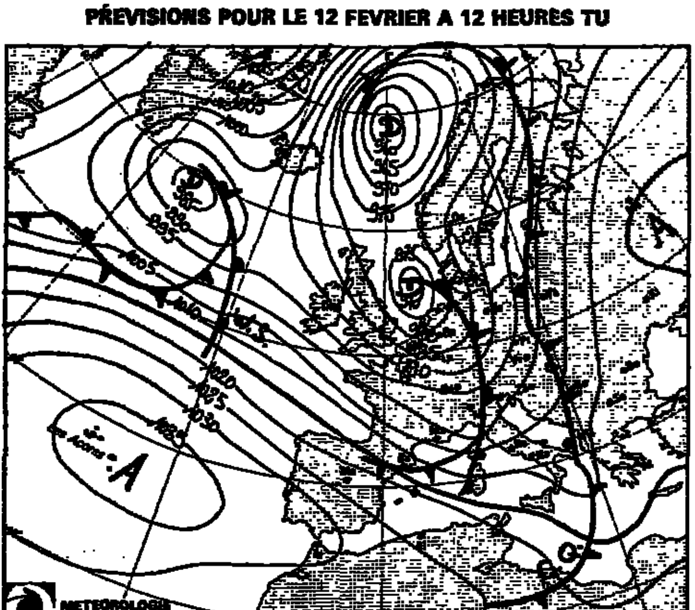
15.00 Feuilleton : Fontamara (3e épisode). De Carlo Lizzani.
16.00 Court métrage : Lamento. De François Dupeyron.
16.30 Magazine : Ici bat la vie.
17.00 Documentaire : Naissance d'un bateau. De Frédéric Variot.
18.00 Feuilleton : Fontamara (4e épisode). De Carlo Lizzani.
19.00 Court métrage : 36-15. De Frédéric de Nexon.
19.30 Documentaire : *Baabu Banza.* De Marianne Hima.
20.00 Théâtre : L'hypothèse. De Robert Pinget.
21.00 Série : Le décalogue (4 et 5). De Krzysztof Kieslowski.
23.00 Documentaire : Les musiques noires *en Afrique du Sud* (1). De Claude Fléouter.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 FEVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 FEVRIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 février à 0 heure et le dimanche 11 février à 24 heures :

Le temps plutôt ensoleillé de vendredi laissera place au cours de ce week-end à un temps perturbé, pluvieux, samedi et plus changeant dimanche, avec des averses sur une grande partie du pays.

Samedi : temps pluvieux gagnant tout le pays.

Le matin, les régions allant de la Haute-Normandie et du nord à l'est et au Lyonnais et jusqu'à la Corse connaîtront un ciel peu nuageux, mais un temps plutôt frais. Il pourra même y avoir quelques bancs de brouillard, localement givrants sur les régions les plus à l'est. Plus à l'ouest, c'est-à-dire de la Bretagne et de la Basse-Normandie au Sud-Ouest et au Massif Central, le ciel sera très nuageux. Il pleuvra déjà sur l'extrême Ouest du pays ainsi que près des côtes Atlantiques.

Les pluies gagneront en cours de journée vers l'est, et aucune région ne sera épargnée, sauf peut-être la Corse.

Sur l'Ouest, ainsi que sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, le vent de sud-ouest puis d'ouest soufflera jusqu'à 60 à 70 km/h avec des rafales sous les averses.

Dimanche : éclaircies et averses.

Le matin, il pleuvra encore du littoral méditerranéen aux Alpes et à l'Alsace (*neige au-dessus de 1 000 mètres*).

Partout ailleurs, c'est un temps changeant qui s'installera. Les éclaircies et les passages nuageux se partageront le ciel. Il y a aura de fréquentes averses sur presque toutes les régions. Elles pourront être localement fortes et accompagnées de grêle.

Le vent soufflera en rafales sous les averses jusqu'à 60 km/h. Il se renforcera de nouveau en cours d'après-midi sur l'Ouest avec l'arrivée de la pluie.

LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE — TEMPS PREVU LE 11.02.1990 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-2-1990 à 6 heures TU et le 10-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	6	D
BIARRITZ	16	11	C
BORDEAUX	14	8	P
BOURGES	12	4	C
BREST	10	9	P
CAEN	11	6	P
CHERBOURG	10	5	P
CLERMONT-FER.	12	2	C
DIJON	10	−2	C
GRENOBLE St-H	14	−1	C
LILLE	10	4	C
LIMOGES	9	5	P
LYON	11	1	N
MARSEILLE-MAR	16	3	N
NANCY	9	−4	C
NANTES	11	7	P
NICE	17	7	N
PARIS-MONTS.	12	5	C
PAU	15	7	C
PERPIGNAN	18	4	C
RENNES	11	7	P
ST-ETIENNE	11	−1	C
STRASBOURG	10	−4	N
TOURS	11	5	P
TOULOUSE	11	4	N
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	5	D
AMSTERDAM	10	3	C
ATHÈNES	13	12	D
BANGKOK	35	25	D
BARCELONE	15	8	D
BELGRADE	11	1	N
BERLIN	9	2	D
BRUXELLES	10	3	N
LE CAIRE	15	9	D
COPENHAGUE	8	4	A
DAKAR	28	16	D
DELHI	27	15	D
DJERBA	16	13	N
GENÈVE	10	−1	C
HONGKONG	18	16	C
ISTANBUL	6	6	D
JÉRUSALEM	7	5	C
LISBONNE	17	12	C
LONDRES	11	7	P
LOS ANGELES	19	8	D
LUXEMBOURG	6	−2	D
MADRID	18	5	B
MARRAKECH	27	14	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	10	0	B
MONTRÉAL	7	0	C
MOSCOU	6	1	C
NAIROBI	24	12	D
NEW-YORK	17	6	A
OSLO	8	1	D
PALMA-DE-MAJ.	16	5	C
PÉKIN	1	−1	D
RIO-DE-JANEIRO	28	21	D
ROME	12	5	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	5	3	C
SYDNEY	25	19	C
TOKYO	7	1	C
TUNIS	16	11	D
VARSOVIE	7	1	D
VENISE	11	−1	B
VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

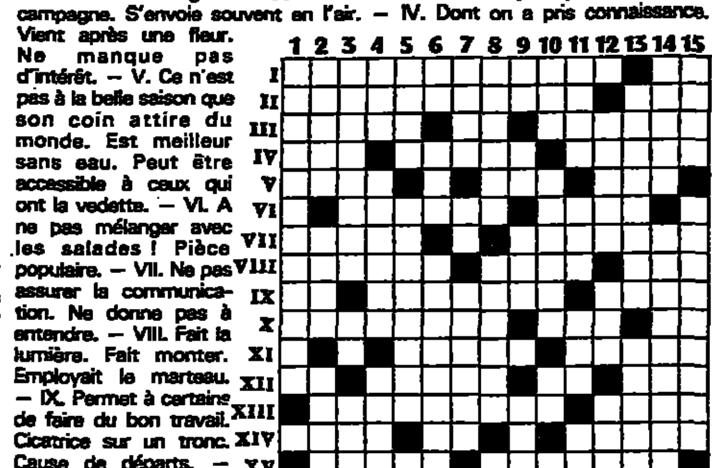
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5194

HORIZONTALEMENT

I. Pour eux, il s'agit de bien faire et de laisser dire. Possessif. – II. On y fourre tous les doigts. Est de taille. – III. A beaucoup emporté. Partie de campagne. S'envoie souvent en l'air. – IV. Dont on a pris connaissance. Vient après une fleur. Ne manque pas d'intérêt. – V. Ce n'est pas à la belle saison que son coin attire du monde. Est meilleur sans eau. Peut être accessible à ceux qui ont la vedette. – VI. A ne pas mélanger avec les salades ! Pièce populaire. – VII. Ne pas assurer la communication. Ne donne pas à entendre. – VIII. Fait la lumière. Fait monter. Employait le marteau. – IX. Permet à certains de faire du bon travail. Cicatrice sur un tronc. Cause de départs. – X. Qui flotte sans se mouiller. On peut en bénéficier quand on a le bac. Pronom. – XI. Partie d'une couverture. A la tête dure. – XII. Donne à voir ou à entendre. Regroupe des chatons. Tête d'épingle. Partie d'un État. – XIII. Des femmes qui ont un certain bon sens. « Couvre » beaucoup. – XIV. Va et vient. Un peu de prudence. Apporter du nouveau. – XV. Fait décoller. Ne rien apporter de nouveau.



VERTICALEMENT

1. Occasion de mettre les pieds ailleurs. – 2. A donné beaucoup d'amour. Tombe sur un bec. N'a pas l'habitude de chipoter. – 3. Créer des liens. Tout le monde profitait de lui. Sont bien placés. – 4. Se montre très dur. Pas comme il faut. Que l'on *a donc fait descendre.* – 5. Ont beaucoup compté pour une capitale. A droit à une situation élevée. – 6. A souvent donné la vie. Source de bonheur. Est amené à repasser régulièrement. – 7. Aimait les conquêtes. Interjection. Etait destiné à couvrir. – 8. Sont plein de vers. Accompagne une reconversion. – 9. Fait rêver. Ne termine jamais les phrases. Pronom. Agit mal. – 10. Donne du souffle. Devenu blanc par le noir. Préposition. – 11. Ne se montra pas exigeant. On s'y est rendu. Donne des nouvelles. Démontre. – 12. Boîte de grande dimension. Cocotte. Moyen d'expression. – 13. Susceptible de régler bien des choses. Offre à voir. – 14. Fait du sale boulot. Homme *d'affaires.* – 15. *N'est pas le* dernier. Un sujet à clefs.

Solution du problème n° 5193

Horizontalement

I. Vitrier. – II. Usuel. Elu. – III. Lent. Ave. – IV. Cueilloir. – V. Atre. Ll. – VI. Rhovyl. – VII. Nasse. Es. – VIII. Ou. Luron. – IX. Gredin. Pu. – X. Eté. Cirée. – XI. Lestes. Té.

Verticalement

1. Vulcain. Gel. – 2. Iseut. Aorte. – 3. Tuner. Suées. – 4. Retiers. – 5. Il. Hélice. – 6. Allô ! Unis. – 7. Revolver. – 8. Lei. Ysopet. – 9. Nu. Nuée.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 FÉVRIER

« Exposition David » (dernier jour), 10 heures, place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (M.-C. Lasnier).

« *La chanson bourguignonne pour voix* et instruments », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Splendeurs des paravents d'Extrême-Orient », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« La salle internationale de l'UNESCO. Avec film sur la restauration des temples d'Abou Simbel », 14 h 30, 7, place de Fontenoy (I. Hauller).

« David. Peintures et dessins », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Femmes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Cazes).

« La peinture italienne au Louvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Maisons et cours inconnues de la rue* Mouffetard », 14 h 45, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« Au Louvre : Peinture italienne du dix-huitième siècle », 14 h 45, hall Napoléon, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

« L'histoire du parfum et les secrets de sa fabrication au Musée Fragonard », 15 heures, 9, rue Scribe.

« Le Grand Louvre, de la Pyramide de Pei au donjon de Philippe Auguste », 15 heures, devant le Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (Monuments historiques).

« Histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Musée du tabac », 15 heures, entrée : 12, rue Surcouf (Paris et son histoire).

« Nouvelle présentation de la peinture française du quatorzième au dix-septième siècle », 15 heures, entrée du Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« Le Palais-Bourbon, l'Assemblée nationale », 16 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Peinture française, du Moyen Age au dix-septième siècle », 19 h 30 ; « Exposition : Léonard de Vinci. Etudes de draperie », 19 h 45 ; « Le paysage dans la peinture française du quatorzième au dix-septième siècle », 20 heures ; « L'enlèvement des Sabines », de Poussin », 20 h 15, accueil des groupes (Musée du Louvre).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Les Etats-Unis de l'an 2000 », par Guy Sorman (Académie des sciences morales et politiques).

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « La saga du tunnel sous la Manche » (diapositives), par J.-P. Navailles (Les lundis de Verrières).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Winckelmann : une existence mise en œuvre », par H. Sichtermann.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 10 février 1990 :

DES DÉCRETS

● N° 90-126 du 9 février 1990 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

N° 90-128 du 9 février 1990 portant disposition statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique et de mécanique de Grenoble ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

EN BREF

□ **Colloque : Dieu et ses poètes.** – Comment l'écriture poétique exprime-t-elle Dieu ? Explorer ce chemin créateur dans la poésie profane, dans la Bible et dans la mystique. Tels seront les thèmes de la prochaine session du centre culturel Les Fontaines, du 21 février (*10 heures*) au 23 février (17 heures). Participeront à ces journées : J. Mambrino, s.j., P. Noir, s.j., V. Petetin, J.-Y. Quellec, o.s.b., et I. Renaud-Chamska.

▶ Renseignements et inscriptions auprès du centre, BP 219, 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.

□ **L'outre-mer à l'Institut géographique national.** – L'Institut géographique national (IGN) organise jusqu'au 15 mars une exposition cartographique intitulée « Soleils d'hiver » sur les départements et territoires d'outre-mer. Il s'agit non seulement de mieux faire connaître la géographie et les réalités de ces territoires mais aussi d'inviter les métropolitains à y aller pour leurs loisirs.

▶ IGN, 107, rue La Boétie, 75008 Paris.

CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

2. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Le président Vaclav Havel, pour son premier voyage officiel, se rend en RDA puis en RFA. Le 30, 120 nouveaux députés sont cooptés, le PC ayant accepté d'abandonner la moitié de ses sièges au Parlement (du 3 au 6, 9, 11, 14-15, 17, 18 et du 25/I au 1er/II).

3. – PAKISTAN : Une collision entre deux trains dans la gare de Sangi près de Sukkur fait plus de 350 morts (du 5 au 8).

3. – PANAMA : Le général Noriega, réfugié depuis le 24 décembre à l'ambassade du Vatican, se livre aux forces américaines. Transféré le 4 aux Etats-Unis, il est inculpé de trafic de drogue par un tribunal de Floride, devant lequel il se présente comme *« un prisonnier politique enlevé de force »*. Le président Bush se félicite que tous les objectifs de l'opération militaire lancée le 20 décembre soient désormais atteints ; il annonce, le 25, que l'aide américaine au Panama s'élèvera à 1 million de dollars (du 2 au 13, du 16 au 20 et du 25 au 30/I, 2/II).

5. – ITALIE : La lire est dévaluée de 4 % à l'occasion d'un réajustement limité du système monétaire européen (du 6 au 9).

5. – MAROC : Tout danger de marée noire sur les côtes marocaines est écarté après une chaude alerte due aux 70 000 tonnes de brut échappées des soutes du pétrolier iranien *Kharg-5*, gravement endommagé par une explosion le 19 décembre (du 2 au 9, 16 et 27/I, 9/II).

5. – RDA-RFA : Bonn annonce que le nombre des réfugiés de souche allemande qui ont été accueillis en RFA en 1989 s'est élevé à 720 909, dont 343 854 venus de RDA, contre 39 832 en 1988. Les arrivées d'Allemands de l'Est, qui s'étaient stabilisées autour de 1 000 par jour, deviennent supérieures à 2 000 par jour à la fin du mois (9, 17, 18, 20 et 30).

8. – RDA : Les traditionnels rassemblements du lundi reprennent : tout le mois, des centaines de milliers de manifestants exigent une rupture totale avec le régime communiste et réclament la réunification allemande. Le 15, à Berlin-Est, le siège de l'ancienne police politique, la STASI, est saccagé, tandis que des grèves et des arrêts partiels de travail se multiplient. Le premier ministre, M. Hans Modrow, en butte aux critiques de l'opposition, propose à cette dernière, le 22, de participer à un gouvernement d'union nationale. L'opposition accepte, le 26, et, le 28, la table ronde réunissant tous les partis décide d'avancer du 6 mai au 18 mars la date des premières élections libres (du 5 au 18 et du 21 au 31).

9. – FRANCE-CHINE : Paris renonce à un projet de vente de six frégates à Taïwan après des menaces de rétorsion de Pékin (5, 7-8, 11 et 12).

9. – JAPON : M. Toshiki Kaifu, premier ministre, commence par la RFA une tournée européenne. A Berlin-Ouest, il affirme que *« le Japon est appelé à jouer un rôle majeur non seulement économique mais politique »*. Le voyage se poursuit jusqu'au 17 à Bruxelles, Paris, Londres, Rome, Varsovie et Budapest. L'aide japonaise à la Pologne et à la Hongrie s'élève à plus de 11 milliards de francs (3, 7-8 et du 10 au 19).

9-10. – COMECON : Lors de la réunion des dix chefs de gouvernement membres du COMECON, le fonctionnement de cette organisation économique des pays socialistes est très critiqué. Si son existence n'est pas remise en question, une réforme profonde est envisagée (1er, 5, 6, du 9 au 12 et 19).

10. – CHINE : M. Li Peng, premier ministre, annonce la levée de la loi martiale instaurée à Pékin le 20 mai 1989, bien que *« des facteurs d'instabilité existent toujours »*. Cette mesure, purement formelle, est bien accueillie dans les capitales occidentales (du 11 au 15, 21-22 et 23).

10. – RFA : Siemens prend le contrôle de la société informatique Nixdorf, déficitaire depuis 1988 (12, 24 et 27).

11-13. – URSS : M. Gorbatchev, en visite en Lituanie, affirme sa volonté de renforcer *« le front du changement »* et d'accélérer la perestroïka. Il parvient, par le dialogue, à tempérer l'impatience des nationalistes partisans d'une sécession, mais le PC lituanien n'accepte pas de revenir sur sa décision de proclamer son autonomie (5, 6, du 10 au 16 et 31).

12. – ESPACE : La navette américaine Columbia parvient à récupérer un satellite d'observation scientifique, en orbite depuis avril 1984 (10, 11, 14-15 et 21-22).

12. – FINANCES MONDIALES : Les Bourses de Tokyo et de New-York chutent d'environ 2 %. L'inquiétude face aux risques de chaos en URSS et dans les pays d'Europe de l'Est accentue la nervosité des marchés boursiers, qui perdent tous plus de 5 % en quelques jours avant de se redresser un peu à la fin du mois (4, 5, 7-8 et du 14 au 29/I, 4-5/II).

12. – ROUMANIE : Après plusieurs jours de confusion, les dirigeants du Conseil du Front de salut national (CFSN), cédant à la pression d'environ trois mille manifestants à Bucarest, annoncent la mise *« hors la loi »* du Parti communiste et l'organisation d'un référendum sur le rétablissement de la peine de mort, abolie le 31 décembre. Mais ces décisions sont annulées le 17. Le 12, les premières élections libres sont fixées au 20 mai et non en avril comme initialement prévu. Le 28, des dizaines de milliers de personnes manifestent à Bucarest, à l'appel de trois partis d'opposition « historiques », contre le monopole du pouvoir exercé par le CFSN et la présence en son sein de responsables de l'ancien régime. Le 29, une contre-manifestation ouvrière apporte son soutien aux nouveaux dirigeants (du 2 au 31).

13. – SALVADOR : Neuf militaires, dont un colonel, sont accusés de l'assassinat de six jésuites le 16 novembre 1989 et placés en détention provisoire (9, 10, 16 et 21-22).

14. – ISRAËL : M. Itzhak Shamir, premier ministre, se félicite de la forte augmentation du nombre des juifs soviétiques autorisés à émigrer en Israël, qui suscite l'inquiétude de l'OLP et des pays arabes (11, 12, 16, 25 et 31/I, 1er/II).

15. – BULGARIE : Le Parlement entérine l'abolition du rôle dirigeant du parti et le rétablissement des droits des Bulgares de souche turque. Cette dernière mesure, décidée le 29 décembre, avait suscité des protestations nationalistes (du 4 au 20).

15. – ÉTATS-UNIS : Les géants de la distribution Allied Stores et Federated Department Stores, rachetés en 1986 et 1988 par M. Robert Campeau, homme d'affaires canadien, sont placés sous la protection de la loi sur les faillites (17 et 26).

15-16. – CAMBODGE : Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, réunis à Paris, se prononcent pour un *« rôle accru »* de l'ONU dans le règlement du problème cambodgien. Le 24, le prince Sihanouk renonce à toutes ses fonctions à la tête de l'opposition au régime provietnamien (6, du 9 au 18, 20 et du 23 au 26).

15-16 – EST-OUEST : Trente-quatre pays participent à Paris à la première réunion préparatoire à la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) (12, 13, 16, 18 et 24).

17. – CEE : M. Jacques Delors, s'adressant au Parlement de Strasbourg, propose qu'une véritable *« fédération »* soit créée entre les Douze et souhaite la mise en chantier dès 1990 des institutions de l'union politique. Après avoir envisagé de nouveaux *« contrats d'association »* entre la CEE et les pays de l'Est, il estime que la RDA *« constitue un cas spécifique »* et qu'*« elle a sa place dans la communauté »* (18, 19, 20, 23, 25 et 28-29).

18. – ÉTATS-UNIS : Le FBI parvient à piéger M. Marion Barry, maire de Washington, en flagrant délit de consommation de cocaïne (du 20 au 24).

18. – FRANCE-ÉTATS-UNIS : Rhône-Poulenc prend le contrôle du groupe pharmaceutique américain Rorer pour 3,2 milliards de dollars. Les autorités boursières ouvrent une enquête sur un éventuel délit d'initiés (18, 20, 23 et 25).

18-19. – FRANCE-HONGRIE : M. Mitterrand, en visite officielle en Hongrie, développe son idée de confédération européenne. L'octroi de 2 milliards de francs de crédits sur trois ans est annoncé (du 17 au 22, 26 et 28-29).

19. – INDE : Le gouvernement fédéral prend le contrôle de l'Etat du Cachemire où 95 % des habitants sont musulmans. L'intensification de la répression contre les indépendantistes relance la tension avec le Pakistan qui soutient le *« mouvement de libération »* au Cachemire (du 21 au 24, 27 et 31).

20. – EST-OUEST : La CEE décide d'accorder une aide alimentaire d'urgence de 280 millions de francs à la Roumanie et de 200 millions à la Pologne (6, 16 et 23).

21. – ESPACE : La fusée européenne Ariane met sur orbite Spot-2, second satellite français d'observation de la terre (7-8, 10, 14-15, 23 et 27).

21. – HAITI : L'instauration de l'état de siège s'accompagne d'une brutale répression contre l'opposition. L'ampleur des protestations, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, contraint le général Avril à lever l'état de siège le 29 (9, 17, du 23 au 29 et 31/I, 2/II).

22. – CORÉE DU SUD : Le parti au pouvoir et deux formations centristes de l'opposition décident de se regrouper en un « grand parti conservateur » (18, 23, 24 et 26).

22. – YOUGOSLAVIE : Les délégués de Slovénie se retirent du congrès du PC, réuni à Belgrade depuis le 20, en raison de l'échec de leurs propositions de démocratisation du parti (20 et du 23 au 25).

23. – HONGRIE-URSS : M. Miklos Nemeth, premier ministre hongrois, annonce que Moscou a donné son accord de principe pour le retrait total des cinquante-deux mille soldats soviétiques avant la fin de 1991. La Tchécoslovaquie a engagé le 15 des négociations sur le départ des quatre-vint mille soldats soviétiques stationnés sur son sol (14-15, du 17 au 22, 24 et 25).

23. – YOUGOSLAVIE : Des affrontements reprennent au Kosovo entre les forces de l'ordre et des manifestants albanais de souche qui réclament la levée de l'état d'urgence instauré en février 1989 : en dix jours, vingt-cinq personnes sont tuées (25, 26 et du 28/I au 7/II).

25. – EST-OUEST : Les ministres des affaires étrangères français, ouest-allemand et italien se rendent à Vienne pour prôner une accélération des négociations sur le désarmement conventionnel en Europe (14-15 et du 27 au 30).

25. – ÉTATS-UNIS : Philips s'associe à l'alliance constituée par Thomson et NBC pour développer sur le marché américain, le plus grand du monde, un système de télévision à haute définition concurrent du procédé japonais (26 et 27).

25. – EUROPE : Un ouragan s'abat sur le nord-ouest de l'Europe, faisant près de cent morts, dont la moitié en Grande-Bretagne (27 et 28-29).

25. – ITALIE : M. Silvio Berlusconi est nommé président de Mondadori, l'emportant ainsi dans la bataille qui l'opposait à M. Carlo De Benedetti pour le contrôle du premier groupe de presse italien. Les journalistes font grève le 29 contre la concentration des médias (du 5 au 9, 12, 21 et 27/XII, 13, 18 et 27/I, 1er/II).

25. – VATICAN : Jean-Paul II commence par le Cap-Vert un voyage qui le conduit, jusqu'au 1er février, en Guinée-Bissau, au Mali, au Burkina-Faso et au Tchad. Le pape, s'efforçant de secouer *« l'indifférence de l'humanité »*, multiplie les appels en faveur de l'Afrique (1er et du 26/I au 3/II).

28. – POLOGNE : Le Congrès du POUP (communiste) décide la dissolution du parti et la création de la *« Social-démocratie de la République de Pologne »* pour le remplacer. L'aile la plus réformatrice a décidé, le 27, de faire scission pour créer un autre parti social-démocrate (9, 17, 20, 25 et du 28 au 31).

28. – RFA : Aux élections régionales en Sarre, les sociaux-démocrates, menés par M. Oskar Lafontaine, remportent un important succès : ils obtiennent 54,4 % des voix contre 49,2 % en 1985 (27 et 30).

29. – ÉTATS-UNIS : Le projet de budget pour 1991, présenté par M. Bush, prévoit une réduction du déficit à 63,1 milliards de dollars, alors qu'il a atteint 152, 1 milliards en 1989. La majorité démocrate du Congrès critique ce projet qu'elle s'apprête à modifier profondément (17, 19, 27 et 31/I, 2/II).

29. – FRANCE-ITALIE : M. Francesco Cossiga, chef de l'Etat italien, effectue en France une visite d'Etat jusqu'au 2 février (28-29 et 31).

30. – RDA-URSS : M. Gorbatchev, recevant à Moscou M. Modrow, premier ministre de RDA, accepte l'idée de l'unification des deux Etats allemands en reconnaissant son caractère inéluctable (31/I, 1er et 2/II).

31. – ÉTATS-UNIS-URSS : M. George Bush, dans son « message sur l'état de l'Union », propose de réduire les forces américaines et soviétiques à cent quatre-vingt-quinze mille hommes *« en Europe centrale et orientale »* (2 et 3/II).

31. – LIBAN : De violents combats débutent dans le secteur chrétien de Beyrouth entre l'armée du général Aoun et la milice des Forces libanaises que le général Aoun veut soumettre à son autorité (à partir du 1er/II).

Janvier 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

L'armée rouge en Azerbaïdjan

Du 30 décembre au 7 janvier, des nationalistes azerbaïdjanais manifestent pour obtenir la liberté de circuler entre l'URSS et l'Iran. Ils s'en prennent à des installations frontalières, dont certaines sont détruites.

A partir du 13, des pogroms antiarméniens ont lieu à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan. Un bilan officiel, publié le 16, fait état de 56 morts, tandis que des milliers d'habitants, surtout des Arméniens mais aussi des Russes, sont évacués de la ville.

Le 15, l'état d'urgence est décrété dans plusieurs régions du Caucase, dont le Haut-Karabakh. Dans cette République autonome d'Azerbaïdjan peuplée à 75 % d'Arméniens, où un climat de guerre civile s'est instauré depuis plusieurs mois, des affrontements interethniques ont éclaté, le 14, dans plusieurs localités du Nord, à coups de mitrailleuses. Ces combats font officiellement entre 40 et 50 morts.

Les jours suivants, les forces de l'ordre tentent de ramener le calme, mais les Azéris s'opposent à la progression des chars soviétiques à Bakou et dans d'autres régions. Moscou s'inquiète, le 19, de l'apparition de *« forces qui appellent à la sécession et à la constitution d'un Azerbaïdjan islamique »*.

Le 20, l'état d'urgence est instauré à Bakou et l'armée prend le contrôle de la ville. De violents combats font des *« centaines »* de morts selon les nationalistes azéris, qui appellent à la désobéissance civile. Un bilan officiel, publié le 28, fait état de 125 morts, dont 27 soldats soviétiques. Washington approuve le recours à la force, assurant qu'il était devenu *« nécessaire pour rétablir l'ordre »* (du 4 au 10 et du 13/I au 3/II).

CULTURE

10. – M. Jacques Chirac, maire de Paris, annonce un plan de cinq ans pour redonner aux Champs-Elysées le prestige et le charme perdus (6 et 12).

11. – Mort de l'actrice Juliet Berto (13).

12. – *Boris Godounov*, de Moussorgski, inaugure le cycle des quatre opéras russes donnés au Théâtre des Champs-Elysées par la troupe du Théâtre Maly de Léningrad (14-15, 17, 20 et 23).

12. – Pour l'inauguration du nouveau Théâtre du Port de la Lune, à Bordeaux, son directeur, Jean-Louis Thamin, met en scène *Roméo et Juliette*, de Shakespeare, dans l'adaptation de Jean Vauthier (11 et 20).

18. – Mort du pianiste Pierre Barbizet (20 et 21-22).

19-21. – Deux cents artistes est-allemands présentent l'avant-garde de l'art en RDA à la Grande Halle de La Villette (10, 20 et 23).

20. – Mort de Barbara Stanwyck, actrice américaine (23).

24. – Le Centre national de la bande dessinée et de l'image, construit dans une ancienne brasserie par l'architecte Roland Castro, est inauguré à Angoulême (26 et 31).

25. – Mort d'Ava Gardner, actrice américaine (27).

26. – Mort de Lewis Mumford, sociologue américain, historien de la ville (28-29 et 31).

30. – M. Jack Lang annonce qu'à la demande de M. Mitterrand un Institut international d'art, regroupant les principales bibliothèques d'art, sera installé rue de Richelieu, à Paris, dans les locaux laissés vacants par la Bibliothèque nationale (1er/II).

FRANCE

2. – Le gouvernement annonce le plan de restructuration de la chimie : Orkem est partagé entre Elf Aquitaine et Total (4 et 5).

3. – Lors des cérémonies de vœux à l'Elysée, M. Mitterrand invite le gouvernement à *« donner une nouvelle impulsion »* à son action (du 4 au 8).

4. – M. Yannick Simbron (FEN) souhaite, dans un article publié par *le Monde*, *« une grande confédération syndicale »*. Seule la CFDT approuve un *« rapprochement intersyndical »*, mais en récusant toute entente avec la CGT (5, 7-8, 21-22 et 27).

5. – M. Chevènement rend public un plan de revalorisation de la condition militaire qui déçoit les intéressés (6, 7-8, et 14-15).

6. – Alors que la contestation s'amplifie au sein du PCF, le bureau politique du parti dénonce *« un déferlement anticommuniste sans précédent »*. M. Marchais se définit, le 11, comme *« l'homme politique le plus proche de M. Gorbatchev »* (du 4 au 22 et 26).

9. – M. Charles Pasqua et M. Philippe Séguin décident de présenter aux assises du RPR du 11 février une *« proposition commune pour un nouveau Rassemblement »*. Tandis qu'un vif débat s'instaure au sein du RPR, M. Jacques Chirac apporte son soutien à M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, qui est en fait visé par cette offensive (à partir du 10).

9. – Mort d'Alfred Coste-Floret, fondateur et ancien président de la Démocratie chrétienne (12).

10. – Des mesures d'urgence pour les rentrées universitaires 1990 et 1991 sont décidées afin de faire face à l'accroissement continu du nombre des étudiants (5, 9, 11, 12, 13, 18 et 19).

10. – Les internes et les chefs de clinique des hôpitaux publics, inquiets à l'idée que la future convention médecins-Sécurité sociale les empêche de s'installer dans le secteur privé, se mettent en grève à Paris. Le conflit s'étend à la province les jours suivants et se transforme en grève des urgences le 19, puis les 23 et 24 (5, 6, 11, 12 et à partir du 16).

11. – Le Conseil constitutionnel annule une des deux lois sur le financement de la vie politique en raison d'une erreur de procédure parlementaire (2, 3, 11, 13 et 24).

12. – Air France annonce l'achat au groupe privé Chargeurs de 54,58 % du capital d'UTA pour 3,8 milliards de francs, devenant ainsi la septième compagnie aérienne mondiale et la deuxième européenne. L'accord permet aussi à Air France de prendre le contrôle d'Air Inter, dont la société publique détient 36,5 % et UTA 35,8 % (13, 14-15, 16, 19, 20, 23, 24, 25, 28-29 et 31/I, 1er/II).

13-14. – Le comité directeur du Parti socialiste confirme l'impossibilité d'une synthèse entre les différentes motions en vue du congrès de Rennes du 15 au 18 mars. Sept contributions vont être soumises au vote des militants après le ralliement de M. Mermaz à MM. Mauroy et Jospin, qui s'opposent, au sein du courant mitterrandiste (majoritaire), à M. Fabius (du 3 au 18 et à partir du 23).

16. – Le gouvernement annonce une série de mesures économiques et culturelles pour la Corse. Un commissariat au développement est créé. M. Joxe se déclare *« consterné »* par la reprise des attentats, mais décidé à poursuivre la *« politique volontariste »* qu'il mène sur l'île (1er, 2, 9, 10 et du 16 au 22).

16. – A Marseille, le docteur Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur de la ville, élu en mars 1989 sur la liste de M. Robert Vigouroux, est assassiné par deux tueurs, qui sont arrêtés le 24 et inculpés le 26, pour ce meurtre mais aussi pour celui de Léonce Mout, propriétaire de la Polyclinique nord de Marseille, tué le 18 mai 1988. Les « commanditaires » présumés sont eux aussi arrêtés : le docteur Armand Gallo, conseiller municipal élu sur les listes de M. Vigouroux, est inculpé le 26 de complicité d'assassinat, ainsi qu'un ancien responsable de la Polyclinique nord et, le 27, M. Jean Chouraqui, propriétaire de trois cliniques marseillaises (18, 19, 20 et à partir du 25).

17. – Mort de Charles Hernu, ministre de la défense de 1981 à 1985 (du 19 au 22, 24 et 28-29).

17. – Mort d'André Morice, plusieurs fois ministre sous la IVe République (19).

18. – Les décrets fixant les obligations de programmation et de production pour la télévision sont publiés au *Journal officiel*. Après six mois de polémiques avec les chaînes privées, le gouvernement a accepté de reporter à 1992 l'entrée en vigueur des principales contraintes (10, 19 et 20).

18. – Le déficit du commerce extérieur a été de 2,57 milliards de francs en novembre, puis de 2,2 milliards en décembre. Sur l'ensemble de 1989, il atteint 45,7 milliards contre 32,8 milliards en 1988 (19/I, 3 et 10/II).

19. – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, annonce sa volonté d'élargir la majorité présidentielle en regroupant le centre gauche (17, 21-22, 26 et du 28 au 31).

24. – Mort de Georges Bérard-Quelin, président de la Société générale de presse (26).

25. – Le nombre des chômeurs a diminué de 0,6 % en décembre : il s'élevait alors à 2 508 600, en baisse seulement de 2,1 % en un an malgré la création de 600 000 emplois en 1988 et 1989 (4, 9, 27 et 30).

27. – Deux policiers, reconnus coupables de coups et blessures ayant entraîné la mort de Malik Oussekine, le 6 décembre 1986, sont condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis par la cour d'assises de Paris. Le 29, une manifestation est organisée sur les lieux des violences policières, rue Monsieur-le-Prince à Paris, pour protester contre la clémence du verdict (du 23 au 31/I, 2 et 3/II).

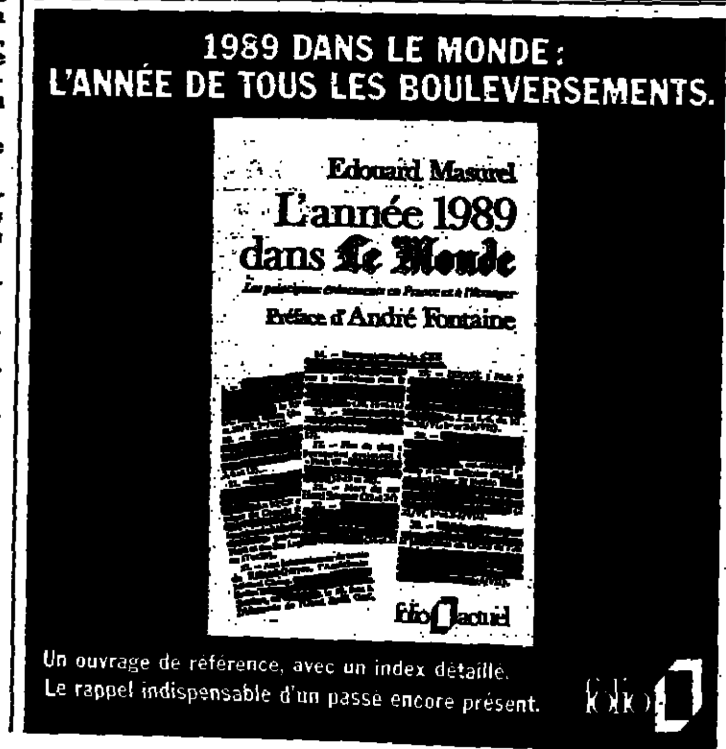
28. – *Ourasi*, célèbre cheval de trot âgé de dix ans, pour sa dernière course, remporte le prix d'Amérique pour la quatrième fois à l'hippodrome de Vincennes (du 27 au 30).

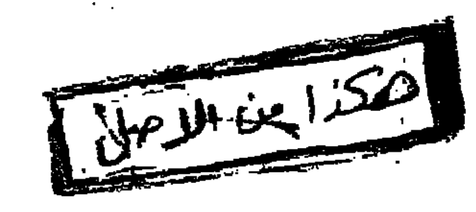
30. – M. Pierre Arpaillange annonce des mesures pour améliorer la sécurité des prisons, alors que vingt-huit détenus se sont évadés en moins de deux mois (16, 17, 20, 23, 30 et 31/I, 1er et 2/II).

30. – Un accord entre M. Robert Hersant et M. Silvio Berlusconi met fin à plus de quatre mois de conflit entre les deux principaux actionnaires de la Cinq. M. Jérôme Seydoux, qui s'était allié à M. Berlusconi, refuse cet accord (24, 25 et 31/I, 1er/II).

30. – Les prix ont augmenté de 0,1 % en décembre, ce qui porte la hausse pour 1989 à 3,6 % (17/I, 1er et 10/II).

31. – Une grève est très suivie à la SNCF pour protester contre le projet de plan Etat-SNCF, dont les syndicats affirment qu'il organise le déclin du chemin de fer (11, 12, 20 et 31/I, 1er et 2/II).





ÉTRANGER

Un rapport confidentiel de la Commission européenne

Les scénarios de l'union monétaire allemande

Une union monétaire complète et rapide entre les deux Allemagnes est pratiquement inévitable mais provoquerait une flambée inflationniste en RFA et de vives tensions au sein du système monétaire européen (SME), selon un rapport confidentiel élaboré par la Commission européenne.

Ce rapport – qualifié de *« premier essai d'évaluation »* des effets de la future union monétaire RFA-RDA et rédigé par le commissaire chargé des affaires économiques et financières, M. Henning Christophersen – a été examiné jeudi 8 février par un groupe de commissaires européens qui travaillent sur la question allemande et ses conséquences pour la CEE.

Les scénarios envisagés se résument ainsi :

Premier scénario (*« L'union monétaire complète »* : chaque ostmark est échangé contre un deutschemark (le rapport actuel au marché noir est d'environ un pour huit). A une date donnée, toutes les créances et engagements en ostmarks sont convertis en deutschemarks. Les salaires et les loyers restent au même niveau mais sont exprimés en deutschemarks.

L'augmentation des salaires en RDA, consécutive à la hausse des prix, et l'apport financier de la RFA permettraient au salaire moyen brut est-allemand de représenter 70 % de celui de la RFA. Cette proportion *« peut être considérée comme suffisante pour stopper l'émigration massive »* des Allemands de l'Est, estime le rapport.

Mais ce scénario créerait au début *« un chômage considérable »* (de l'ordre de 15 % la première année) en RDA, où la productivité est deux fois moindre qu'en RFA. Surtout, il aurait des effets néfastes en RFA :

– La masse monétaire en circulation augmenterait de 16 %, soit 25 milliards de deutschmarks (85 milliards de francs environ), provoquant *« une certaine pression inflationniste »*. Cette tendance serait nettement aggravée si les 160 milliards d'ostmarks que les Allemands de l'Est ont épargnés sont convertis en deutschmarks et écoulés. Il faut, avertit le rapport, *« absorber une partie de cette épargne en privatisant des sociétés »* ou des biens immobiliers d'Etat.

– Les mesures prises pour aider la RDA à s'adapter creuseraient le déficit budgétaire ouest-allemand. De 0,4 % du PNB (estimation pour 1990), il passerait à 1,5 % ou 2 % du PNB au minimum, même en tenant compte du regain de croissance escompté (+ 1 % par an).

L'impact sur la CEE serait également considérable. L'inflation obligerait la RFA à remonter ses taux d'intérêt, entraînant une *« nette appréciation du deutschmark »*. Résultat : *« Des tensions apparaîtraient au sein du SME, posant la question d'un réalignement. »*

Second scénario : convertir l'ostmark à deux pour un deutschemark. Mais ce taux creuserait encore le fossé entre les salaires dans les deux pays. Il obligereait la RFA à procéder à de *« massifs transferts directs de revenus »* pour freiner l'immigration des Allemands de l'Est. Le déficit budgétaire ouest-allemand passerait à 6 % du PNB.

Cet exode massif est le fond du problème, reconnaît le rapport : en janvier, cinquante-huit mille personnes ont quitté la RDA. A ce rythme, la RDA va à la catastrophe et la *« stabilité économique, sociale et politique »* de la RFA est en jeu.

Pour la CEE, l'union monétaire interallemande susciterait un regain de croissance (+ 0,5 % par an). Mais la production agricole est-allemande, *« relativement efficace »*, pourrait aggraver la surproduction dans la CEE, et donc les dépenses agricoles de la Communauté.

La CEE pourrait aussi se voir contrainte à terme d'aider financièrement la RDA, comme elle aide déjà les régions les plus pauvres des Douze. Le rapport cite un ordre de grandeur de 1 milliard à 1,5 milliard d'écus par an (l'aide régionale à l'Irlande ou à l'Espagne) (1 écu = 6,85 F). – *(AFP.)*

Pour la première fois depuis 1976

L'excédent commercial ouest-allemand dépasse celui du Japon

Pour la première fois depuis 1976, l'Allemagne de l'Ouest a annoncé, vendredi 9 février, un excédent commercial supérieur à celui du Japon. Selon les chiffres de l'Office fédéral des statistiques, l'excédent commercial ouest-allemand a progressé de 5 % en 1989 par rapport à 1988, pour atteindre un niveau record de 134,7 milliards de marks (458 milliards de francs ou 81 milliards de dollars).

Le Japon a fait légèrement moins, avec un excédent de 77 milliards de dollars (un peu moins de 440 milliards de francs). Pour mémoire, on peut rappeler que le commerce extérieur français s'est soldé, en 1989, par un déficit de 45,7 milliards de francs. Les exportations de la RFA ont augmenté de 13 % l'an dernier, pour atteindre la somme sans précédent de 641,3 milliards de deutschemarks. Les importations ont augmenté encore plus vite (15 %), atteignant 506,6 milliards de deutschemarks.

L'excédent allemand vis-à-vis des Etats-Unis s'est réduit de moitié, tandis que, vis-à-vis de la Communauté européenne, il a augmenté de 40 %. Les échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne se sont soldés par un excédent de 24,7 milliards de deutschemarks, avec la France de 23,9 milliards de deutschemarks et avec l'Italie de 18 milliards de deutschemarks. Mais l'Allemagne est de plus en plus déficitaire à l'égard du Japon (16,9 milliards de deutschemarks en 1989 contre 15,3 milliards en 1988).

Le volume record de l'excédent commercial ouest-allemand a immédiatement relancé en RFA le débat sur les parités actuelles des principales monnaies du système monétaire européen (SME). *« Manifestement, les parités des devises au sein de la Communauté européenne doivent être corrigées »*, souligne un communiqué de l'Office fédéral ouest-allemand des statistiques. *(Reuter, UPI.)*

Réuni à Paris la semaine prochaine

Le Cocom va assouplir ses règles pour les échanges technologiques avec l'Est

Confrontés à l'effondrement des régimes communistes dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, les principaux pays occidentaux et le Japon chercheront, les 14 et 15 février à Paris, à adapter le Cocom, chien de garde de leur avance technologique, à la nouvelle détente Est-Ouest.

Créé en 1949 en pleine guerre froide, le Cocom (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) regroupe aujourd'hui dix-sept pays, les membres de l'OTAN, moins l'Islande, ainsi que le Japon et l'Australie.

Désormais ralliés à l'idée d'un nécessaire ajustement, les Etats-Unis seront toutefois pressés par leurs alliés européens, en particulier la France et la RFA, d'aller encore plus vite pour favoriser le commerce de haute technologie et pour aider les pays de l'Est engagés dans des réformes économiques, selon plusieurs experts européens.

Le Japon, pour sa part lui aussi partisan d'une ouverture, cherchera avant tout, selon ces mêmes sources, à sauvegarder les privilèges déjà accordés à la Chine, son puissant voisin et client, qui, la première, s'était éloignée du bloc soviétique.

Le comité exécutif du Cocom se réunira pour la première fois depuis la décision américaine, annoncée en janvier, d'assouplir les restrictions vers certains pays d'Europe de l'Est (en particulier la Hongrie et la Pologne).

Trois secteurs prioritaires seront passés au crible selon des sources proches du Cocom : la vente d'ordinateurs, les télécommunications et les machines-outils, les Européens, en particulier les Français, souhaitant y ajouter l'aviation civile dont sont désormais friands les pays de l'Est.

Au cours de leurs débats, les hauts fonctionnaires des dix-sept examineront aussi les moyens d'accélérer la suppression des produits dits « bas de gamme » qu'on peut trouver sur les listes interdites tout en maintenant des contrôles stricts sur des technologies sensibles qui peuvent avoir des applications militaires.

Objet d'un consensus en janvier 1988, cette double démarche avait été retardée par les atermoiements d'une administration américaine divisée entre « durs » et « pragmatiques » au moment des changements politiques à l'Est. – *(AFP.)*

La grève des douaniers italiens

Le blocage à la frontière avec l'Italie tend à se déplacer vers le Val-d'Aoste

Le point de blocage de la frontière franco-italienne, qui dure depuis le 6 février, tend à se déplacer vers le Val-d'Aoste, les douaniers italiens en grève reprenant progressivement le travail ou étant remplacés par des fonctionnaires de la guardia di finanza.

A Rome, le conseil des ministres a adopté un projet de décret réformant l'organisation des douanes et comportant des mesures en faveur du personnel. Mais les camionneurs italiens qui attendaient de franchir la frontière, ont décidé de barrer les routes dans le Val-d'Aoste pour obtenir une accélération des procédures. Des dérogations ont été accordées pour permettre aux routiers du côté français de faire demi-tour ou de rejoindre le Fréjus, où la circulation est normale (comme à Vintimille). Mais les départs pour les vacances de février rendent la circulation difficile, notamment dans la région de Chamonix.

CHAMBÉRY

de notre correspondant

« Si la situation n'est pas débloquée lundi, cela risque de dégénérer. » Dans la salle des fêtes de la commune de Passy, en Haute-Savoie, la menace, exprimée calmement au cours du repas, traduit l'impatience plus que la colère.

Depuis jeudi 8 février les membres du comité des fêtes se relaient matin, midi et soir pour nourrir une partie des centaines de transporteurs bloqués à la porte de l'Italie, dans la vallée Blanche. *« C'était la seule façon de calmer les esprits »*, indique M. Robert Nun, adjoint au maire de Sallanches, compatissant, qui, dans la grande salle du centre culturel et sportif, sert trois cents couverts, *« sans alcool »*, précise-t-il. La préparation des repas, l'ouverture de douches et de sanitaires dans les gymnases, ont été les premières mesures d'urgence adoptées en faveur des routiers. En souvenir du blocage de 1984 dans la vallée Blanche, qui, à la même époque, avait duré dix jours.

Interdits de passage dans le tunnel depuis le matin du mardi 6 février, les routiers de toutes nationalités sont restés sur place. En bas, dans la vallée, près d'un millier de poids lourds se sont rapidement agglutinés, côte à côte, sur les 7 kilomètres de l'autoroute, entre Sallanches et Le Fayet. *« Les Français ne nous embêtent pas. Nous n'avons pas de raison de leur en vouloir »*, souligne un routier belge. Pour cette simple et bonne raison, les vacanciers qui, dans la soirée de vendredi, cherchaient à atteindre Chamonix et les autres stations de ski de Haute-Savoie *« n'ont pas été pris en otages »*.

On ne passe pas

Dans la confusion, on ne sait plus qui est l'otage de qui et qui bloque quoi. Les douaniers italiens en grève, à l'origine du conflit, ou encore les transporteurs italiens, qui ont profité de l'occasion pour avancer leur journée de protestation prévue le 11 février et bloquent l'accès de la ville d'Aoste ? Une chose est sûre, entre les deux pays, on ne passe pas. Mille camions en rade côté français et quatre mille à Aoste, le front n'a pas bougé d'un pouce. Sauf peut-être pour une soixantaine « d'isolés » sur la plate-forme italienne, autorisés à rentrer en France après de difficiles négociations.

L'absence de nouvelles, de signes d'évolution, de certitudes des autorités, qui tentent de gérer sereinement la situation, est ressentie aussi cruellemment que l'inactivité. A l'autre bout du téléphone, une famille et surtout un patron s'impatientent devant cette perte de temps et d'argent. Désœuvrés, les routiers pestent aussi contre l'Etat italien *« incapable de trouver une solution »* et se gaussent de l'Europe qui promet l'ouverture totale des frontières dans deux ans. *« C'est plus facile de circuler dans les pays de l'Est »*, avoue l'un d'entre eux.

MICHEL DELBERGHE

La Pologne demande un allègement de sa dette

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a lancé vendredi 9 février un appel aux dix-sept pays créanciers de la Pologne, regroupés au sein du Club de Paris, afin qu'ils prennent « rapidement » des mesures en vue de régler le problème de la dette polonaise, qui se monte à environ 40 milliards de dollars (228 milliards de francs).

Dans une lettre aux pays créanciers, M. Mazowiecki demande un rééchelonnement des arriérés impayés pour 1989, ainsi que des sommes dues en 1990. Il souhaite en même temps que des intérêts non payés ne viennent pas grossir, pendant une période donnée, le principal de la dette.

A plus long terme, M. Mazowiecki suggère aux créanciers de la Pologne d'*« examiner les possibilités de réduction »* de la dette polonaise, pour mener à bien son programme de réformes *« dont le succès est important pour toute l'Europe »*. – (AFP.)

SOCIAL

La modernisation de la fonction publique

Cinq syndicats sur sept signent l'accord sur la grille salariale

Le « groupe des cinq » (CFDT, FEN, autonome, de la FGAF, CFTC et CFE-CGC) était au grand complet, vendredi 9 février à l'Hôtel Matignon, pour parapher officiellement l'accord portant sur la modernisation de la grille unique de la fonction publique. Aucune défection de dernière heure n'est intervenue : CFDT et CFE-CGC, dernières à se prononcer, ont finalement donné une réponse positive.

Le texte prévoit de consacrer, sur une durée de sept ans, quelque 40 milliards de francs à des mesures nouvelles pour améliorer les déroulements de carrière, mieux prendre en compte les qualifications et les responsabilités des 4,2 millions de fonctionnaires actifs de l'Etat et des collectivités locales, ainsi que des hôpitaux publics. A cette somme, il convient d'ajouter une part variable en fonction de la croissance (120 millions de francs par décile de croissance supérieur à 3 %, 150 millions de francs entre 3,5 % et 4 %).

« Nous vivons ensemble un moment historique. Il s'agit de la première refonte d'ensemble de la grille de la fonction publique instaurée à la Libération », a souligné M. Michel Rocard, avant de saluer les talents de négociateur de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, et le *« courage politique et syndical »* des signataires. Ces derniers, a ajouté le premier ministre, n'ont pas *« cédé aux sirènes d'une contestation vaine à force d'être systématique »*. La CGT et FO, qui ont refusé de signer, apprécieront...

Les cinq syndicats, qui participeront à une « commission de suivi » de l'accord, se sont félicités de cette réforme, tout en reconnaissant qu'elle comportait, comme tout compromis, certaines lacunes. En outre, ils ont profité de l'occasion pour souligner avec insistance, que la négociation destinée à apurer l'accord salarial 1988-1989, qui s'ouvrira avant la fin du mois, engagera la *« crédibilité du gouvernement »*.

Le premier ministre a assuré qu'il respectera *« la date, le calendrier et l'esprit de la clause de rendez-vous »*, mais il a lui aussi insisté sur la nécessité de respecter la *« stabilité monétaire »*, car, a-t-il indiqué, *« tout dérapage entraînerait une austérité préjudiciable aux travailleurs comme à l'Etat »*.

J.-M. N.

AFFAIRES

Le groupe japonais aurait bénéficié de subventions

La CEE ouvre une enquête sur l'implantation de Toyota en Grande-Bretagne

La commission européenne a annoncé vendredi 9 février avoir ouvert une enquête sur les conditions de cession des terrains dans le Derbyshire en Grande-Bretagne à Toyota. Le constructeur japonais d'automobiles va y investir 700 millions de livres (7 milliards de francs) pour y bâtir une usine d'une capacité de deux cent mille voitures par an. Selon des informations de la presse britannique, le terrain qui a été cédé à un prix de 18,3 millions de livres, en vaudrait beaucoup plus : entre 75 et 145 millions de livres. Cette cession à vil prix représenterait une subvention déguisée des autorités locales au groupe nippon.

La commission de Bruxelles a demandé *« des informations supplémentaires »*. Les autorités locales ont fait savoir qu'il s'agissait d'une campagne de désinformation.

Le contexte esy important puisque les différents gouvernements européens sont justement en train de négocier difficilement entre eux la position que doit prendre la Communauté vis-à-vis des automobiles japonaises pour l'après 1993. Plusieurs pays dont la France, reprochent à la Grande-Bretagne d'attirer les constructeurs nippons sans se soucier des conséquences pour les fabricants européens et de le faire, qui plus est., en accordant des subventions importantes aux Japonais.

EN BREF

□ **Agroalimentaire : Ferruzzi renforce sa position dans Béghin-Say.** – Le groupe italien Ferruzzi, par l'intermédiaire de sa filiale European Sugars, a porté vendredi 9 février sa participation dans le capital du groupe sucrier Béghin-Say à un peu plus de 51 %, contre 46,2 % auparavant. La filiale de Ferruzzi passe pour les droits de vote de 64 % à 68 %.

□ **Construction électrique : Merlin-Gerin achète une société américaine.** – Merlin-Gerin (groupe Schneider) vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de la société américaine EPE Technologies, quatrième constructeur américain d'onduleurs électriques. Le montant de la participation n'a pas été précisé. EPE Technologies, dont le chiffre d'affaires, en 1989, a été de 56 millions de dollars (319 millions de francs environ), fabrique des onduleurs électriques sous licence Merlin-Gerin, depuis 1983.

□ **Grève des mécaniciens : UTA maintient ses vols.** – La compagnie aérienne UTA a annoncé qu'elle ne sera pas touchée par le mot d'ordre de grève de l'USPNT (mécaniciens navigants et pilotes) pour les dimanche 11 et lundi 12 février. Elle compte assurer tous les vols prévus ces jours-là. Pour tous renseignements, les voyageurs peuvent téléphoner au (1) 40-17-46-46.

□ **Signature d'un nouvel accord-cadre sur l'intéressement chez Renault.** – La direction de Renault a annoncé jeudi 8 février la signature d'un nouvel accord-cadre sur l'intéressement avec cinq organisations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC et CSL). Ce texte, auquel la CGT s'est opposée, porte sur les exercices 1990-1991-1992 et doit permettre d'ouvrir des négociations décentralisées afin de parvenir à des accords prenant en compte les performances de chaque établissement. Cent quatre-vingt-quatorze millions de francs (soit 5 % des résultats nets du groupe) ont été dégagés en 1988 au titre de l'intéressement et 470 millions de francs en 1989.

KLM étend sa flotte

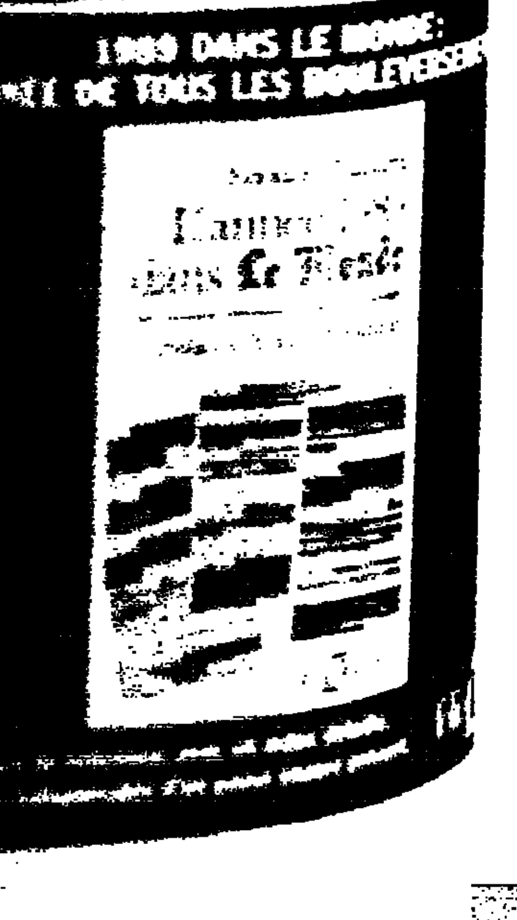
AMSTERDAM

de notre correspondant

Les promesses de développement du trafic aérien international donnent des ailes à la compagnie aérienne néerlandaise KLM, qui vient de passer commande de dix avions MD-11, le dernier-né de McDonnell Douglas. Cet achat ferme représente un investissement de 1,3 milliard de florins (4 milliards de francs), KLM ayant par ailleurs pris une option sur cinq appareils supplémentaires. Successeur du fameux DC-10, le MD-11, qui a effectué récemment son premier vol, a été préféré par le transporteur néerlandais au Boeing-767 et à l'Airbus-340 qui étaient aussi en compétition. KLM, qui recevra ses exemplaires entre décembre 1993 et novembre 1995, envisage de les mettre en service sur ses lignes vers l'Amérique du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique, où le super-Boeing 747-400 s'avère surdimensionné.

Cette commande entre dans le cadre du plan rigoureux de modernisation et d'élargissement de sa flotte mis en place par la compagnie d'Amsterdam. Celle-ci possède soixante et onze avions, tandis que cinquante-trois appareils sont actuellement en construction pour son compte. Classée au douzième rang mondial des compagnies aériennes avec 23,3 milliards de passagers-kilomètres en 1988, KLM veut profiter de l'expansion du transport aérien prévu dans le monde (7 % par an).

CHRISTIAN CHARTIER



REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 février

Sueurs froides

L'AMÉLIORATION observée fin janvier rue Vivienne n'aura -t-elle été qu'une simple embellie ? Le fait est que la première hausse hebdomadaire de l'année n'aura pas duré. Cette semaine, les cours sont assez lourdement retombés à la Bourse de Paris à l'issue d'échanges plutôt nerveux.

D'abord orientée à la hausse (+ 0,5 %), puis à la baisse (– 0,32 %), la séance de lundi s'était finalement achevée sur un score à peu près nul (+ 0,07 %). Las ! Le lendemain, la tendance s'alourdissait assez nettement (– 0,51 %). Mercredi, le marché décrochait franchement (– 1,1 %) après un creux de 1,76 %. Le mouvement allait-il continuer à s'accélérer ? Jeudi, l'effritement initial se transformait à la clôture en une sensible reprise (+ 0,54 %). Mais cette amélioration n'allait pas tenir vingt-quatre heures. A la veille du week-end, la baisse revenait, lentement d'abord (– 0,32 %), plus rapidement ensuite (– 0,54 %), plus raisonnée finalement (– 0,38 %). Bref, d'une semaine à l'autre, les valeurs françaises ont pratiquement reperdu (– 1,5 %) tout le bénéfice de l'avance reprise entre les 29 janvier et 2 février.

Triste palais. Ce n'est rien de dire que le climat fut lourd et le sentiment morose sous les colonnes ces derniers jours. Mais faut-il encore le rappeler ? Les taux d'intérêt restent la principale source d'inquiétude des investisseurs. Ceux-ci ont eu déjà au moins une bonne raison d'avoir quelques sueurs froides.

La première opération de refinancement du Trésor américain pour 1990 s'est en effet déroulée entre les 6 et 8 février. Toute la question était de savoir si les investisseurs nippons, jusqu'ici friands des « notes » américains, allaient cette fois encore, avec leurs capitaux, contribuer au renflouement du déficit budgétaire des Etats-Unis. N'allaient-ils pas renoncer en raison du différentiel existant entre les Etats-Unis et le Japon ? Les deux premières tranches, chacune de 10 milliards de dollars, passèrent comme une lettre à la poste. Elles ne concernaient, il est vrai, que le moyen terme (trois ans et dix ans). Constituée de bons à trente ans, la troisième, en revanche, s'annonçait plus difficile. En fait, sans être une réussite, elle se révéla satisfaisante, avec un taux de participation nippone de 30 %, supérieur aux prévisions (25 %), mais inférieur à celui généralement enregistré (35 %).

Ce résultat aurait dû normalement permettre de souffler un peu. Impossible. Dans l'intervalle, une nouvelle alerte avait sonné avec la perspective, soudain évoquée par les personnalités politiques ouest-allemandes, d'une union monétaire RFA-RDA. Elle mit littéralement le feu aux poudres en faisant brusquement réapparaître aux yeux du monde financier horrifié les spectres de l'inflation et de l'argent cher.

Après avoir soufflé en tempête, le vent se transforma en mini-tornade sur les marchés obligataires d'outre-Rhin, y provoquant la chute verticale des cours, ceux du « Bund » en particulier, le thermomètre maison. Par ricochet, d'horribles craquements furent entendus à Paris sur le MATIF, qui s'écroula à ses plus bas niveaux depuis janvier 1988 *(voir ci-contre)*.

Devant les terribles remous ainsi créés, plusieurs personnalités s'efforcèrent de calmer le jeu. Dans des déclarations faites à Bonn, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, a ainsi solennellement affirmé qu'il n'y avait pas de mauvais sang à se faire. *« L'union monétaire n'aggravera pas l'inflation. »* M. Pierre Bérégovoy, ministre français de l'économie et des finances, lui fit écho en estimant qu'aucun effet sur les parités monétaires dans le SME n'était à redouter.

Des spécialistes ont pris le relais en assurant qu'à leur avis un seul mark pour une seule Allemagne ne changerait rien. La Bourse de Paris en a-t-elle été persuadée ? La légère reprise technique , enregistrée en fin de semaine des deux côtés du Rhin sur les marchés obligataires, ne semble en tout cas pas l'avoir pleinement convaincue. La tendance était de nouveau à la baisse vendredi soir. La raison est simple : l'inflation est partout.

L'inflation aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, un des gouverneurs de la Réserve fédérale, M. Wayne Angell, n'y est pas allé par quatre chemins : il a jugé l'inflation inacceptable. Et de fait, la flambée là-bas des prix de gros en janvier (+ 1,8 % au lieu des 1,1 % attendus) est apparue pour le moins préoccupante, même si les experts la mettent sur le dos de la vague de froid.

En Europe, l'accroissement de la demande de crédit et celle, considérable, à venir en provenance des pays de l'Est, donnent également des armes à cette satanée inflation. Il est sans doute très difficile d'imaginer un seul instant que les taux d'intérêt vont rester sages. Même s'ils ne sont pas voués à crever les plafonds, des coups de feu risquent de les contraindre à grimper.

Dans l'immédiat, si l'on en croit la société de consultants américaine Smick-Medley, citée par l'agence Reuter, le Japon, au moins lui, ne relèverait pas ses taux après les élections législatives du 18 février prochain *« pour ne pas déstabiliser le marché immobilier et la Bourse »*. Smick-Medley affirme tenir ses informations des meilleures sources.

En attendant, le marché ne sait pas trop qui croire, du président George Bush et de son secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, qui rejettent toute idée de récession, ou de M. Milton Friedman, le célèbre économiste des années 60, qui prévoit un krach prochain à Tokyo dans la mesure où la fantastique capitalisation des valeurs japonaises (entre 40 % et 50 % des actions circulant dans le monde) ne correspond à aucune réalité. Pour les opérateurs, le retour sur des positions moins risquées, surtout mieux défendues, paraît actuellement la meilleure stratégie à adopter avec une bonne dose d'attentisme et de méfiance. Une certitude maintenant : l'année sera agitée sur toutes les places financières internationales.

Quatre événements de caractère purement boursier se sont produits au cours de la semaine écoulée. Il y eut d'abord la forte chute de Michelin (– 13,7 %), qui porte à 23,1 % la baisse du titre depuis le début de l'année. Raison : la lettre envoyée par la direction de Bibendum au comité d'entreprise du groupe pour l'avertir de son projet de réduire de façon importante les investissements et même de ralentir la production pour 1990, au cas où les résultats des quatre premiers mois ne répondraient pas aux espérances. Opération visant à renforcer la compétitivité affaiblie du groupe ou manœuvre engagée pour faire taire les revendications salariales ? En tout cas, le bénéfice net consolidé de Michelin pour 1989 devrait être un peu en retrait par rapport au précédent (2,37 milliards de francs pour 1988).

Deuxième événement : la flambée des cours d'Eurodisneyland (+ 13 % sur la semaine avec une pointe de 26 %) sur des achats massifs d'investisseurs américains (plus de 9 millions de titres ramassés en 48 heures). Aux Etats-Unis, la réglementation interdit en effet aux résidents d'acheter des actions d'une filiale d'un groupe américain cotées à l'étranger pendant les quatre-vingt-dix jours qui suivent leur introduction sur une place donnée. Cet interdit a pris fin le 5 février.

Troisième événement : la montée en flèche des actions des compagnies d'assurances nationalisées. Là, un phénomène analogue à celui observé sur Eurodisneyland s'est produit. La réforme du code des assurances doit permettre, à partir du 26 février, aux investisseurs étrangers d'acquérir les titres de ces compagnies sans être agréés. D'où la ruée vu les décotes importantes.

Quatrième et dernier événement : la cotation de l'action TF 1 a été suspendue les deux derniers jours en raison du déséquilibre constaté entre une demande abondante, d'origine étrangère, paraît-il, et une offre insuffisante. Interrogé, le porte-parole de TF 1 a répondu que la chaîne de télévision privée n'avait aucun commentaire à faire.

Tous ces événements ont un point commun : ils témoignent de l'intérêt que les étrangers ont encore pour la place parisienne, pratiquement la moins chère du monde, Zurich et Madrid exceptés, en terme de DR (délai de recouvrement ou « price earning ratio » amélioré du taux de croissance des bénéfices et de l'évolution des taux), un instrument de mesure mis au point par la société DR Gestion.

ANDRÉ DESSOT

Banques, assurances sociétés d'investissement

	9-2-90	Diff.
Bail Équipement	325	– 11
Bancaire (Cie)	566	– 14
Cetelem	530	– 5
CCF	238	+ 17,50
CFF	1 278	+ 18
CFI	500	– 25
CPR	480	– 12 60
Chargeurs SA	1 217	– 50
Eurafrance	2 395	+ 3
Hénin (La)	611	+ 6
Locafrance	512	+ 12
Locindus	872	+ 16
Midi	1 318	+ 6
Midland Bank	173	inchangé
OFP	1 682	+ 40
Paribas	663	– 37
Prétabail	1 205	+ 5
Schneider	897	+ 15
Société générale	561	+ 14
Suez (Cie Fin.)	448	– 6
UCB	230	+ 3

Pétroles

	9-2-90	Diff.
BP - France	197,50	– 1,50
Elf-Aquitaine	603	+ 25
Esso	730	+ 48
Exxon Dutch	275	+ 7
Petrofina	1 865	– 36
Primagaz	875	+ 5
Raffinage	210	+ 1
Royal Dutch	438,20	– 3,80
Sogerap	525	– 1
Total	573	+ 18

Matériel électrique services publics

	9-2-90	Diff.
CGE	574	+ 15
CSEE (ex-Signaux)	338	+ 4,10
Générale des Eaux	2 176	+ 54
Intertechnique	1 605	– 65
Legrand	3 300	– 49
Leroy-Somer	2 047	– 3
Lyonnaise des Eaux	558	+ 14
Matra	348	– 8,50
Merlin-Gérin	4 896	– 39
Moulinex	135	– 2
PM Labinal	1 250	– 10
Radiotechnique	639	+ 31
SEB	1 049	+ 17
Sextant-Avionique	575	– 9
Thomson-CSF	139,20	+ 10,90
IBM	588	+ 26
I.T.T.	296,50	– 10,50
Schlumber.	277,60	+ 9,50
Siemens	2 639	– 4

Métallurgie

	9-2-90	Diff.
Alspi	559	– 11
Avions Dassault-B.	567	– 36
De Dietrich	1 942	– 83
FACOM	1 810	– 40
Fives-Lille	435	– 7
Marine Wendel	422	– 20
Penhoët	584	+ 13
Peugeot SA	785	– 49
Sagem	1 510	+ 58
Strafor	1 205	+ 25
Valeo	695	– 47
Vallourec	417	– 9

Alimentation

	9-2-90	Diff.
Béghin-Say	789	+ 14
Bongrain	3 000	– 14
BSN	715	– 5
Carrefour	3 344	+ 15
Casino	170	+ 3,50
Euromarché	4 615	– 145
Guyenne et Gasc.	1 185	+ 15
Moët-Hennessy	4 820	– 35
Nestlé	33 750	+ 150
Occid. (Gle)	797	– 13
Olipar	394	– 7
Pernod-Ricard	1 312	– 72
Promodès	4 150	– 200
St-Louis-Bouchon	1 557	– 13
Source Perrier	1 685	– 40

Valeurs diverses

	9-2-90	Diff.
Accor	868	=
Air liquide	636	– 11
Arjomari	2 664	– 101
Bic	694	– 46
Bis	587	+ 7
CGIP	1 325	– 95
Club Méditerranée	709	=
Essilor	2 760	– 70
Euro-Disney	104,30	+ 11,50
Europe 1	1 346	– 141
Eurotunnel	61,60	– 3,20
Groupe Cité	741	+ 36
Hachette	398	=
HAVAS	1 486	+ 53
L'Oréal	4 688	– 57
Navigation Mixte	1 900	– 6
Nord-Est	176,50	– 4,50
Saint-Gobain	552	– 20
Sanofi	1 045	– 34
Saulnes Chatillon	326,50	– 9,50
Skis Rossignol	1 040	– 65

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9-2-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,50	+ 0,05
8,80 % 1977	119,50	– 0,10
10 % 1978	99	– 0,15
9,80 % 1978	98,50	– 0,25
9 % 1979	97,40	+ 0,25
10,80 % 1979	99,91	– 0,49
16 % 1982	101,46	– 0,21
CNE 3 %	3 807	– 3
CNB bq. 5 000 F.	99,20	+ 0,33
CNB Paribas 5 000 F	100	+ 0,90
CNB Suez 5 000 F	100	+ 0,66
CNI 5 000 F	99,35	+ 0,45

Produits chimiques

	9-2-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 500	– 250
Labo. Bell.	2 600	+ 50
Roussel Uc	2 260	+ 45
BASF	1 037	– 56
Bayer	1 051	– 7
Hoechst	996	– 60
Imp. Chemic.	105,80	+ 2,80
Norsk Hydro	170,30	– 7,30

Mines, caoutchouc outre-mer

	9-2-90	Diff.
Géophysique	1 290	– 111
Imétal	292	– 1
Michelin	134	– 21
Métaleurop	201,50	– 3,50
RTZ	47,90	– 1,30
ZCI	2,61	– 0,11

Bâtiment, travaux publics

	9-2-90	Diff.
Auxil. d'entr.	999	– 11
Bouygues	575	– 10
Ciments Français	1 400	– 34
Dumez	828	– 6
GTM	1 323	– 7
J. Lefebvre	1 045	– 39
Lafarge	336,50	– 9,20
Maisons Phénix	81	+ 7,20
Poliet et Chausson	506	– 29
SCREG	1 102	– 36
SGE-SB	250	– 7

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2-2-90	Cours 9-2-90
Or fin (kilo en barre)	78 900	78 550
– (kilo en lingot)	78 950	78 700
Pièce française (20 fr.)	441	438
● Pièce française (10 fr.)	408	395
Pièce suisse (20 fr.)	486	488
Pièce latine (20 fr.)	448	441
● Pièce tunisienne (20 fr.)	442	439
Souverain	560	565
● Souverain Elizabeth II	563	565
● Demi-souverain	415	410
Pièce de 20 dollars	2 825	2 625
– 10 dollars	1 430	1 380
● – 5 dollars	925	930
– 50 pesos	2 885	2 865
● – 20 marks	546	548
– 10 florins	467	460
● – 5 roubles	311	311

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BNP CI	+ 14,3	Michelin	– 13,2
Immob. Phénix	+ 12,8	Rochette (La)	– 8,5
Eurodisneyland	+ 12,6	Saupiquet	– 8,5
Comptoir Entr.	+ 10	Printemps (Au)	– 7,7
Drouot Ass.	+ 9,9	Valeo	– 7,7
Cr. Lyonnais	+ 9,8	C.G.I.P.	– 7,1
Géophysique	+ 9,7	Pernod Ricard	– 6,8
Lucheux S.A.	+ 9	Packaging S.A.	– 6,7
ECCO	+ 8,1	Paribas	– 6,6
C.C.F.	+ 7,2	Peugeot S.A.	– 6,6
B.I.P.	+ 6,6	Intertechnique	– 6,4
SPIE Batign.	+ 6,6	BIC	– 6,1
ESSO	+ 6,1	Redoute (La)	– 6
Berger S.A.	+ 5,9	Pechiney INTL	– 5,9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Euro Disneyl. SCA	11 584 468	1 226 757 885
CGE	2 138 697	1 213 705 702
Elf-Aquitaine	1 234 221	718 265 611
Peugeot SA	747 590	531 484 192
Saint-Gobain	839 395	480 782 649
Sté générale « A »	783 487	428 915 668
Total (Fse pétroles)	679 434	379 388 536
Michelin B	2 504 492	358 388 484
Moët-Hennessy	72 605	351 356 236
Eaux (Gén. des)	161 759	343 631 798
Suez financière	693 321	313 814 216
Lafarge Coppée	768 283	260 552 952
Paribas	341 692	233 995 650
Eurotun. SA-PLC	3 114 025	200 044 136

(*) Du vendredi 2 au jeudi 8 février inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 février 1990

Nombre de contrats : 117 841.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	100,66	101,02	101	
+ bas	99,92	100,32	100,64	
Dernier	100,08	100,40	100,64	
Compensation	100,08	100,46	100,56	100,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 févr.	6 févr.	7 févr.	8 févr.	9 févr.
RM	2 769 337	3 566 299	3 193 135	–	–
Comptant R. et obl.	12 388 848	10 322 786	6 739 107	–	–
Actions	406 031	315 079	262 347	–	–
Total	13 071 216	14 204 164	10 194 589	–	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	96,2	95,7	94,8	95,2	–
Étrangères	102,4	101,6	100,4	101	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	528	526,6	521,7	519,2	522,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 926,14	1 916,33	1 895,24	1 905,51	1 898,25

Un repreneur pour la Sodinforg

Epilogue dans l'affaire Sodinforg, une ex-vedette du second marché ? Un accord a été signé dans la nuit de mercredi à jeudi, prévoyant une reprise par la Sofi de la majorité du capital de la société de services informatiques spécialisée, entre autres, dans la monétique et les services informatiques financiers. La Sofi était déjà sur les rangs à l'automne pour reprendre la société, au prix de 261,10 F l'action. Mais elle avait renoncé en janvier. L'accord signé aujourd'hui se fait à un prix infiniment plus bas qu'antérieurement – 50 F l'action – et sans commune mesure avec les sommets affichés dans le passé par le cours de l'action (jusqu'à 1 800 F).

La Sofi, créée pour la circonstance, et présidée par M. Christian Marchandise, directeur général adjoint de la Sodinforg, regroupe des partenaires financiers dont la liste exacte ne sera annoncée que dans quelques jours, mais parmi lesquels on retrouvera M. Marchandise ainsi qu'une société, la Sodifi, ayant redressé la FITB, une entité que préside le frère de M. Marchandise.

La Sodinforg, sur les résultats (1988) de laquelle les commissaires aux comptes avaient émis des réserves l'été dernier, a un besoin urgent d'argent : elle affiche pour 1989 une perte infiniment plus importante que prévu (280 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 650 millions et un endettement de 250 millions.

Les repreneurs attribuent essentiellement cette perte aux deux filiales travaillant dans l'informatique financière, l'ICEPP (qui vient d'être mise en dépôt de bilan), dont le logiciel a souffert de la réforme en cours du système de règlement, livraison de titres à la Bourse de Paris (Relit), et Simuledge, spécialisée dans les applications informatiques en matière de simulation stratégique et financière.

Racheté au début de l'année, Simuledge a participé en particulier à la création de OMF, initiateur d'une Bourse électronique (*le Monde* du 26 janvier et daté 29-30 mai 1988). Sodinforg ne conservera plus que 30 % de Simuledge, aux côtés des fondateurs.

F. V.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une avance laborieuse

L'attention braquée sur l'opération de refinancement du Trésor américain, la Bourse new-yorkaise a connu des hauts et des bas. Finalement la semaine s'est achevée sur une note soutenue et une hausse de 1,8 % environ.

Après avoir craint la désaffection des investisseurs japonais, le marché s'est réjoui du résultat finalement satisfaisant de l'émission de la troisième tranche, la plus difficile à placer car à 30 ans. Quoique plus réticent, les japonais sont venus et ont participé à hauteur de 30 %.

L'annonce d'une hausse des prix de gros de 1,8 % pour janvier n'a pas trop perturbé la Communauté qui n'a retenu que l'aspect météorologique du phénomène dû à la vague de froid.

Indice Dow Jones des industrielles du 9 février : 2 648,20 (contre 2 602,70).

	Cours 2 fév.	Cours 9 fév.
Alcoa	61 3/4	62 1/4
ATT	39 3/8	39 7/8
Boeing	62 1/4	62 3/8
Chase Man. Bank	30 1/2	28
Du Pont de Nemours	37 3/8	38 3/8
Eastman Kodak	38 7/8	38
Exxon	47 7/8	48 1/4
Ford	43	43 7/8
General Electric	61 3/4	63 1/4
General Motors	41 7/8	42 3/4
Goodyear	36 1/2	36
IBM	98 1/4	102 1/2
ITT	53 3/4	52 3/4
Mobil Oil	59 3/8	62
Pfizer	69 3/8	67
Schlumberger	47 1/8	48 1/4
Texaco	57 1/2	59 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	130	136 3/8
Union Carbide	22 7/8	23 1/4
USX	34 1/4	35 3/8
Westinghouse	72 1/8	73
Xerox Corp	55 3/8	54 1/2

LONDRES

Alourdissement

Sur le London Stock Exchange comme ailleurs, la crainte d'une hausse des taux d'intérêt a été la plus forte. Une reprise en milieu de semaine n'a pas eu de suite et le marché s'est alourdi. Ni la victoire politique remportée dans la première manche du plénum du PCUS, ni le déroulement satisfaisant de l'opération de refinancement du Trésor américain n'ont réussi à dérider les investisseurs.

Indices « FT » du 9 février : 100 valeurs, 2 313,6 (contre 2 355,1) ; 30 valeurs, 1 830,7 (contre 1 866,4) ; mines d'or, 367,7 (contre 362) ; Fonds d'Etat, 81,15 (contre 81,51).

	Cours 2 févr.	Cours 9 févr.
Bowater	455	454
BP	346	342
Charter	470	470
Courtaulds	381	386
De Beers (*)	19,37	20,87
Glaxo	7,11	7,01
GUS	14,38	14,40
ICI	10,85	10,85
Reuters	10,10	10,52
Shell	486	483
Unilever	673	665
Vickers	215	201

(*) En dollars.

FRANCFORT

Repli en fin de semaine

La crainte d'une hausse des taux d'intérêt l'a finalement emporté et après avoir atteint de nouveaux sommets historiques, le marché allemand a fait volte face. D'un vendredi à l'autre, les cours ont en moyenne baissé de 1,3 %.

La perspective d'une union monétaire entre les deux Allemagnes a provoqué la déroute sur le marché obligataire et contribué à l'alourdissement des actions.

Indices du 9 février : Commerzbank 2 339 (contre 2 334,7) ; DAX : 1 885,89 (contre 1 910,67).

	Cours 2 févr.	Cours 9 févr.
AEG	325	324
BASF	318,40	306,50
Bayer	329,50	311,50
Commerzbank	331	320,50
Deutschebank	856	821
Hoechst	312,50	295,50
Karstadt	694	677
Mannesmann	369	353
Siemens	778,50	772,50
Volkswagen	570	565

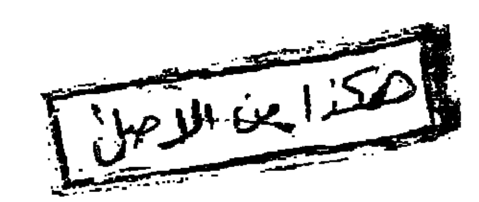
TOKYO

Moins 1 %

L'approche des élections législatives a commencé à se faire sentir et la forte reprise enregistrée à la fin de la semaine précédente n'a pas eu de suite. Les cours ont laissé en moyenne de 1 %. La plupart des investisseurs sont restés l'arme au pied comme en témoignent les très faibles volumes d'activité : 441 millions de titres échangés par jour en moyenne. Le marché sera fermé lundi prochain pour le « National Founding Day ».

Indices du 9 février : Nikkei, 37 288,14 (contre 37 650,15) ; Topix, 2 734,17 (contre 2 762,40).

	Cours 2 févr.	Cours 9 févr.
Akai	951	995
Bridgestone	1 660	1 620
Canon	1 820	1 770
Fuji Bank	3 500	3 480
Honda Motors	1 810	1 780
Matsushita Electric	2 270	2 210
Mitsubishi Heavy	1 130	1 090
Sony Corp.	8 200	8 120
Toyota Motors	2 490	2 460



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une tempête venue de l'Est

A la fin de la semaine dernière, les milieux financiers européens attendaient un coup de vent d'Ouest, redoutant un échec des adjudications trimestrielles du Trésor des Etats-Unis pour le financement du déficit budgétaire, au cas où les investisseurs japonais se tiendraient sur la réserve, comme ils l'avaient fait pour la première émission de bons à 40 ans destinés à *renflouer* les caisses *d'épargne* américaines. De ce côté-ci de l'eau, on craignait une flambée des rendements à New-York avec un risque de contagion sur l'Europe.

Eh bien, c'est de l'Est qu'est venue, non pas le coup de vent, mais une véritable tempête, qui a fait bondir les rendements à long terme à Francfort, puis à Paris, déprimant le MATIF. La controverse sur l'unité monétaire allemande, c'est-à-dire la fusion entre le mark de RFA et celui de RDA, a mis le feu aux poudres. La volonté de donner un coup d'accélérateur à l'unification allemande exprimée par les milieux politiques et industriels s'est heurtée aux très fortes réserves de la Banque Fédérale d'Allemagne (Bundesbank)

Les déclarations apaisantes de M. Poehl, son président, vendredi, sont venues trop tard pour réparer véritablement le mal *(lire en rubrique « Devises et or »)*.

Crainte d'inflation et de surchauffe, perspective de nouveaux appels au marché pour financer le collectif budgétaire voté en faveur de la RDA, il n'en a pas fallu davantage pour provoquer une véritable psychose outre-Rhin, qui s'est traduite par des ventes massives d'obligations et une flambée corrélative des rendements. Celui de l'emprunt fédéral (BUND) à dix ans est passé, d'un vendredi à l'autre, de 7,75 % à 8,25 %. A Paris, la réaction a été immédiate : les cours du MATIF ont lourdement chuté, celui de l'échéance mars, qui avait clôturé vendredi *2 février*, à 101,66, « cassant » le seuil de 100, pour tomber, jeudi matin, à 99,15 avant de remonter un peu et terminer la semaine à 100,08. Sur le MATIF, on n'est pas moins revenu au plus bas depuis deux ans, plus précisément depuis le 28 janvier 1988, date à laquelle les cours avaient retrouvé le niveau de 100 après leur plongée lors du krach boursier d'octobre 1987. Rappelons qu'au plus haut, en juin et septembre 1986, ces cours avaient atteint 115, soit un rendement qui était descendu non loin de 7 %.

Très logiquement, le rendement de l'OAT 8,5 % à dix ans, l'emprunt-phare français, est passé brutalement de 9,65 % à à environ 10 %, avant de retomber vendredi à 9,95 %. Il est à noter, toutefois, que l'écart entre les taux à long terme français et allemands, qui était encore de 3 % au début de 1989, continue à se réduire, revenant en dessous de 2 %, ce qui diminue la prime payée par les emprunteurs français et témoigne de l'amélioration de la confiance dans le franc. A l'heure actuelle, on le sait, la faiblesse *de l'écart d'inflation entre la* France et la RFA ne justifie pas, théoriquement, une différence de deux points : elle devrait retomber à 1,50 %. Certains, rue de Bercy, rêvant même de 1 %...

Sur le front des émissions, la tempête allemande a provoqué un certain désarroi, moindre que sur le marché secondaire, mais important tout de même. Au départ, il était prévu une avalanche d'emprunts : Banque française du commerce extérieur (BFCE), Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), Crédit lyonnais, Aéroports de Paris, au total pour près de 4 milliards de francs. Le décalage brutal de rendements *sur le* marché a, en partie, paralysé les opérateurs qu'effrayait l'ampleur de ce décalage.

Paradoxalement, il n'y a pas eu de « carnage », comme on aurait pu s'y attendre en d'autre temps. En fait, il existe toujours une demande finale, au niveau des guichets à tout le moins, les particuliers se montrant toujours friands d'obligations offrant un rendement de 10 %, comme nous ne cessons de le signaler depuis des semaines.

Et plus les rendements monteront, plus cette demande sera forte : au rythme actuel de l'inflation (environ 3,5 %), un coupon de 10 % ou plus a de quoi séduire !

C'est pourquoi l'emprunt de 1 milliard de francs du Crédit lyonnais, émis à un peu moins de huit ans au taux nominal de 10 % (10,09 % réel), a fini par se placer, de même que celui de 1 milliard de francs également, à dix ans, 9,90 % nominal et 9,98 % réel, de la BFCE. Dans ce dernier cas, les gérants de SICAV ont été intéressés car la garantie inconditionnelle de l'Etat français, dont bénéficient encore les émissions de la BFCE, leur permet d'échapper au plafond de 5 % maximum, imparti à tout émetteur dans le portefeuille de ces SICAV depuis la mise en vigueur *de la réglementation*.

En revanche, la Caisse de refinancement hypothécaire a dû payer 10,91 % pour son adjudication de jeudi 8 février (1 milliard de francs, soit le bas de la fourchette offerte, sur onze ans), contre 9,3 % le 19 octobre 1989, date de la dernière adjudication. Les principaux souscripteurs, spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) et courtiers ont exigé une solide prime, près de 1 % par rapport à l'OAT dix ans. L'emprunt de 500 millions de francs, lancé par Aéroports de Paris à dix ans et 10,10 % n'a pas été bien accueilli. Quant à la Caisse nationale des autoroutes, elle a, purement et simplement, renoncé à émettre cette semaine : elle laisse passer la bourrasque.

Aux Etats-Unis, ce fut l'agréable surprise. Un assez bon accueil fut réservé aux adjudications du Trésor, portant sur des bons à trois ans, dix ans et trente ans, en trois journées. Les investisseurs japonais, qui, habituellement, souscrivent 20 % à 50 % de ces bons, *« étaient là »*, contrairement aux pronostics pessimistes de la semaine précédente, peut-être, dit-on, sur des consignes officielles données à Tokyo où l'on craint toujours de mettre en difficulté le Trésor des Etats-Unis, et aussi parce que les Nippons ont besoin d'un marché large pour placer leurs énormes disponibilités.

Mais la hausse des rendements était néanmoins au rendez-vous, un peu moins importante que prévue, mais sensible tout de même : 8,43 % contre 7,77 %, il y a trois mois, sur les bons à trois ans (au plus haut depuis mai 1989), 8,59 % contre 7,94 % pour les bons à dix ans et 8,50 % contre 7,87 % pour les bons à trente ans, ce qui a peu rassuré les milieux financiers américains et Wall Street.

FRANÇOIS RENARD

DEVISES ET OR

La Bundesbank et son indépendance

« On ne sait que penser. Ni que faire », soupirait un cambiste mercredi 7 février. Le choc avait en effet été grand lorsque, la veille, le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, avait annoncé avec fracas qu'il convenait d'ouvrir immédiatement des négociations entre la RFA et la RDA pour la mise en place d'une union monétaire.

L'anxiété des marchés était d'autant plus vive que le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, avait déclaré le 25 janvier au magazine allemad *Die Zeit* que garantir la valeur du mark est-allemand, *« ce serait inviter la RDA à imprimer des billets »* et que *« c'est d'abord l'affaire de la RDA de prendre des mesures assurant la convertibilité et la stabilité du mark-est »*... En clair, une union monétaire lui semblait prématurée, ce qu'il allait d'ailleurs répéter le jour même de l'annonce de M. Kohl.

La Bundesbank, tant réputée pour son indépendance, allait-elle céder aux pressions politiques en faveur de l'unification allemande par la monnaie ? Ce processus allait-il être à l'origine de troubles économiques, notamment d'une accélération de la hausse des prix dans une Allemagne jusqu'ici si vertueuse ? Vendredi 9 février, M. Poehl reprenait la parole à l'occasion d'une conférence de presse inopinée à Bonn, visiblement pour rassurer les marchés : oui, il faut travailler dans le sens de l'union monétaire entre les deux Etats allemands, déclarait le président de la Bundesbank. Non, le processus ne sera pas générateur d'inflation et les marchés ne doivent pas prendre peur, ajoutait-il.

Ainsi, le président de l'institut d'émission de la RFA s'est rangé aux vues du gouvernement, auquel il a apporté son *« soutien loyal »*. Mais pour autant, il a exclu toute union monétaire immédiate, affirmant qu'il faudrait pour cela que les compétences monétaires de la RDA soient transférées au conseil de la Bundesbank, ce qui nécessiterait nombre de modifications législatives et supposerait que la RDA soit redécoupée en Lander. Ce sont en effet les régions, par le biais de leur propre banque centrale, qui sont représentées au conseil de l'institut d'émission de Francfort.

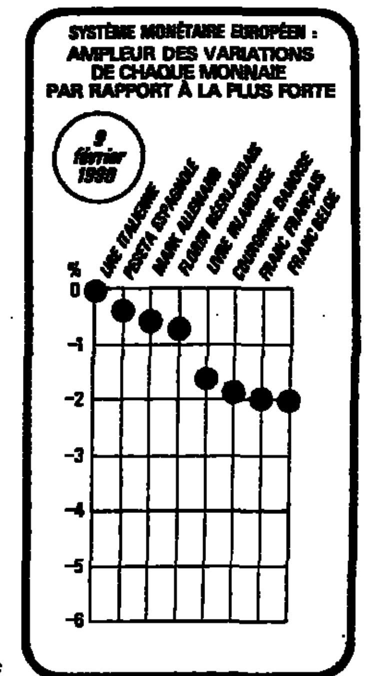
La livre proche du SME ?

Rassurés ou non sur l'avenir du deustchemark, les opérateurs l'ont pour le moins été sur la position de la Bundesbank, et les propos de son président ont indéniablement calmé le jeu. La forme que prendra l'union monétaire interallemande est encore inconnue, mais il est d'ores et déjà certain que les autorités monétaires allemandes doivent redoubler de vigilance. Ce sentiment est à l'origine de la forte hausse des rendements sur les marchés obligataires allemands enregistrée cette semaine *(lire en rubrique Marché monétaire et obligataire)* et contribue à la fermeté du mark. A Paris, la monnaie allemande est repassée brutalement, mardi, au-dessus de la barre de 3,40 francs, et s'y est maintenue tout au long de la semaine, cotant 3,4022 francs à la cotation officielle du 9 février, contre 3,3965 francs une semaine auparavant, une fluctuation somme toute très limitée, surtout si on la compare à la tempête qui a soufflé sur les marchés du crédit.

Selon M. Pierre Bérégovoy, le ministre français de l'économie, la perspective du rapprochement monétaire interallemand devrait avoir pour effet positif d'accélérer l'entrée de la livre dans le SME, à laquelle M[me] Thatcher paraît toujours aussi hostile. *« Ce serait une bonne manière de consolider la volonté des Douze »*, a affirmé, jeudi, le ministre. Londres n'a pas, pour l'instant, répondu à cet appel.

Face à la vedette mark, le dollar semble presque délaissé, et les variations de son cours ces derniers temps sont largement liées à des transactions croisées entre le yen, le mark et d'autres devises européennes. A la veille de l'adjudication trimestrielle du Trésor américain (qui s'est tenue de mardi à jeudi), la question n'était pas, comme ce fut souvent le cas l'an dernier, de savoir si le niveau élevé de la devise américaine n'allait pas décourager les précieux investisseurs nippons, mais plutôt si le marasme général des marchés obligataires, provoqué par les tumultes allemands, n'allait pas décourager les investisseurs étrangers. Le résultat ne fut pas catastrophique, et le cours du dollar s'en est trouvé peu changé. Vendredi, la devise américaine s'inscrivait à 5,6810 francs et 1,6686 DM, contre 5,7340 francs et 1,6890 DM une semaine auparavant.

FRANÇOISE LAZARE



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 FÉVRIER 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6890	–	17,5531	66,9344	59,6837	2,8514	52,9381	0,0802
	1,6800	–	17,4657	66,7780	59,3120	2,8425	52,5901	0,0799
Paris	9,6222	5,6970	–	381,33	340,82	16,2446	301,59	4,5722
	9,6188	5,7255	–	392,34	339,59	16,2749	301,10	4,5767
Zurich	2,5234	1,4940	26,2243	–	89,1674	4,2601	79,0895	1,1990
	2,5158	1,4975	26,1549	–	88,8197	4,2567	78,7536	1,1970
Francfort	2,8299	1,6755	29,4102	112,15	–	4,7776	88,6977	1,3447
	2,8325	1,6860	29,4472	112,59	–	4,7925	88,6668	1,3477
Bruxelles	59,2332	35,07	6,1559	23,4739	20,9311	–	18,5654	2,8146
	59,1024	35,18	6,1444	23,4925	20,8660	–	18,5012	2,8122
Amsterdam	3,1905	1,8890	331,58	126,44	112,74	5,3863	–	1,5199
	3,1945	1,9015	332,11	126,98	112,78	5,4051	–	1,5199
Milan	2104,49	1246	218,71	834,00	743,66	35,5289	659,61	–
	2101,68	1251	218,50	835,39	741,99	35,5600	657,90	–
Tokyo	245,33	145,25	25,4959	97,2222	86,6905	4,1417	76,8925	0,1166
	244,27	145,40	25,3952	97,8952	86,2396	4,1330	76,4659	0,1162

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 février, 3,9222 F contre 3,9378 F le vendredi 2 février 1989.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tensions sur les céréales

L'année 1990 s'annonce chaude sur les marchés céréaliers, si l'on en *juge par les positions exprimées* ces derniers jours de part et d'autre de l'Atlantique. Côté américain, tout va bien. Le nouveau projet de loi agricole quinquennale transmis le mardi 6 février au Congrès montre la volonté des Etats-Unis de creuser le même sillon. En cinq ans, 80 milliards de dollars (environ 456 milliards de francs) seront consacrés aux divers soutiens à l'agriculture. Le programme spécial de subventions aux exportations, chiffon rouge agité à la face de la Communauté, devrait passer de 566 millions de dollars à 900 millions de dollars. Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Clayton Yeutter, a décidé de peu modifier le précédent *farm bill*, l'Amérique ayant vu ses exportations agricoles passer de 26 milliards à 40 milliards de dollars entre 1985 et 1989. Le système est donc jugé satisfaisant.

De manière insidieuse et encore imprécise, Washington semble décidé à subventionner les productions de soja sur les terres prétendument mises en jachère. Et la CEE protestait vendredi contre une vente sauvage de blé américain (50 000 tonnes de blé tendre) à *« très bon prix »*, selon Bruxelles. Les Etats-Unis ont en outre vendu, le 6 février, 299 000 tonnes de blé à la Chine dans le cadre de leur programme d'aide aux exportations, donnant ensuite leur feu vert pour une livraison supplémentaire de 1 million de tonnes dans les mêmes conditions. Depuis juin, Pékin a ainsi acheté 5,7 millions de tonnes de blé américain, dont 3 millions de tonnes à prix très préférentiels.

Côté français, c'est la grogne qui prévaut. Selon les exportateurs, la France devrait terminer la campagne 1989-1990 (en juin prochain) avec un stock record de blé tendre, voisin de 5 millions de tonnes, contre 2,45 millions de tonnes l'an passé, en raison de la baisse de ses ventes sur le marché mondial. *Celles-ci devraient atteindre* au mieux 9 millions de tonnes. Le négoce explique cette contre-performance par la moins bonne qualité du blé français comparé au grain britannique et allemand. *« Seuls les stocks communautaires pourront prendre en charge cette marchandise*, estimait le 8 février un marchand. *Mais le blé français ne correspond pas toujours aux normes du blé meunier, et il risque d'être payé 5 % moins cher, selon le tarif du blé fourrager. »*

Occasions d'exporter

Ce n'est pas l'avis du président de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé), M. Henri de Benoist, qui soulignait récemment l'existence d'occasions d'exporter, en particulier vers la Chine, l'URSS et l'Egypte, *« à condition que la Commission de Bruxelles accorde aux opérateurs les restitutions (subventions) nécessaires »*. M. de Benoist remarquait que les Chinois avaient acheté l'an passé 1,5 million de *tonnes de blé français*, mais rien depuis le début de la nouvelle campagne.

Au moment où les négociations au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) annoncent la clôture prochaine de l'Uruguay Round (fin 1990), la Commission entend rester prudente sur *le terrain des subventions*. L'épisode tunisien devrait toutefois l'inciter à montrer un peu plus d'agressivité, même si on estime à Bruxelles que les exportations prévues pour cette campagne (autour de 18 millions de tonnes) dépassent déjà la part traditionnelle de 14 millions de tonnes que la CEE s'était *tacitement* engagée à respecter à l'égard des Etats-Unis.

Un autre dossier épineux a été ressorti à l'approche des ultimes discussions de l'Uruguay Round. Il s'agit de la plainte déposée il y a déjà dix-huit mois par la Confédération européenne des producteurs de maïs contre les Etats-Unis, accusés de subventionner leurs exportations de gluten de maïs (résidus utilisés dans l'alimentation animale) vers la CEE. En vue d'un rééquilibrage général de toutes les formes de subventions dans les échanges commerciaux, les producteurs de maïs souhaitent voir Bruxelles utiliser les moyens de recours à sa disposition au sein du GATT pour mettre fin à cette situation qu'ils qualifient de *« dumping »*.

En dix ans, les importations de gluten de maïs américain en Europe sont passées de 2 millions à 5 millions de tonnes par an, diminuant sensiblement la part des céréales, du maïs en particulier, dans l'alimentation animale. Les producteurs de maïs de la communauté, qui n'exportaient que 100 000 tonnes de grain au début des années 80, en écoulent désormais quelque 2 millions de tonnes l'an, en utilisant des subventions coûteuses pour les finances de Bruxelles. Le rééquilibrage apparaîtrait en effet comme un moindre mal...

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 9-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 373 (+ 21) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 449 (+ 11) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 310 (– 40) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	2 485 (+ 49) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	583 (– 1) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	618 (+ 59) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	387 (+ 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	239,6 (+ 3,6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	167,3 (+ 1,2) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le désarroi du marché allemand

Le désarroi du marché allemand devrait profiter à l'eurodollar. La situation est mûre pour une véritable reprise de l'activité primaire dans ce dernier compartiment. Le regain de faveur dont jouit la monnaie américaine est tel qu'on imagine difficilement la Banque mondiale atermoyer longtemps encore. Son énorme emprunt « planétaire » de 1,5 milliard de dollars, dont le lancement était initialement prévu pour janvier, est attendu incessamment. Et s'il devait être retardé davantage pour une raison quelconque, il est fort probable qu'un ou plusieurs autres débiteurs s'empressent de prendre sa place.

En plus de celui du dollar, plusieurs autres compartiments euro-obligataires pourraient bénéficier tout particulièrement de la crise provoquée sur les marchés financiers par la perspective d'une réunification monétaire des deux Allemagnes. Ceux de la livre sterling, du franc français et de l'écu pourraient apparaître comme autant d'îlots de stabilité devant la menace d'une recrudescence de l'inflation et d'une poursuite de la hausse du niveau de l'intérêt outre-Rhin.

Quant au compartiment du franc suisse, naguère réputé comme un des plus sûrs refuges, il ne semble guère en mesure de tirer parti de l'effondrement des cours des obligations allemandes. Il aurait eu pourtant toutes les chances de témoigner ces derniers jours de bonnes dispositions car, rarement autant qu'à présent, il aura été sollicité par tant d'emprunteurs de tout premier plan. Mais la devise helvétique ayant beaucoup perdu de son éclat, ce marché s'engorge rapidement. Il faudrait que les taux de rendement augmentent encore sensiblement pour que la masse des nouveaux emprunts internationaux lancés ces derniers jours en Suisse se placent auprès des investisseurs.

Le Crédit local de France est de retour sur la marché de l'écu. Sa nouvelle transaction, la seule à avoir vu le jour dans ce compartiment en février, est d'un type tout à fait nouveau. Le principal, de 70 millions, sera remboursé à l'échéance dans quatre ans. *Mais il* n'y aura pas d'intérêts au sens où on l'entend normalement. La rémunération que peuvent espérer les prêteurs sera fonction des performances de cinq places boursières européennes, celles d'Allemagne (prise en compte à raison de 40 %), de France (30 %), des Pays-Bas *(20 %), d'Italie (5 %) et de Suisse* (5 %). Une opération comparable de type classique aurait eu à offrir un rendement de près de 10 3/4 % l'an pour avoir quelque chance de succès dans le climat extrêmement difficile de la semaine passée. C'est à cela qu'il faut mesurer le potentiel de la nouvelle émission. Pour y gagner, il faudrait que d'ici quatre ans, globalement, en fonction du poids qui leur a été affecté et de l'évolution des cours de change, les indices boursiers de référence aient augmenté davantage.

Montée par Bankers Trust International, la construction s'adresse principalement à de grands gestionnaires de fonds. Sûres de récupérer à terme leur mise initiale, certaines institutions y voient un moyen très commode de jouer les Bourses européennes en réduisant leurs frais au minimum. Pour qui table sur une hausse boursière, la solution de faire directement dépendre ses gains d'un indice pondéré a, sur des achats d'actions, un avantage important : celui de n'avoir à régler ni courtage ni commission.

Quant à l'émetteur, il y trouve un financement peu onéreux. L'emprunt fait l'objet d'un contrat d'échange qui procure au Crédit local des ressources en francs français à taux d'intérêt variable, à quelque 25 centimes au-dessus de la référence du TAM, le taux annuel monétaire.

Engouement pour des warrants hongrois

Par ailleurs, l'attention continue de se porter sur les warrants ou bons de souscription d'actions qui se multiplient en Suisse, en Allemagne et en Autriche. On sait les réserves que *font bien des spécialistes* au sujet de ces instruments de spéculation, dont le succès même risque de fausser aux yeux du public l'image qu'on peut se faire de la Bourse, ne la faisant apparaître que sous un aspect proche de celui d'un casino.

Il est intéressant dans ce contexte de relever qu'une des émissions les plus réussies de la semaine passée porte sur des titres d'une sociétés hongroise, Skala Coop, la plus grande entreprise commerciale du pays. Les warrants permettant d'acquérir des certificats représentant des actions nominatives de cette société ont été émis à Vienne par une banque autrichienne, Die Erste Oesterreichische Sparkasse. L'opération a été très largement sursouscrite.

CHRISTOPHE VETTER

Le Monde

Les Jeux olympiques d'Albertville

Le branle-bas de la Savoie

Deux super-géants comptant pour la Coupe du monde de ski, ont lieu samedi 10 et dimanche 11 février sur la future piste olympique de Méribel. Deux ans avant l'ouverture des XVI[e] Jeux olympiques d'hiver de 1992, le Comité d'organisation des Jeux d'Albertville a décidé de planifier, au cours des hivers 1990 et 1991, plusieurs grands rendez-vous sportifs afin de tester ses installations.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

« *Les JO ne laissent pas de place à l'improvisation* », affirme le directeur des sports du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO), M. Rémy Charmetant, « *même sans neige, les Jeux d'hiver doivent pouvoir avoir lieu.* » C'est presque ce cas de figure qui prévaut en ce moment sur les pistes de Méribel, confrontées, comme la quasi-totalité des stations des Alpes du Nord ont un très grave déficit, voire une absence totale, de poudre blanche. Sans le recours à la neige artificielle, produite au canon dans une « *carrière* », installée à l'abri des rayons du soleil, puis son acheminenement par hélicoptères sur les pistes, les deux super-géants n'auraient pu être organisés.

Ce dispositif de production de « neige de culture », qui permet de tracer des pistes de ski alpin et de ski de fond sur les sites des compétitions fait partie de l'imposant dispositif technique en cours d'installation sur les sites olympiques (1). Mais, prévoyants, les responsables du COJO savent aussi que les JO de 1992 peuvent être de véritables Jeux d'hiver. Les principaux ennemis seront alors, naturellement, la neige qui peut menacer les voies de communication, le brouillard qui cloue au sol les hélicoptères de la sécurité et de l'organisation, ou encore le déplacement de nuages qui peut compromettre le bon déroulement des compétitions de ski alpin ou de saut à ski.

Le COJO devra avoir prévu les moindres accrocs risquant de se manifester entre le 8 et le 23 février 1992 et envisagé toutes les solutions possibles de repli. C'est ainsi que l'ensemble des sites olympiques de ski alpin – Val-d'Isère, Méribel et Les Ménuires – qui sont les plus vulnérables – seront interchangeables. « *Si pour une raison particulièrement grave l'un d'eux devait être fermé, nous serons en mesure de tout rebasculer sur une autre station, en organisant, dans les mêmes conditions, les compétitions et la couverture médiatique. Nous nous sommes préparés pour rencontrer les cas de figures les plus extrêmes* », déclare le directeur des sports.

Depuis le 17 octobre 1986 à Lausanne, où le Comité international olympique désigna Albertville comme cité organisatrice des XVI[e] Jeux d'hiver, le COJO travaille, sans relâche, à la préparation de l'immense site olympique savoyard. La dispersion des lieux de compétitions – dix sites – qui constituait le point faible de la candidature d'Albertville, a nécessité de longues études techniques pour déterminer, avec précision, le nombre des spectateurs qui pourront se déplacer, pendant les JO, jusqu'aux lieux des épreuves, sans compromettre la fluidité du trafic sur les routes d'accès.

Ainsi le Comité d'organisation, en collaboration avec le Centre technique de l'équipement de Lyon, a-t-il déterminé que deux cents cars, pourront transporter, le 9 février 1992, entre la gare SNCF de Bourg-Saint-Maurice et le bas de la piste de descente de Val-d'Isère, douze mille spectateurs seulement. La capacité de la route ne supporterait pas, en effet, une circulation plus dense et seuls les transports collectifs seront en mesure d'acheminer, sans risque de saturation, ce public. Le COJO a, d'autre part, fixé à huit cent mille, le nombre des billets qui seront vendus pour les 55 épreuves inscrites au programme olympique, alors que la capacité des sites permettrait de recevoir un million quatre cent mille personnes. Mais l'étroitesse des voies d'accès ne permet pas de tels déplacements de population.

Les compétitions olympiques doivent avoir lieu sur des équipement qui devraient tous être livrés avant la fin de cette année ; 1991 sera consacré à la finition des ouvrages et à l'installation de leur enveloppe technologique. Ce sont les opérations lourdes de remodelage des montagnes, sur lesquelles ont été tracées les pistes de ski alpin et de ski de fond – Les Saisies – de ski artistique – Tignes – de ski de vitesse – Les Arcs – qui furent les plus vite exécutées.

Une coûteuse piste de « bob »

Les ouvrages en béton comme les tremplins de saut de Courchevel, la piste de bobsleigh et de luge de La Plagne, les patinoires de Méribel (hockey sur glace) et d'Albertville (patinage artistique et patinage de vitesse sur piste courte) sont toujours en cours de réalisation. Leur construction a été favorisée par la longue période de beau temps et de faible enneigement qui a régné sur les Alpes depuis le début de l'hiver. La piste de « bob », qui sera l'équipement sportif le plus coûteux des Jeux – 129 millions de francs – et le plus délicat à réaliser en raison de l'instabilité du terrain qui supporte la piste réfrigérée, devrait être livrée au mois de décembre prochain. Désormais la seule incertitude qui pèse sur cet équipement porte sur son coût d'exploitation et d'entretien après les Jeux, estimé à trois millions de francs par an.

La commune de Mâcot et le syndicat intercommunal de La Grande-Plagne ne sont pas disposés à prendre en charge cette piste sans une aide substantielle de l'Etat. Certaines voix s'élèvent déjà pour réclamer la destruction, aussitôt après la manifestation olympique, de ce « *cadeau empoisonné* », si aucune solution financière n'est trouvée. Une alternative difficilement imaginable mais qui a pourtant déjà eu un précédent lors des Jeux de Grenoble en 1968. L'unique piste française de bobsleigh, construite à l'Alpe-d'Huez, fut en effet abandonnée, contraignant depuis lors des équipes nationales de « bob » et de luge à s'entraîner et à disputer les Championnats de France de ces disciplines...en Suisse ou en Autriche.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Albertville, patinage artistique et patinage de vitesse ; Val-d'Isère, descente, slalom géant et super-géant hommes ; Les Ménuires, slalom spécial hommes ; Méribel, ski alpin femmes et hockey sur glace ; Courchevel, saut à ski et combiné nordique ; La Plagne, bobsleigh et luge ; Les Saisies, ski de fond et biathlon ; Tignes, ski acrobatique ; Pralognan-la-Vanoise, curling ; Les Arcs, ski de vitesse (épreuve de démonstration).

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a trente ans, la première bombe A française 2

ÉTRANGER

Emeutes au Niger

Plusieurs morts dans la répression d'une manifestation étudiante ... 3

Dans le village de Mandela

En attendant le « cousin » Nelson.. 3

L'évolution dans les pays de l'Est 4-5

POLITIQUE

Les assises du RPR

M. Chirac face à des oppositions antagonistes 6

La crise du PCF

La contestation monte parmi les jeunes communistes 6

Livres politiques

Les conseillers du prince, par André Laurens 6

SOCIÉTÉ

Les inquiétudes des réfugiés roms

Après la chute de Ceausescu, les tziganes qui avaient fui le régime roumain et trouvé refuge en France craignent d'être renvoyés dans leur pays 7

Les imprécations de Fouad Saleh

Le chef présumé du réseau terroriste a tenu à assurer lui-même sa défense. Ce fut l'occasion d'un délire imprécatoire avant le jugement, qui sera rendu le 9 mars .. 8

CULTURE

Ouverture du Festival du film de Berlin

Le Festival, pour la première fois, se déroule simultanément des deux côtés de ce que fut le mur de Berlin. La carte d'accréditation sert de visa 9

Un nouveau « Malade imaginaire » à Chaillot

Hans Peter Cloos, grand spécialiste de Brecht, a trouvé pour sa mise en scène du *Malade imaginaire* une Toinette idéale : Catherine Jacob qui passe ainsi du rôle de petite bonne dans *La vie est un long fleuve tranquille* à celui de soubrette chez Molière 9

CHRONOLOGIE

Janvier 1990 dans le monde .. 12

ÉCONOMIE

Réforme de la fonction publique

Cinq syndicats signent l'accord sur la grille 13

Embouteillage dans les Alpes

La grève des douaniers italiens paralyse le trafic 13

Union monétaire allemande

Les scénarios proposés à la CEE. 13

Balance commerciale allemande

L'excédent de la RFA dépasse celui du Japon 13

Crédits, marchés, changes 15

Services

Abonnements 2
Carnet 8
Météorologie 11
Mots croisés 11
Radio-Télévision 11
Spectacles 10

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 février a été tiré à 546 200 exemplaires

Le département américain de l'agriculture s'inquiète de la situation alimentaire en URSS

Dans un rapport publié le 8 février, le département américain de l'agriculture (USDA) indique que, malgré une augmentation de 3,1 millions de tonnes de sa production céréalière en 1990, l'Union soviétique devrait importer 14 millions de tonnes de blé, soit 2 millions de tonnes de plus que prévu.

Le président de la commission d'Etat soviétique pour l'alimentation, M. Vladilen Nikitin, a de son côté déclaré que les livraisons de grain avaient fortement diminué en URSS. Le manque de céréales fourragères pour le cheptel pourrait, de surcroît, entraîner une chute de la production de viande. Moscou a officiellement reconnu l'échec de son projet de relance de la production lancé pendant l'été 1989, qui consistait à rémunérer en dollars les agriculteurs dégageant des surplus.

D'après les experts agricoles américains, les grandes puissances céréalières occidentales (Etats-Unis, CEE, Canada, Australie) sont à la veille d'une nouvelle bataille pour conquérir le marché soviétique (*voir l'article « Tensions sur les céréales » page 15*).

M. Mitterrand à Baraqueville (Aveyron)

Le droit à la retraite à soixante ans n'est pas remis en cause

assure le président de la République

BARAQUEVILLE

de notre envoyée spéciale

L'insistance du comédien Michel Creton, qui milite depuis de nombreuses années pour les conditions de vie des polyhandicapés, et la réputation de dynamisme du maire et conseiller général socialiste, M. Denys Jaudon, se sont conjuguées pour que M. François Mitterrand vienne passer un après-midi, vendredi 9 février, dans l'Aveyron, à Baraqueville, chef-lieu de canton de deux mille cinq cent quatre-vingt-neuf habitants.

Accompagné de MM. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, et de Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés et aux accidentés de la vie, M. Mitterrand a visité une maison d'accueil spécialisée pour les handicapés adultes et un logement-foyer pour personnes âgées. Après avoir souligné la nécessité du devoir de solidarité, « *valeur qui est le véritable moteur de toute action politique* », le chef de l'Etat a observé que « *la retraite pose des problèmes, à échéance, à caractère national* ». « *N'accumulons pas les rumeurs* », a-t-il recommandé, avant d'affirmer : « *Il n'y a aucun risque pour la retraite à soixante ans.* » Après avoir rappelé qu'il avait voulu cet abaissement, M. Mitterrand a regretté que cette décision ait pu permettre « *à un certain nombre d'employeurs, dans une époque de chômage et de non-qualification, de presser le pas de ceux qui, ne désirant pas forcément partir, s'y trouvaient contraints* ».

« *En raison des progrès de la durée de vie, seront prises dans le futur des dispositions qui permettront à beaucoup de ceux qui désirent continuer à travailler d'être en mesure de le faire* », a-t-il ajouté avant de préciser : « *Mais, pour l'instant, il n'en est pas question, il y a trop de Français au chômage, il y en a trop qui ont trop besoin de pouvoir se retirer quand ils le souhaitent, il y a grand besoin de laisser la place aux jeunes* (...). *Nos lois sont au point à condition qu'on les applique.* »

Par cette mise au point, le chef de l'Etat cherche à mettre un terme à la polémique qui oppose les partenaires sociaux au gouvernement, le surcoût de l'abaissement de l'âge volontaire du départ à la retraite ayant été pris en charge par l'Etat, en 1983, jusqu'au 31 mars 1990. Il est acquis qu'une rallonge budgétaire limitée, d'environ 1 milliard de francs, pourra être accordée. Elle serait suffisante, estime le gouvernement, à condition que patronat et syndicats ne modifient pas le prélèvement de 2 points sur les cotisations d'assurance-chômage.

Toute visite présidentielle est, aussi, prétexte à manifestations. Le chef de l'Etat n'a pu qu'apercevoir, entre l'avion et l'hélicoptère, une poignée de militants cégétistes à l'aéroport de Rodez. Il a entendu les slogans, à son arrivée à Baraqueville, de ceux venus du nord du département, de ce pays entre Rouergue et Auvergne, le Carladez, où l'annonce de la suppression de quatre des dix-neuf postes d'enseignants du canton met la population en émoi. Il se sera arrêté quelques instants pour promettre à des instituteurs d'examiner le dossier du maintien de classes en milieu rural. Ces quelques heures passées en Ségala ont permis au président de la République de procéder à ce qu'il appelle des « *observations qu'* [il lui] *incombe de faire* [lui-même] *sur le terrain* ».

ANNE CHAUSSEBOURG

Les projets électoraux du ministre de l'intérieur

Les Français pourraient ne pas retourner aux urnes avant 1992

L'importance de l'abstention lors des dernières consultations électorales avait donné à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, des arguments pour mettre en chantier une réforme des modes de scrutin. Bien qu'elle soulève, encore, de nombreuses interrogations, cette réforme pourrait être débattue lors de la prochaine session parlementaire. A partir de 1992 ou 1994, les élections régionales et cantonales pourraient avoir lieu le même jour.

La règle du jeu doit être connue bien avant que ne commence la partie. Il y va du bon fonctionnement d'une démocratie apaisée. M. Pierre Joxe s'était donc engagé à profiter d'une année sans élections pour proposer au Parlement une modification des modes de scrutin applicables aux assemblées régionales, cantonales et municipales. Or 1990 est -théoriquement- la dernière de ce type puisque, normalement, la moitié des conseils généraux doit être renouvelée en 1991. Il est donc temps de faire des choix.

Un principe de base a été retenu : la généralisation de la modalité inventée par les socialistes pour les élections municipales. La liste arrivée en tête dispose, de droit, de 50 % des sièges, puis participe, avec les autres, à la répartition du reste des places à la proportionnelle. Ce type de scrutin, après avoir été vivement critiqué par la droite, a été jugé fort intéressant, puisqu'il permet, à la fois, de dégager une majorité et d'assurer une représentation de la minorité.

Mais les résultats des dernières municipales ont montré que l'éparpillement des forces politiques entraîne une multiplication des listes, y compris au deuxième tour. Résultat : une équipe n'ayant obtenu que 30 % au tour décisif, mais ayant devancé toutes les autres, dispose de 65 % des sièges, réduisant toutes ses concurrentes à la portion congrue. Aussi il est envisagé de réduire la prime majoritaire au tiers des places.

L'application de ce principe ne soulève pas de dificultés pour les régionales. Le seul problème à résoudre est celui de la taille de la circonscription : doit-elle correspondre à la région ou à chacun des départements la composant ? La tendance actuelle est plutôt de retenir le cadre régional. Il a l'avantage de renforcer l'entité « région » alors que, jusqu'à maintenant, la décentralisation a surtout profité aux départements. Les conseillers régionaux devant participer à l'élection des sénateurs (le Sénat représente les collectivités territoriales de la République), et ceux-ci étant élus dans le cadre départemental, il faudra trouver une astuce technique pour tenir compte de cette double obligation.

Autrement plus difficile est la transposition de ce mode de scrutin aux conseillers généraux, puisque le président de la République a souligné, à plusieurs reprises, son attachement à l'existence du canton et de liens étroits entre les populations rurales et leurs élus à l'assemblée départementale. Mais M. Mitterrand a aussi reconnu que la sur-représentation des habitants des cantons ruraux par rapport à ceux des cantons urbains doit être corrigée.

Régionales et cantonales le même jour

M. Joxe ne désespère pas de convaincre M. Mitterrand de la nécessité de supprimer le scrutin majoritaire cantonal. Pour tenir compte du souhait du président de la République, il pourrait envisager le regroupement de plusieurs cantons en une circonscription qui élirait plusieurs conseillers au scrutin de liste. Ce serait, ainsi, la transposition au département du système retenu, pour les municipales, à Paris, Lyon et Marseille. Mais la droite, qui profite largement du mode de scrutin actuel, y est fermement attachée. Sa modification donnerait donc lieu à une difficile bataille politique, ce qui n'a pas l'air d'enthousiasmer Matignon.

La difficulté devrait, en revanche, être pratiquement inexistante pour faire approuver la suppression du renouvellement par moitié, tous les trois ans, des assemblées départementales. Même si les notables ruraux sont attachés à cette vieille règle, les présidents de conseils généraux voient, eux, l'intérêt de l'élection de tous les conseillers le même jour, ce qui leur permettra de mieux asseoir leur autorité sur la majorité.

Cette réforme aura aussi l'avantage de faciliter le regroupement partiel des élections que souhaite M. Joxe. Il est maintenant acquis que les municipales et les européennes échapperont à ce regroupement. Les législatives aussi, puisque le droit de dissolution de l'Assemblée nationale dont dispose le président de la République les rend imprévisibles. Auraient donc lieu le même jour les régionales et les cantonales. Mais à partir de quand?

Le plus simple serait de prolonger d'un an le mandat des conseillers généraux élus en 1985, qui devrait s'achever en 1991, afin d'organiser des élections groupées en 1992, quand devront être renouvelés les conseils régionaux, élus en 1986. Cela implique de réduire de deux ans le mandat des conseillers généraux élus en 1988. Est-ce compatible avec la Constitution ? Rien n'est moins sûr.

Si le gouvernement ne voulait pas courir de risque, il faudrait laisser se dérouler en 1991 le renouvellement de la moitié des assemblées départementales, après qu'une loi eut indiqué que les élus ne le seraient que pour trois ans, et de prolonger pour deux ans le mandat des actuels conseillers régionaux. La première élection groupée aurait donc lieu, dans ce cas, en 1994. Le choix est, à l'évidence, politique. Vaut-il mieux qu'un tel scrutin, avec l'impact qu'il aura, ait lieu un an avant ou un an après les législatives de 1993 ?

THIERRY BRÉHIER.

Le groupe Cora-Révillon veut développer ses activités presse

M. Francis Morel, PDG des Editions mondiales, a formellement démenti, vendredi 9 février, que le groupe Cora-Révillon-Editions mondiales, présidé par M. Philippe Bouriez, ait l'intention de céder son activité éditoriale. Les Editions mondiales, fondées par Cino Del Duca, rachetées par le groupe Cora-Révillon en 1981, constituent le deuxième groupe de presse magazine français, derrière le groupe Hachette, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs en 1988. Elles publient une vingtaine de titres (*Télé Poche, Modes et Travaux, Dépêche Mode, Intimité, Studio*, etc.). Le groupe contrôle plusieurs titres en Belgique et a scellé des alliances de partenariat en RFA avec Axel Springer, et, en Italie, avec l'éditeur Giorgio Mondadori.

M. Morel a précisé que, loin d'abandonner le secteur de la presse magazine, les Editions mondiales souhaitaient le développer. En revanche, Cora-Révillon aurait l'intention de vendre une partie de ses activités luxe (parfums Caron, haute-couture, cosmétiques).

Y.-M. L.

□ **BULGARIE : des réformistes quittent la direction du PC.** – Une semaine seulement après y avoir été élus, trois réformistes ont quitté vendredi 9 février la direction du Parti communiste bulgare en l'accusant d'être trop conservateur. MM. Kiril Vassilev, Ivan Nikolov et Koprinka Chervenkov sont membres del'Association socialiste alternative, un des cinq courants créés à l'intérieur du parti au cours des deux derniers mois. Il se pourrait que l'Association se sépare du Parti lors d'une assemblée générale prévue pour dimanche 11 février. – *(AFP.)*